LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 57—No 45 — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 18 FEVRIER 1970 — PRIX 10c

Il y a ans avec Louis Riel

Le nouveau gouvernement provisoire

Riel est vraiment furieux de l'échec qu'on vient de lui faire subir à l'assemblée générale. En outre, il ne voit pas d'un bon oeil ces va-et-vient de certains délégués à la résidence du bourgeois de la Compagnie de la Baie d'Hudson et gouverneur de la Terre de Rupert, William MacTavish, qu'une maladie grave retient au lit.

Un jour, A. G. B. Bannatyne, commerçant et fidèle ami de Riel, et un certain Cowan sont surpris chez MacTavish sans laisser-passer. Déjà peu disposé à la patience, Riel les fait mettre en prison et ordonne de surveiller la résidence du gouverneur.

Mais la tempête se calme et les délibérations reprennent telles que prévues. L'on pardonne à Riel son écart et l'on se remet à étudier et à discuter les projets.

Le 7 février, l'assemblée des quarante délégués travaille toujours. Finalement, Riel propose la formation d'un nouveau gouvernement provisoire, le plus représentatif possible et capable d'envoyer à Ottawa une délégation vraiment mandatée par le peuple. Les délégués des paroisses anglaises hésitent. Certains croient que MacTavisth détient encore l'autorité; d'autres ne veulent pas de Riel comme président.

Voulant résoudre l'impasse, quelqu'un propose de référer la question au gouverneur MacTavish. Une délégation se rend auprès du malade: "Pour l'amour du ciel, formez un gouvernement!, leur répond brusquement MacTavish. Je n'ai ni pouvoir ni autorité!".

Les hésitations tombent. Le 10 février 1870, le nouveau gouvernement provisoire est formé. Louis Riel est élu président; Thomas Bunn et Louis Schmidt, secrétaires; W. B. O'Donoghue, trésorier; Ambroise Lépine, adjudant général; A. Bannatyne, maître de poste; James Ross, juge; H. McKenney, shérif; Dr Bird, coroner; John Sutherland et Roger Goulet, collecteurs des douanes.

Le nouveau gouvernement se met aussitôt à l'oeuvre. Il fait approuver par l'ensemble des délégués une députation de trois représentants qui se rendront à Ottawa pour négocier avec le gouvernement fédéral. Les porte-parole de la population de la Rivière-Rouge sont: l'abbé Noël-Joseph Ritchot, curé de St-Norbert; le juge John Black, de la Cour de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et Alfred H. Scott, jeune commis américain établi à Winnipeg. Seul le "Canadian Party" n'est pas représenté.

Il est onze heures du soir. Les débats à peine terminés, le nouveau président voit à faire annoncer la bonne nouvelle dans toute la colonie. Il fait tirer du canon et les Métis parcourent les rues pour répandre la nouvelle. Une atmosphère de fête envahit immédiatement le village. Les congressistes, les soldats et les Winnipegois s'y donnent à coeur joie. Ce sont des feux d'artifice, des pétards, des coups de fusil; tout le monde crie son enthousiasme; on chante, on boit jusqu'aux petites heures du matin. Dans un grand geste de libéralité, Riel libère les prisonniers politiques. Mais il ne se rend pas à la fête.

Cette nuit-là, Riel se contente d'un petit coup de brandy avec son ami Bannatyne qu'il vient de relâcher de prison.

(à suivre)



Ci-dessus, les vingt candidates qui ont participé au concours de la Reine du Festival du Voyageur. Première rangée, assises, de gauche à droite: Lorraine Guyot, Louise Trudeau, Hélène Deniset, Joanne Dubé, Florence Trudel, Paulette Champagne, Linda Sicotte. Deuxième rangée, debout, dans le même ordre: Gisèle Fréchette, Suzanne Jeanson, Rose Guénette, Patricia Little, Jean Willis, Michelle Couture, Nancy Craig, Brigitte Prince, Gisèle Lemay, Marjolaine Saint-Pierre, Lucille Lambert, Gayle Beardsley, Lynne Dupas. (Voir en page trois pour les photos des finalistes.)

Le Collège Saint-Joseph d'Otterburne est vendu

Le Collège St-Joseph, pensionnat pour garçons, situé à Otterburne, à quelque 35 milles au sud-est de Winnipeg, a été vendu la semaine dernière au Winnipeg Bible College. C'est ce qu'annonçait jeudi le Carillon News de Steinbach.

La transaction, dont le montant n'a pas été dévoilé, comprend l'immeuble principal et les bâtisses attenantes, les machines et les installations agricoles ainsi que 93 acres de terrain.

La propriété appartenait aux Clercs de St-Viateur qui fondèrent le collège en 1912. Avec les années, ils y avaient installé une ferme modèle et une pépinière très réputée.

Plus tard, vers le début des années '50, le Collège St-Joseph s'orienta davantage vers l'enseignement secondaire. Agrandi en 1958, il pouvait recevoir jusqu'à 400 élèves dont 150 pensionnaires. Son programme académique était celui du secteur public en plus d'accorder une place de choix à l'enseignement du français.

Avec la consolidation des petits district scolaires, la centralisation des écoles secondaires et le coût de plus en plus croissant des frais de pension, le nombre d'élèves diminua considérablement et les Clercs de St-Viateur se virent obligés de fermer le collège en 1967. Cependant, une petite communauté resta sur les lieux pour assurer l'entretien des édifices et de la propriété.

Le Winnipeg Bible College est une institution interconfessionnelle de niveau collégial qui ne comprend présentement que 90 élèves à cause de manque d'espace. Au lieu d'agrandir leur établissement de Winnipeg, les autorités du Bible College ont jugé plus pratique d'acheter le Collège St-Joseph qu'ils intégreront, dès juin prochain, avec un nombre accru d'élèves.

Le juge Monnin nommé membre du Conseil des districts bilingues

Le juge Alfred Monnin, de St-Boniface, membre de la Cour d'appel du Manitoba, vient d'être nommé membre du Conseil des districts bilingues formé récemment par le Secrétariat d'Etat, conformément à la loi fédérale des Langues officielles.

Ce conseil est composé de dix membres et a pour président M. Roger Duhamel qui fut naguère imprimeur de la Reine. Le conseil comprend aussi huit experts en éducation provenant de toutes les régions du pays, les Maritimes, le Québec, l'Ontario, les Prairies et la Colombie-Britannique. Il a pour but d'assister le gouvernement fédéral dans la formation des districts fédéraux bilingues.

En effet, selon la loi des langues officielles, le gouvernement fédéral doit assurer des services en français et en anglais partout où la minorité parlant la seconde langue officielle constitue dix pour cent de la population. La Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme a recommandé deux de ces districts pour le Manitoba.



Le juge Alfred Monnin

Le fédéral octroie $37,940 à des organismes culturels franco-manitobains

Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a annoncé à Ottawa, vendredi dernier, que son ministère venait d'accorder la somme de $37,940 aux organismes culturels franco-manitobains. Ces subventions sont faites dans le cadre des programmes des langues officielles du gouvernement fédéral.

La somme globale est répartie de la façon suivante: la boite à chanson "100 Nons", $3,500; le Centre Culturel de St-Boniface, $10,000; le Cercle Molière, $16,000; la chorale "les Intrépides", $1,300; les Jeunesses Musicales de St-Boniface, $1,000; le Directorat culturel de la Société Franco-Manitobaine, $5,340.

Selon un porte-parole du Directorat culturel, ces sommes seront surtout affectées aux frais d'administration des divers organismes: par exemple, les dépenses encourues pour faire venir de l'extérieur des artistes et des troupes de théâtre; l'embauche d'un directeur à plein temps pour le Cercle Molière; l'entretien et l'administration du Centre Culturel.

Le rapport Russell à la Commission BB

La Cour suprême ne devrait pas intervenir dans le droit provincial

OTTAWA — La Cour suprême du Canada serait plus utile et moins inquiétante pour le Québec si on lui retirait le droit de rejeter les décisions des cours provinciales dans des questions de droit provincial, affirme un rapport préparé pour la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Le rapport, soumis le 4 février avec deux autres à la Chambre, a été rédigé par le politicologue Peter Russell, autrefois de l'Université de Toronto. M. Russell, qui enseigne présentement en Ouganda, a précisé que la commission BB ne partageait pas nécessairement ses opinions.

Le politicologue a préconisé une "réforme fédéraliste" de la Cour suprême, qui limiterait les pouvoirs de celle-ci aux conflits d'ordre fédéral et constitutionnel. Il a également recommandé une participation provinciale aux nominations au sein de la Cour.

Une réforme fédéraliste, a expliqué M. Russell, libérerait la Cour de plusieurs disputes insignifiantes entre groupes privés et individus et lui permettrait de devenir "un arbitre plus politique des conflits juridiques impliquant toute la nation."

La réforme laisserait aussi le soin de l'interprétation de la loi provinciale à des tribunaux plus sensibles "aux caractéristiques et aux problèmes propres à une société régionale".

Et surtout, souligne le rapport Russell, la Cour suprême ne serait plus en mesure de contester le code civil particulier au Québec. La constitution canadienne n'a jamais prétendu que les lois québécoises touchant la propriété et les droits civils doivent être soumises à "un processus de nivellement".

Historique

M. Russell a basé ses observations sur une étude de la Cour suprême depuis sa création, en 1875, et sur une analyse des décisions de l'institution de 1950 à 1964. Le rapport comprend également les résultats d'un sondage effectué auprès de plusieurs avocats francophones.

La Cour suprême, a souligné le rapport, a eu une influence généralement libéralisante sur les libertés civiles au Québec, surtout dans les causes touchant la liberté de religion et dans l'affaire de la fameuse "loi du cadenas" essayée sous le régime Duplessis.

Dans la plupart des causes touchant le droit privé, la Cour suprême a habituellement soutenu la Cour d'appel du Québec, a observé M. Russell. Toutefois, dans plusieurs causes litigieuses du Québec, la majorité anglophone des juges formés au droit civil a emporté sur celle des juges formés au code civil québécois.

D'autre part, critiquant le monopole fédéral sur la nomination des juges à la Cour suprême, M. Russell a constaté dans le gouvernement une tendance à installer au banc des experts académiques choisis dans un petit cercle de juges provinciaux et d'hommes politiques.

En 1963-64

La Révolution tranquille n'a existé que pour les étudiants anglophones

OTTAWA—Seuls des élèves fréquentant les écoles anglaises pouvaient recevoir, durant l'année scolaire 1963-64, un enseignement historique portant sur la "révolution tranquille" au Québec.

C'est ce qu'ont constaté les deux historiens Marcel Trudel et Geneviève Jain, à la suite d'une étude comparative de l'enseignement de l'histoire du Canada tel qu'il se dégage dans les 14 manuels d'histoire les plus utilisés au pays, aux niveaux élémentaire, secondaire et collégial.

Cette étude qui porte sur l'année scolaire 1963-64 est contenue dans un rapport intitulé "L'histoire du Canada — Enquête sur les manuels", qui a été publié, le 3 février, par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Et, selon les auteurs, rien n'indique que cette situation qui prévalait lors de leur enquête, ait été tellement modifiée depuis.

Ils notent que les manuels français d'histoire du Canada qu'ils ont examinés, soit six des 14 livres qui ont servi aux fins de leur enquête, ne disent mot de cette "révolution" au Québec qui a débuté avec l'avènement du régime Lesage à la direction du gouvernement de cette province, en 1960.

Mutisme des manuels français

On souligne que certains manuels français ont été réédités, en 1963, tel celui de Plante "Mon pays", étudié dans les 11e, 12e et 13e années, mais que l'on n'a pas cru bon de dépasser l'étape couverte dans l'édition précédente.

L'équipe Trudel-Jain soutient toutefois que les auteurs des manuels français auraient probablement condamné ce déblocage qui s'est produit au Québec s'ils avaient eu à en parler.

Le rapport rappelle certaines positions prises par les auteurs de manuels français au soir du régime duplessiste, qui a précédé le début de la "révolution tranquille".

Ces positions sont généralement contre tout changement ou bouleversement de ce qui a été le mode de vie des Canadiens français.

Pouvons-nous présumer que ces auteurs auraient appuyé la "révolution tranquille" au cours de laquelle la Commission royale d'enquête sur l'éducation au Québec a recommandé de mettre au rancart les manuels d'histoire alors en usage? se demandent Trudel et Jain.

Deux des huit manuels anglais examinés aux fins de l'étude traitent de la "révolution tranquille" au Québec. Pour eux, note-t-on dans le rapport, le décès du premier ministre Duplessis, en 1959, et la prise du pouvoir par les libéraux, en 1960, "sont des étapes décisives".

Les manuels anglais retiennent de Duplessis son opposition farouche "aux politiques centralisatrices d'Ottawa". Ils soutiennent aussi que cet ancien premier ministre québécois s'opposait à toute mesure à caractère national.

"Sa mort, en 1959, dit l'un d'eux, a permis à ses successeurs, notamment à la suite de la défaite du gouvernement de l'Union nationale par le parti libéral dirigé par Jean Lesage, d'entamer une ère de plus grande collaboration avec le gouvernement central.

De Lesage, l'auteur Careless dit dans son manuel "Canada, A Story of Challenge" qu'il était un aussi grand défenseur de l'autonomie provinciale et un adversaire de la centralisation fédérale que Duplessis mais qu'il a réussi à s'entendre suffisamment avec le gouvernement central.

Le peintre Tascona à l'Académie des artistes

Le peintre Tony Tascona, de St-Boniface vient d'être élu membre associé de l'Académie royale canadienne des artistes. Il est le deuxième artiste manitobain à faire partie de cette Académie. L'autre est M. Bruce Head, natif de St-Boniface également.

Tiers monde: l'accroissement de la population annule les progrès de la révolution verte

WASHINGTON — Pour la première fois dans l'histoire, l'accroissement de la production agricole mondiale en 1969 a été dû uniquement aux progrès des pays en voie de développement.

Selon un bilan sommaire de l'agriculture dans le monde, publié par le département américain de l'Agriculture, l'indice mondial de la production agricole n'a progressé que d'un point en 1969, passant de 132 à 133 — base 100 en 1957-59 — alors que son accroissement moyen avait été de plus de quatre points par an pendant les trois années précédentes.

Mais l'indice de la production agricole des pays industrialisés a baissé de deux points en 1969 de 132 à 130 alors que l'indice de production des pays en voie de développement a augmenté de quatre points de 133 à 137. Cela représente une augmentation de 3 p. 100 de la production par rapport à 1968.

Les pays où la production agricole a fait le plus de progrès l'an dernier sont l'Inde, le Pakistan et l'Indonésie, tandis que le Brésil rattrapait le terrain perdu depuis 1966 et se retrouvait au niveau de son année record de 1965.

Le seul pays agricole développé où la production n'ait pas décliné en 1969 est le Canada dont l'indice est passé de 134 à 141. Par contre, celui de l'Australie est tombé de 151 à 146, celui de l'Union soviétique de 144 à 138, celui de la Communauté européenne de 132 à 130, tandis que celui des Etats-Unis restait stationnaire entre 120 et 121.

Toutefois, le bilan américain souligne que les progrès de la révolution verte dans les pays en voie de développement ne sont pas encore parvenus à accroître globalement la quantité de produits alimentaires disponibles pour leurs habitants en raison de l'accroissement concurrent de la population. La production agricole par tête d'habitant dans les pays en voie de développement demeure stationnaire à 103, seulement trois points au-dessus de ce qu'il était il y a 10 ans.



M. Adrien Raimbault, directeur local des Federated Insurance Companies, a remporté un des prix offerts aux meilleurs vendeurs de la société pour 1969. M. et Mme Raimbault assisteront à un congrès des Federated Insurance à Scottsdale, Arizona, au mois de mars. Les membres du Club d'honneur des Federated Insurance de 19 états américains et du Canada se rendront à Scottsdale où ils recevront le prix de Mérite du Club d'honneur.

France-Canada prépare le prochain voyage en France

Lors de la dernière réunion de France-Canada (section manitobaine) qui s'est tenue à St-Claude, un volumineux rapport de 67 pages a été remis à chacun des membres de l'exécutif. C'était le rapport du voyage en France des jeunes Manitobains l'été dernier.

Une autre réunion aura lieu à St-Pierre le 23 février. L'exécutif devra y choisir parmi ceux qui auront posé leur candidature les 16 participants du prochain voyage-échange.

L'exécutif de France-Canada est encore à la recherche d'adultes qui seraient intéressés à accompagner un groupe de 8 jeunes en France pour une période de trois semaines durant le mois de juillet.

La tâche de ces adultes consisterait à guider les jeunes sur le sol français, tout en se portant responsables de leur sécurité et de leur bien-être et en leur faisant profiter au maximum des richesses culturelles de la France.

France-Canada demande aux personnes intéressées de s'adresser à M. Fernand Parenty, d'Otterburne, avant la fin du mois de février.

"La raison de la proximité de cette date, explique un communiqué de France-Canada, c'est qu'il faudra commencer à travailler avec les jeunes participants dès le mois de mars afin de les bien connaître et de les préparer à bien voyager."

Attendu à Winnipeg le 3 mars

charles aznavour

Le chansonnier français Charles Aznavour donnera un concert international (il chantera en quatre langues) en la Salle du Centenaire de Winnipeg, le 3 mars, à 8 h 30 du soir. Cette soirée fait partie du programme d'activités du Directorat culturel de la Société Franco-Manitobaine. Les billets ($3.50, 5.00, 6.00) sont en vente au Celebrity Box Office de la Baie et au bureau des Attractions d'Eaton. Les personnes à la retraite et les étudiants (ceux-ci grâce à une suggestion de La Liberté et le Patriote) pourront jouir d'une réduction de 25% en présentant leur carte d'identité lors de l'achat de leur billet.

Au cours des deux dernières décades, Aznavour a composé plus de 1,000 chansons dont plusieurs se classent chaque année en tête du palmarès.

Des soumissions demandées pour le monument de Louis Riel

Le ministère des Affaires culturelles du Manitoba, M. Philippe Petursson, a invité les artistes manitobains à présenter des soumissions pour le monument que la province du Manitoba entend ériger cette année à la mémoire de Louis Riel. Les projets de soumission doivent être présentés avant le 26 février au Comité consultatif de la statue Louis Riel, Pièce 357, Palais législatif.

Les historiens avertis reconnaissent que Louis Riel a joué un rôle décisif qui a permis au Manitoba d'entrer dans la Confédération canadienne en 1870.

Le monument sera érigé dans les jardins du Palais législatif.

ÉDITORIAL

La publicité autour du festival

Si le Festival du Voyageur réussit, ce ne sera pas parce que les organisateurs auront beaucoup dépensé en publicité. N'eût été l'initiative de deux ou trois citoyens de St-Boniface, notre journal n'aurait pratiquement rien su du festival.

Certains s'étonnent que nous n'ayons dit jusqu'ici que peu de choses de ces festivités du Voyageur. Les quotidiens anglophones en ont-ils parlé davantage? Chose certaine, mise à part la journée du lancement officiel du festival, nous n'avons absolument rien reçu de l'agence de publicité chargée d'envoyer aux journaux les communiqués et les photos. Nous lui en avons même demandé des explications, ces jours derniers. Le préposé au téléphone nous a répondu candidement qu'il ignorait l'existence de notre journal. Pour une agence de publicité qui s'occupe d'une fête populaire à St-Boniface, c'est tout de même un peu fort!

A l'avenir, les organisateurs du Festival du Voyageur devront y regarder deux fois avant de confier leur publicité à quelqu'un. Ils devront s'assurer qu'ils s'adressent à des gens informés sur la composition démographique de notre milieu.

J.-P. A.

La vente du Collège Saint-Joseph

L'achat du Collège St-Joseph d'Otterburne par le Winnipeg Bible College n'est pas sans nous poser de sérieux points d'interrogation.

En effet, comment se fait-il qu'à peine trois ans après la fermeture de ce collège une autre institution privée décide de le rouvrir et d'y installer à nouveau un pensionnat, toujours en pleine campagne, à une bonne distance de la ville? Les circonstances qui militaient contre les Clercs de St-Viateur en 1967 ont-elles tellement changé en 1970 et sont-elles devenues plus favorables au maintien d'un collège-pensionnat?

Sans doute, les Clercs de St-Viateur avaient une foule de bonnes raisons de fermer leur maison d'Otterburne. Leur collège a été, croyons-nous, une des victimes de cette vague de centralisation et de mégalomanie qui s'est abattue sur le système d'éducation au Manitoba comme ailleurs. Il est loin d'être prouvé cependant que la disparition des écoles privées et même des pensionnats, soit un signe de progrès. Il y a plutôt des indices dans le sens du contraire, même aux Etats-Unis. Les technocrates du ministère de l'Education n'oseront pas l'avouer, mais, dans toute société civilisée, le secteur privé de l'éducation joue un rôle fort respecté et même, à certains points de vue, irremplaçable.

Puisque nous ne pouvons rien sur le sort du Collège St-Joseph, nous pouvons au moins souhaiter bonne chance au Winnipeg Bible College.

J.-P. A.

De la pauvre réclame

On entend souvent dire que les entreprises commerciales des centres ruraux franco-manitobains en ont pas mal à apprendre en dynamisme et en initiative. C'est probablement vrai.

Il est assez évident que la publicité et la réclame ne sont pas leur fort. Témoin cette petite aventure survenue à un de nos vendeurs d'annonces. De ce temps-ci, il prépare la publicité pour Pâques. Ces jours derniers, il se rendait à Steinbach: sans aucune hésitation, les anciens et de nouveaux annonceurs acceptèrent de payer leur annonce de Pâques dans notre journal; certains insistèrent même pour que leur annonce contienne un message, soulignant que plusieurs de leurs clients sont francophones et catholiques.

Notre vendeur se rend ensuite dans un village voisin presque exclusivement de langue française. Ici, tous les commerçants franco-manitobains, à l'exception d'un seul, refusent de payer un sou, fût-ce pour une annonce de Pâques!

L'on prétendra que ceci ne prouve rien. Peut-être, mais au strict point de vue commercial c'est de la pauvre réclame. Et ensuite l'on s'étonne que les francophones connaissent mieux commerçants des centres anglophones ou mennonites que ceux des centres franco-manitobains.

J.-P. A.



Le costume d'apparat des Voyageurs sera un des points de mire du Festival du Voyageur à St-Boniface, la semaine prochaine. Ci-dessus, M. et Mme Georges Forest, les "Jean-Baptiste Lagimodière et Marie-Anne Gaboury" du Festival, dans la tenue de grande circonstance que le premier couple blanc de la Rivière-Rouge portait au début du siècle dernier. Les costumes ont été reconstitués d'après des recherches de la Société Historique de St-Boniface.

(Photo Hugh Allan, Winnipeg Tribune)

Piètres manuels d'histoire

L'étude que viennent de faire les historiens Marcel Trudel et Geneviève Jain pour le compte de la Commission BB confirme avec force les critiques formulées par maints spécialistes à l'endroit des manuels d'histoire du Canada ces dernières années.

En somme, les petits francophones étudient de préférence l'histoire du Canada, des découvertes à la Conquête, tandis que les anglophones l'étudient plutôt de la Conquête à nos jours. Mais il arrive que les deux groupes auraient besoin de se mettre à l'école des historiens véritables lorsque parvenus à l'âge adulte.

Les enquêteurs de la BB n'y vont pas avec le dos de la cuiller. Ils affirment que l'histoire du Canada qu'étudient francophones et anglophones est à ce point différente qu'il est difficile de croire que ceux qui l'ont rédigée parlent du même pays. Ils ajoutent, et avec raison, que les manuels français font de la propagande religieuse, la divine Providence servant souvent d'explications aux événements.

De plus, les enquêteurs critiquent sévèrement les manuels français, lesquels ont tendance, disent-ils, à faire du Québec le centre des préoccupations majeures, ignorant souverainement ce qui s'est passé dans le reste du pays.

Mais les critiques les plus sévères à l'endroit des manuels français ont trait aux surhommes — ces êtres exceptionnels que seule, semble-t-il, une race supérieure a pu produire... d'où tentation pour cette race de vivre en marge du continent.

Le rapport des enquêteurs se montre moins sévère pour les manuels anglais, bien qu'il trouve que l'histoire, telle qu'enseignée aux anglophones, gravite un peu trop autour de celle de la Grande-Bretagne et du rôle que la Couronne a joué au Canada. De plus, le rapport dit que ces manuels font de la propagande pour la Confédération et s'ingénient souvent à fermer les yeux sur les conflits qui divisent les deux groupes fondateurs, ignorant, par ailleurs, les importantes figures canadiennes-françaises.

Les manuels français visés par les enquêteurs sont: **L'Epopée canadienne** de Guy Laviolette; **La Nouvelle France** du frère Charles-Léon; **Mon Pays** des frères des Ecoles chrétiennes; **L'Héritage du vieux monde** de G. Filteau; **La Civilisation catholique et française au Canada** de G. Filteau et **Mon Pays** de H. Plante et de L. Martel.

Six de ces manuels ont été retirés de la circulation dans la région de Montréal. Le dernier le sera l'an prochain. Les enquêteurs recommandent aux autorités compétentes de faire préparer un manuel à l'usage des deux groupes linguistiques et qui serait rédigé par des historiens qualifiés des deux groupes. La suggestion n'est pas neuve, mais elle vaut toujours, et il faut féliciter les enquêteurs pour leur courage.

Les éléments nationalistes n'aiment guère qu'on touche à l'histoire, mais il serait temps qu'on sorte de l'eau de rose en ce domaine. Il serait temps qu'on apprenne enfin à évaluer franchement et sans complexe l'équilibre des forces qui a donné naissance à notre grand pays.

Jean Pellerin
(La Presse, 6-2-70)

L'éducation permanente, une nécessité pour tous

La responsabilité de tous

(Suite)

Il devient indispensable que tout le milieu participe à cette responsabilité de la communauté de se former les meilleurs citoyens possible. Il devient indispensable que la relation entre le milieu et l'enseignement soit aussi étroite que possible. Il faut que l'enseignement serve au milieu et que le milieu serve à l'enseignement.

Plus concrètement, les structures scolaires, même renouvelées, ne sont plus et ne doivent plus être exclusivement responsables de l'éducation qui se prolonge par et dans le milieu.

Cela veut dire que l'école, le collège et l'université doivent sortir de leurs murs et profiter d'échanges et de contacts constants avec les diverses structures économiques, civiques et sociales, pour établir et vérifier leurs programmes, éprouver leurs méthodes, compléter dans des conditions réelles un enseignement trop souvent théorique et des expériences nécessairement réduites.

La réforme de l'éducation ainsi conçue doit nécessairement inclure les diverses formules qui permettraient que ces échanges et ces contacts soient réguliers, constants, coordonnés, structurés et profitables aussi bien aux enseignants qu'aux enseignés.

Conclusion

Ainsi, le passage de l'école à la vie n'est plus une coupure, mais une étape parfaitement naturelle, comme devrait l'avoir été celui de la famille à l'école et comme pourrait l'être celui de l'école au collège ou du collège à l'université, le cas échéant.

L'éducation permanente n'est évidemment pas le fait du seul système; l'individu en est le centre et la raison d'être et c'est lui, en fait, qui devient l'agent de sa propre éducation, de sa propre promotion, tout au long de sa vie.

Bien encadré, au début de sa formation, il doit acquérir, au fur et à mesure de sa progression au sein du système, une autonomie de plus en plus grande jusqu'à devenir en quelque sorte son propre tuteur et choisir ainsi sa voie de perfectionnement, ses programmes et les moyens de poursuivre son éducation de façon permanente.

Enfin, si l'Etat et l'individu ont leurs responsabilités, les employeurs devront aussi assumer les leurs en rendant possible, par tous les moyens à leur disposition, l'éducation permanente de tous ceux qui travaillent pour eux. Les dirigeants doivent comprendre que le capital fondamental de leur entreprise est le capital humain et que leur succès dépend, en définitive, de la richesse des idées et des initiatives de ceux qui y exercent leur activité, à tous les échelons.

FIN
(Bulletin n. 9-10 de la BCN)

N.D.L.R. — Les sous-titres sont de la Rédaction.

Vingtième anniversaire de l'AJFO

L'Association de la jeunesse franco-ontarienne vient de marquer son vingtième anniversaire de fondation... mais elle n'a pas vieilli pour autant.

L'Association de la jeunesse franco-ontarienne a été fondée à l'automne de 1949. Sa charte porte la date du 29 octobre de cette année. Ses lettres patentes l'autorisent à "promouvoir les intérêts des jeunes francophones de l'Ontario dans les domaines les plus variés du social, du culturel et de l'économique. Soulignons que l'AJFO est le seul groupement du genre à détenir une pareille charte en Ontario.

Les buts principaux de l'AJFO sont de grouper et d'unir la jeunesse canadienne-française de l'Ontario de façon à lui permettre de planifier et de coordonner son action sociale, de la rendre plus consciente de son entourage immédiat et de son héritage culturel, de même qu'à la préparer à prendre ses responsabilités face à son avenir en Ontario.

Au cours de ces vingt années l'AJFO a réalisé un grand nombre de projets qu'il serait trop long d'énumérer dans cette chronique. Disons cependant que bien peu de groupes de jeunes, en si peu d'années, ont réussi autant d'entreprises en faveur des jeunes. L'AJFO "couvre" la province en entier. Lors du dernier congrès de l'ACFO, à l'hôtel Skyline, l'AJFO a réussi à faire élire quatre des siens au bureau de direction de la société-mère. Ces quatre représentants sont MM. Jean-Jacques Blais, de Toronto; Jacques de Courville-Nicol, d'Ottawa; Jacques Hallé, de Sudbury, et Serge Lacroix, de Welland.

Souhaitons donc longue vie à l'AJFO... Qu'elle se renouvelle sans cesse tout en conservant l'ardeur de sa jeunesse.

Henri Laperrière
(Le Droit, 8-1-70)

Le nombre des mariages au Canada en 1969

OTTAWA — L'année 1969 a été marquée d'un nombre record de mariages, au Canada, déclare un rapport publié par le Bureau fédéral de la statistique.

Le rapport indique qu'il y a eu quelque 180,000 mariages au cours de la dernière année, comparativement à l'ancien record de 172,000 enregistré en 1968.

Le taux de mariage en 1969 a été de 8.5 par 1,000 citoyens, soit le taux le plus élevé depuis 1953. Toutefois, le taux record a été enregistré en 1946, 10.6, tandis que le plus bas le fut en 1963, soit 6.9.

Le taux de natalité en 1969, a été de 17.6 par 1,000 citoyens, soit le même que l'année précédente. Il y a eu quelque 370,000 naissances au cours de l'année.

Le nombre de décès est estimé à 155,000 au cours de 1969, comparativement à 153,000 l'année précédente.

La recherche dans le domaine du coeur c'est l'affaire de tous

Les hommes d'affaires sont généralement soucieux et conscients du marché mondial, du commerce et de l'industrie en général, et surtout de leur propre champ d'action. Dans le domaine de la récréation, industrie florissante s'il en est, que ce soit le spectacle, les sports ou autres, la programmation se fait sur une base d'affaires. On étudie les possibilités de rendement, les frais, et le succès qu'on espère en tirer, financièrement, socialement et au point de vue artistique.

Sur le marché de la vie humaine, l'intérêt de tous et de chacun est indiscutable puisque nous sommes tous impliqués, et raisonnablement désireux de vivre une vive active, intéressante et productive, le plus longtemps possible.

L'effort du monde des affaires pour appuyer la Recherche dans le domaine médical mérite d'être analysé. Puisque la vie même dépend des découvertes qui profiteront à tous, il n'est pas étonnant que les gens habitués à supputer le pour et le contre, le probable et l'imprévu, jugent impérieux de participer dans toute la mesure de leurs possibilités.

Tous les citoyens ne peuvent être des chercheurs, alors ils appuyent de leurs deniers, ceux qui vouent leur vie à cette noble tâche. Il n'est pas ici question de riches et de moins riches, il s'agit d'une tentative commune vers une réalisation bénéfique à la grande majorité. Puisque les maladies du coeur et des vaisseaux sanguins fauchent plus que le total de toutes les autres causes de décès, il faut nous allier tous — et combattre sous la même bannière de la Recherche.

Combien d'entre nous ont déjà entendu le signal d'alarme? Combien d'entre nous ont compris l'importance d'une bonne santé pour réussir à maintenir une profession, un métier, un emploi? Même les oisifs, peut-être à un degré plus élevé que tous les autres, apprécient la joie de vivre en santé.

"1970" verra un puissant essor vers un total jamais atteint au Manitoba, puisque nous visons à un chiffre de $191,000 demandé par 14 médecins, chercheurs dédiés à la découverte des causes et des traitements de la maladie du coeur.

Demain, ou la semaine prochaine, un savant, penché sur son travail, comptant et recomptant pour la dix millième fois les données scientifiques de sa recherche précise, découvrira peut-être la cause et le traitement approprié à telle ou telle affliction cardiaque... L'an prochain, un autre verra se préciser son espoir en une drogue qui éliminera le rejet des greffes.

Rien n'est négligeable, ni les efforts des scientistes; ni les contributions financières, ni la participation à l'expansion des moyens préventifs.

Appuyons généreusement et solidement la Fondation de notre province des Maladies du Coeur dans cette grande entreprise pour financer la protection de notre coeur à tous.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man.
619, avenue McDermot
par la
Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: **La Rédaction,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: **Service des abonnements,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: **Service des annonces,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.

LOUIS RIEL *par George F. G. Stanley*

(Suite)

Riel, Némésis du parti Libéral-Conservateur

Jusqu'à quel point la crise Riel a-t-elle modifié le cours de la politique canadienne? Durant l'époque préfédérale, John A. Macdonald et Georges Cartier avaient réussi à créer le premier parti politique canadien proprement dit. C'était une coalition de Conservateurs et de Libéraux de droite, et portait le nom jumelé de parti Libéral-Conservateur. Il comprenait des Canadiens français et anglais, des Protestants et des Catholiques, des Orangistes et des Ultramontains. C'était un groupe sans philosophie politique particulière, à part celle d'action, mais c'était ce parti qui avait été largement responsable de la création de la Confédération et du gouvernement du Canada après que la Confédération fut devenue réalité. Tant qu'il évitait les dissensions raciales, il était pratiquement imbattable.

La première éruption de sentiments raciaux après la confédération ne causa pas de dommages sérieux à l'unité du parti Libéral-Conservateur. Les amis de Riel à Québec, tels que Masson, Mousseau et Desjardins étaient Conservateurs et croyaient pouvoir faire plus pour leur protégé dans le cadre du parti qu'à l'extérieur. Les partisans de Riel au Manitoba tels que Joseph Royal et Marc Girard étaient également partisans de Sir John A. Macdonald. En outre, Adolphe Chapleau était membre de l'administration conservatrice à Québec quand il offrit ses services pour la défense d'Ambroise Lépine, l'associé de Riel, contre l'accusation d'avoir assassiné Thomas Scott. Riel lui-même, lorsqu'il fit campagne pour entrer au Parlement, le fit en tant que Conservateur, comme partisan du gouvernement Macdonald. Quand Edward Blake, le chef Libéral en Ontario, offrait une récompense de $5,000 pour l'arrestation du chef métis, les métis avaient peu de raisons pour rechercher des affiliations politiques en dehors des rangs conservateurs. Macdonald était embarrassé par l'appui de Riel, mais quels qu'aient été ses sentiments personnels envers lui, il ne voulut prendre à son égard aucune mesure pour ou contre, qui aurait pu déranger l'équilibre des forces au Canada et à l'intérieur du parti dont il était le chef. Tant qu'il n'accordait ni ne refusait une amnistie, tant qu'il pouvait placer cette responsabilité sur le dos des autorités impériales à Londres, il pouvait espérer maintenir son parti. Pour Macdonald, l'unité à l'intérieur du parti Conservateur signifiait l'unité à l'intérieur du Canada.

L'entrée de Riel à l'hôpital St-Jean de Dieu à Longue Pointe le fit disparaître temporairement de la scène politique canadienne. Puis en 1885, au grand dam de Macdonald, il émergea à nouveau, comme chef de l'insurrection dans le Nord-Ouest. La défaite de Riel et l'agitation qui la suivit firent monter à la surface toutes les rivalités latentes des années passées. Macdonald espérait que cette agitation ne durerait pas, que, comme un feu de prairie, elle s'éteindrait d'elle-même. Si son appréciation de la situation était exacte, il n'aurait pas à se commettre, pas plus qu'il ne l'avait fait en 1870. La situation lui semblait, comme elle l'avait semblé à Riel, presque pareille à celle d'il y avait quinze ans. Le 9 août, la **Gazette** de Montréal écrivait:

> "Il y a une grande effervescence des deux côtés. L'un crie: Riel doit être pendu, ou bien...! L'autre crie: Riel ne sera pas pendu, ou bien...! Cette effervescence est inévitable, mais elle s'apaisera et alors le point de vue du sens commun remontera à la surface. Ce point de vue est le suivant: — Le verdict était double: "Coupable avec recommandation pour indulgence". Faisant suite à la première partie, l'homme a été condamné à mort. Justice a été faite. Faisant suite à la seconde partie, il sera interné à vie soit dans un asile, soit dans une prison. Là, l'indulgence se manifestera. Une chose impérative — Riel ne doit jamais être remis en liberté."

Cette opinion représentait probablement celle de Macdonald et de ses collègues Conservateurs; ou plutôt, elle représentait leur répugnance, à ce point, à prendre position d'une manière positive dans l'affaire Riel. Il suffisait d'attendre les événements, et alors d'agir de manière à laisser, aussi peu de traces que possible, sur le parti Libéral-Conservateur.

Comme les semaines passaient, l'agitation, au lieu de diminuer, ne faisait qu'augmenter. De plus en plus, Macdonald se trouvait poussé à prendre une décision dont il ne voulait pas. Cette fois Blake, au lieu de fulminer contre les iniquités de Riel comme en 1870, défendait les actions du chef de clan métis et blâmait le gouvernement lui-même pour les événements malheureux du Nord-Ouest. En outre, les Libéraux provinciaux, saisissant l'occasion de se montrer les défenseurs de la cause française, présentèrent à l'Assemblée législative du Québec une motion de censure contre le gouvernement central pour son traitement du problème métis. Ce fut en vain que les Conservateurs provinciaux soutinrent que le Nord-Ouest était une affaire purement fédérale. En s'opposant à la motion de censure, sous quelque prétexte que ce fût, ils paraissaient manquer d'enthousiasme pour la cause représentée par Riel.

Macdonald était clairement enfermé dans un dilemme. Devrait-il pardonner à Riel afin d'apaiser ses partisans canadiens-français, ou bien devrait-il laisser la loi suivre son cours afin de satisfaire les Orangistes? Quelle que soit sa décision, il aurait tort aux yeux de quelqu'un. Et de tous côtés il subissait des pressions politiques pour l'obliger à prendre position fermement. Durant les élections secondaires à Durham Est en Ontario, un des agents qui travaillaient à sa campagne électorale lui écrivit: "Durant mes visites sollicitant des suffrages, j'ai découvert que l'affaire Riel a, avant toute autre, attiré l'attention des fermiers, et beaucoup de nos amis les plus fidèles n'ont pas hésité à déclarer que si Riel n'est pas pendu, ils ne voteront jamais plus pour le parti Conservateur". D'un autre côté, tant le **Monde** que la **Minerve**, les journaux représentant Sir Hector Langevin et Adolphe Chapleau demandaient la clémence et assuraient au peuple que Riel ne serait pas pendu. Au début de novembre, un groupe de partisans canadiens-français de Macdonald se réunit à Montréal, et envoya un télégramme au Premier Ministre: "Dans les circonstances, l'exécution de Louis Riel serait un acte de cruauté dont nous repoussons la responsabilité".

La figure significative fut Adolphe Chapleau. Durant le premier soulèvement, il avait défendu Lépine et donné son appui à Riel. Il était le choix évident des "nationalistes" du Québec, et il aurait pu, s'il l'avait voulu, devenir le chef d'un parti "nationaliste". Pendant un certain temps Chapleau se demanda s'il ne devrait pas prendre ce chemin. C'est seulement au dernier moment qu'il écrivit à Macdonald: "J'ai passé la plus grande partie de la nuit dernière à préparer un mémorandum à l'appui de mon désagrément dans le cas Riel. Au moment de l'envoyer, ce matin, j'ai hésité en face de la terrible responsabilité d'une agitation au sujet d'une telle question où les animosités nationales se rencontreraient sûrement pour la lutte, et après une longue méditation, j'ai décidé de ne pas encourir cette responsabilité".

Le fait que Chapleau, Caron et Langevin soient restés dans le cabinet à ce moment, sauva le gouvernement Macdonald, mais la réputation du parti Libéral-Conservateur avait été endommagée d'une façon irréparable. Le parti ne pouvait plus attirer les Canadiens français, comme il l'avait fait par le passé, en tant que défenseur des droits canadiens-français; il ne pouvait plus se réclamer d'être le foyer des vrais patriotes. En dépit de la tradition du **Clear-Critism** et **Pas de Papisme** qui avait été une fois associée au parti Libéral, ce parti maintenant comprenait des hommes comme Wilfrid Laurier, qui déclarait que s'il avait demeuré au bord de la Saskatchewan, lui aussi, il aurait pris les armes avec Riel. En dépit du retour d'Israël Tarte dans les rangs du parti Conservateur, en dépit du soutien de la hiérarchie Catholique, l'image du parti Libéral-Conservateur semblait montrer trop clairement le visage sévère du fermier Protestant de l'Ontario.

(Suite à la troisième page)

Laquelle des dix sera la Reine du Festival du Voyageur?

L'élimination des candidates au concours de la Reine du Festival du Voyageur eut lieu samedi dernier, 14 février, à l'hôtel Niakwa. Le dimanche 22 février, un thé permettra aux juges de rencontrer les finalistes.

Les dernières épreuves et le couronnement de la Reine auront lieu le mercredi 25 février au gymnase Notre-Dame, à St-Boniface. Le public pourra y assister moyennant le passeport du Festival ou en payant un dollar ($1.00).

En plus du prix accordé à chaque candidate et d'un trophée remis à chacune des finalistes, la reine du Festival recevra entre autres: le billet d'un voyage au Carnaval de Québec 1971 (une gracieuseté d'Air Canada) avec dépenses payées par le Festival du Voyageur; une photo "mod decor" (valeur de $200.00) par Perrin du Manitoba; un ensemble robe et manteau par Mode-Cap boutique; et un téléviseur portatif, gracieuseté de la Société Fleetwood.



Lorraine Guyot
Club des hommes d'affaires



Jean Willis
Club social Dubuc



Brigitte Prince
Radio-Canada



Marjolaine St-Pierre
Perrin du Manitoba

Nancy Craig
Red Top Drive-Inn



Lynne Dupas
Centre Culturel de St-Bon.



Hélène Deniset
Centre récréatif Notre-Dame

Gayle Beardsley
Student Nurses Assoc.
St. Boniface Hospital

Paulette Champagne
F. Champagne,
Mechanical Contractor Ltd.

Lucille Lambert
Club Fémina —
Collège de St-Boniface

Le Québec a été moins touché par les grèves en 1969 que l'Ontario et le reste du Canada

QUEBEC — La province de Québec se situe avantageusement dans le tableau des grèves en 1969, comparativement à la province de l'Ontario et au reste du Canada. En effet, durant l'année qui vient de se terminer, si l'on exclut les travailleurs agricoles, les 1,838,000 salariés du Québec ont perdu, en moyenne, seulement 0.66 jour en grève chacun, tandis qu'en Ontario, pour un total de 2,626,000 salariés, la perte moyenne est de 2.10 jours, selon des statistiques du gouvernement de Québec.

Pour ce qui est du Canada, le service de recherche du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec fournit, sous réserve du rapport du Bureau fédéral de la Statistique, les chiffres suivants: 6,729,000 salariés et 1.15 jour perdu en grève. Quant au nombre total des grèves, il a été de 161 au Québec, 236 en Ontario et 495 dans tout le Canada.

Les 161 grèves survenues au Québec ont touché 115,532 salariés pendant un total de 3,920 jours, c'est-à-dire 1,230,449 jours-hommes perdus.

Le nombre moyen de jours perdus en grève pour les travailleurs impliqués est donc de 10.6 jours. Les chiffres pour l'Ontario sont les suivants: 122,033 travailleurs impliqués pendant 8,473 jours, pour un total de 5,510,313 jours-hommes soit 45.2. Le nombre moyen des travailleurs touchés par les grèves était de 717 au Québec et de 517 en Ontario. (Il est malheureusement impossible d'obtenir dès maintenant les chiffres pour l'ensemble du Canada).

Au Québec, des 161 entreprises ou industries touchées par une grève en 1969, trois secteurs ont été particulièrement éprouvés. Il s'agit, dans l'ordre, en tenant compte du nombre total de jours-hommes perdus:

1) de l'industrie de la construction (471-862 jours-hommes)

2) du secteur de l'enseignement (93,992 jours-hommes)

3) des garages (65,062 j-h.)

Cependant cet ordre est modifié si l'on tient compte du nombre moyen de jours perdus par salarié impliqué puisque les 471,862 jours-hommes perdus dans l'industrie de la construction ont touché 13,808 travailleurs, soit une moyenne de 305.8 jours chacun.

Dans l'enseignement, les 66,332 enseignants, soit une moyenne de 1.4 jour chacun et les grèves dans les garages du Québec, pour un total de 65,062 j-h perdus, ont affecté 992 salariés, soit 69.6 jours chacun en moyenne.

NOTE

Cette semaine, rubrique "Nos lecteurs nous écrivent se trouve en page sept.

Misez sur la recherche en contribuant à la souscription de la Fondation des Maladies du Coeur. Une des découvertes dans ce domaine vous sauvera peut-être la vie un jour.

Communiqué

La Chambre de Commerce de St-Boniface tient à rappeler à tous les électeurs qu'il y aura élection d'un commissaire d'école le mercredi 25 février prochain. Il est de leur devoir d'exercer leur droit de vote. Le choix d'un représentant à la Commission scolaire est de suprême importance et concerne toute la population. Donc, mercredi prochain, tous aux bureaux du scrutin qui seront ouverts de 9 h du matin à 8 h du soir.

Votez comme bon vous semble mais allez voter!

Comment voulez-vous votre Québec?

"MÉDIUM - SAIGNANT"

MONTREAL — La Comédie-Canadienne présentait récemment une pièce de Françoise Loranger, "Médium-saignant", qui est plus qu'une pièce; plus vrai qu'une manifestation, plus vivante qu'une assemblée d'animation populaire...

"Médium-saignant" expose le conflit de deux générations qui s'affrontent au sujet d'une des questions les plus graves au Québec: le problème de la survivance de notre langue, c'est-à-dire celui de notre propre survivance.

"Médium-saignant" c'est aussi le drame de la peur, cette peur viscérale qu'on nous a léguée et qui nous emprisonne dans une existence conventionnelle que des maîtres-chanteurs ou des gens bien intentionnés s'évertuent à préserver pour sauvegarder leurs intérêts ou pour répondre à leurs propres croyances.

Dans "Médium-saignant", on défend la thèse du statu quo et on défend aussi les droits de ceux qui exigent un Québec français. Le spectateur se sent impliqué dans cette lutte oratoire qui ne manque pas de l'émouvoir. Il peut, s'il en ressent le besoin, dire ou son désaccord ou son approbation. A la fin de la pièce, les personnages procèdent à un exorcisme où chacun avoue sa haine respective. C'est la première fois, selon le metteur en scène Yvan Canuel, que le public québécois a l'occasion de se regarder dans un miroir. Libre à lui, par la suite, de poursuivre son examen de conscience.

"Médium-saignant" est une pièce qui "prend aux tripes", une pièce où le rire est sous-jacent au drame. Un groupe d'excellents comédiens font partie de la distribution de "Médium-saignant". Entre autres, Jean Duceppe, Roger Garand, Jean Brousseau, Rolland D'Amour, Raymond Royer, Jacques Galipeau, Ernest Guimond, Hélène Loiselle, Louis Aubert, Paul Guévremont, Réjean Roy, Marie Bégin, etc.

(Extrait de l'Information Nationale, janvier 1970)

Hommage à une grande équipe

D'ici l'été, ainsi que le précise M. Claude Ryan, le soixantième anniversaire de fondation du journal "Le Devoir" sera célébré de façon très élaborée. Nous nous empressons aujourd'hui de nous associer par la pensée aux sentiments de fierté qui animent l'exceptionnelle équipe qui oeuvre si brillamment au quotidien de la rue Notre-Dame.

Vigilant, attentif, faisant preuve de tous les courages, notre confrère s'est taillé une place prestigieuse dans le domaine de la presse écrite, au Canada. Or, sur le plan du prestige la direction actuelle n'avait qu'à suivre scrupuleusement la ligne de force tracée par le fondateur, Henri Bourassa. Elle a fait mieux et plus. Le prestige acquis dès le départ, solidement renforcé par les Pelletier, Héroux, Laurendeau, Filion et constamment soutenu par l'équipe des nouvellistes, ce prestige disons-nous, s'est affirmé au cours des vingt dernières années, sûrement les plus dures, les plus dramatiques de l'histoire de notre province.

"Chien de garde", le mot est de Lionel Groulx, le journal "Le Devoir" ne montre pas les dents pour apeurer: il sait mordre et il a déjà mordu! Faites confiance à son actuel directeur, M. Ryan: chaque fois que nécessaire il aura la dent dure pour les théoriciens perdus dans les nuages, les hâbleurs, les immenses farceurs, les faux prophètes, bref pour tous ceux qui, en faisant injure à l'intelligence, s'arrogent le droit de dicter sa conduite à l'homme québécois. A cet égard, la vigilance de notre confrère est rarement trompée et si parfois ses prises de position sont ultra-catégoriques, percutantes, voire irritantes, rendons-lui le haut témoignage de ne craindre personne et de dire carrément ce qui doit être exprimé.

Journal d'une élite un peu prétentieuse et coupée du bon peuple. Non pas! Journal et uniquement cela... ce qui est énorme en ce monde d'aujourd'hui. Présence quotidienne afin de remettre en question tant de problèmes si facilement ignorés ou oubliés. Attitude clairvoyante sur les points délicats et ardente franchise lorsqu'il s'agit de tancer les extravagants et de donner raison à ceux dont l'honnêteté intellectuelle est aussi évidente que lucide. Pas facile tous les jours, certes. Eh bien, tel est le métier.

Henri Bourassa était tranchant, Pelletier subtil et habile; Héroux était la persistance faite homme; Laurendeau maniait la dialectique avec une finesse incomparable; Filion savait être dur et rude et combien convaincant.

Ces hommes qui ont remarquablement marqué le journalisme de combat au Québec ont créé une tradition toujours respectée: les années n'en ont pas amoindri la rigueur, au contraire. A notre confrère nous apportons donc le témoignage non équivoque de tout le milieu journalistique. A soixante ans l'horizon est plus vaste que jamais, la vigilance du journal "Le Devoir" aura encore à s'employer... magistralement.

Roger Champoux
(La Presse, 16-1-70)



CITE DE SAINT-BONIFACE

Proclamation

ATTENDU que la Province de Manitoba fête le Centenaire de son entrée en Confédération;

ATTENDU qu'en marge de ce Centenaire, le Festival du Voyageur tiendra un Carnaval d'hiver les 26, 27, 28 février et le 1er mars;

ATTENDU que la Ligue Mineure de Hockey tiendra ses finales pendant le Carnaval;

QU'IL SOIT DONC CONVENU qu'en ma qualité de maire de Saint-Boniface, province de Manitoba, je, soussigné, Edward Turner, proclame le samedi 28 février 1970

JOUR DE LA LIGUE MINEURE DE HOCKEY DE ST-BONIFACE

et déclare que toutes les joutes de hockey qui auront lieu le jeudi 26 février et le vendredi 27 février, feront partie de cet événement, et j'invite toute personne intéressée au Hockey Mineur à prendre une part active au Festival.

DIEU PROTEGE LA REINE

Donné à St-Boniface, en la Province de Manitoba, ce 17e jour de février, A.D. 1970.

Edward TURNER
Maire

LOUIS RIEL par G. F. Stanley

(Suite de la deuxième page)

A la suite de l'exécution de Riel, une réunion monstre eut lieu à Montréal le 22 novembre. Cela a été, probablement, la plus grande réunion politique dans l'histoire de notre pays. Des milliers de personnes se pressaient sur le Champ-de-Mars et trente-sept orateurs prirent la parole de trois plates-formes différentes. Conservateurs et Libéraux rivalisèrent dans leurs dénonciations de Macdonald et des trois ministres canadiens-français qui lui étaient restés fidèles. On les traita de traitres, d'ennemis de leur race.

Le résultat de cette assemblée fut, ce que le Sénateur Conservateur F.-X. Trudel appela, le "mouvement national" mais ce que Mercier préférait nommer le "parti national". Le nouveau parti était une combinaison de Conservateurs dissidents et de Libéraux pleins d'espoir, rassemblés sous la bannière du patriotisme. "Je ne viens pas ici, comme chef du parti libéral", déclara Mercier, "Je viens ici comme Canadien français, ayant ressenti, comme vous, l'injure faite à notre nationalité". Mercier parlait du fond du coeur. Son appel était émouvant et convaincant.

Encouragés par un premier succès dans les élections secondaires de Lotbinière, Mercier et le parti Nationaliste maintenaient, sans aucun répit, leur campagne politique. Durant l'été 1886, l'administration Conservatrice à Québec continua la lutte, et il y eut des élections générales. Ce furent des élections acharnées. Par bien des côtés, elles rappelaient les journées de 1837, avec Mercier prenant la place de Louis-Joseph Papineau. Partout où les Conservateurs se montrèrent, ils furent accueillis par une pluie de bouts de corde et par d'immenses effigies de Louis Riel. Quand les résultats furent rentrés, les deux côtés réclamèrent la victoire — mais la victoire était vraiment restée aux Conservateurs nationalistes qui tenaient l'équilibre des forces, et leur soutien allait non pas aux "pendards", mais au "parti national". En janvier 1887, Honoré Mercier devint Premier ministre du Québec. Le régime Conservateur était terminé. Tarte écrivait dans le **Canadien** au sujet des Conservateurs nationalistes: "Ils ont fait mal au parti conservateur; mais ils n'ont tiré autre résultat que celui d'accroitre la force du parti libéral".

Le fantôme de Louis Riel hanta de nouveau les plates-formes politiques en 1887, lors des élections fédérales, mais il avait eu sa revanche. Et d'une certaine manière, cette revanche était justice. Bien que Macdonald ait réussi à obtenir trente-trois sièges sur soixante-cinq à Québec, l'influence Conservatrice traditionnelle au Canada français avait été fortement affaiblie, et les électeurs étaient disposés à placer leur confiance dans le parti dirigé par un des leurs, Wilfrid Laurier. Il ne pouvait y avoir aucun doute au sujet de la loyauté de Laurier à sa race. Ainsi, ce fut l'image Libérale et non Conservatrice qui porta la "tuque" de l'Habitant, et la voix Libérale, plutôt, que Conservatrice, qui s'exprima avec l'accent français au Canada.

• • •

Tel fut le rôle de Riel dans notre histoire? Défenseur visionnaire d'une époque culturelle obscure à l'ouest du Canada, il devint le martyr de la nation canadienne-française: membre du Parlement Conservateur qui n'occupa jamais son siège, il devint le Némésis du parti Conservateur au Canada: poursuivi, chassé de la province dont il fut le fondateur, il est devenu, cent ans plus tard, l'homme le plus reconnu, le plus honoré de tous ceux qui ont contribué à l'entrée de la province du Manitoba dans la Confédération canadienne. Un paradoxe de l'histoire? Non. Simplement la justice historique; ou, en d'autres mots, la destinée.

FIN

Au poste CBWFT

JEUDI 19 FEVRIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Les carnets du major Plum Pouding (C)
5:00—Bidule
5:30—La légende de bas de cuir (C)
6:00—La paire gagne (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Les grands films: "New York appelle Super Dragon" (C). Film d'espionnage avec Ray Danton, Maria Meil et Jess Hahn. Un agent des services secrets américains se rend en Hollande pour enquêter sur les opérations d'un gang qui fait le trafic d'une drogue dont sont victimes des étudiants américains. Il tombe bientôt dans un piège que lui ont tendu ses ennemis par le truchement d'une belle femme. (Italo-franco-monégasque 1965)
9:30—Le Sel de la semaine
10:30—Au point — Emission d'affaires publiques animée par Rhéal Teffaine
11:00—Cinéma: "La femme nue". Drame passionnel réalisé par André Merthomieu, avec Gisèle Pascal, Yves Vincent, Michèle Philippe, Jean Davy, Paulette Dubost et Jean Tissier. D'après la pièce d'Henry Bataille. Les difficiles débuts d'un jeune peintre, sûr de son talent, et qui s'acharne contre l'indifférence et la misère. Il porte chez un marchand sa toile "la femme nue" qu'il avait peinte d'après son amie. Un prince, dont la femme a admiré le tableau, achète au peintre sa production. (Français 1949)

VENDREDI 20 FEVRIER

1:30—Emissions scolaires — Nos écrivains à l'écran: "Le médecin malgré lui". Elèves de la 11e année-cours général. Cette émission a été entièrement réalisée en décors extérieurs, en Provence, près de la Fontaine de Vaucluse par François Gir. Pièce de Molière.
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Yogi l'Ours (C)
5:30—Tour de terre
6:00—Les deux D (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—La Soeur volante (C)
8:00—Donald Lautrec "Chaud" (C)
8:30—Les règles du jeu (C)
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "Le trou". Drame de Jacques Becker, avec Michel Constantin, Marc Michel, Philippe Leroy, Raymond Meunier et Jean Kéraudy. Cinq détenus de la prison de la Santé tentent de s'évader. Pour cela ils creusent le plancher de leur cellule afin d'atteindre les souterrains puis les égouts. Mais il leur faudra encore creuser un mur qui sépare les égouts de l'extérieur. (Français 1959)

SAMEDI 21 FEVRIER

1:30—Cours universitaires — "Histoire du Canada"
2:15—Cours universitaires — "Littérature canadienne-française"
3:00—Roquet Belles-Oreilles
3:30—Robin-Fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Les aventures célèbres de M. Magoo (C)
5:00—Si Jeunesse pouvait
5:30—L'heure des quilles
6:30—Le téléjournal
6:35—Atome et galaxies (C)
7:00—Cher oncle Bill (C)
7:30—Jinny (C)
8:00—Cinéma: "Motif du divorce: l'amour". Comédie sentimentale de Cyril Frankel avec Dany Robin et Violetta Ferrari. Divorcée quatre fois, une richissime présidente d'une société avicole cherche à épouser un éminent avocat dont la mission consiste à enquêter pour l'O.N.U. sur la prostitution. (Allemand)
8:30—Histoires vraies
10:00—Bonheur conjugal
10:23—Politique fédérale: Libéral
10:30—Les couche-tard (C)
11:00—Cinéma: "L'Opération diabolique". Drame de John Frankenheimer, avec Rock Hudson, Solome Jens, John Randolph et Will Greer. Un homme d'affaires quinquagénaire se voit proposer une transformation chirurgicale qui lui rendra santé et jeunesse et de plus, déguisant sa disparition en suicide, lui permettra de recommencer une vie nouvelle. Ayant accepté, il se retrouve peintre en vogue sur la côte californienne dans le corps d'un séduisant jeune homme de trente ans. (Américain 1966)

DIMANCHE 22 FEVRIER

1:45—Le golf et ses étoiles
2:30—Le temps s'ouvre (C)
3:00—D'Iberville (C)
3:30—Langue vivante
4:00—D'hier à demain
5:00—Cinq D
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Les Beaux Dimanches (C)
10:30—Dossiers
11:00—Cinéma: "La grande offensive alliée, 1943-44. Trente ans d'histoire. Documentaire de Suzanne Baron sur la guerre 1939-45.

LUNDI 23 FEVRIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Grujot et Délicat (C)
5:00—M. Surprise présente (C)
5:30—Les aventures du Seaspray
6:00—Le monde fabuleux du ski
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et sport
7:15—A Propos
7:30—Les belles histoires (C)
8:30—Ma Sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Le Paradis terrestre (C)
10:00—Les espions (C)
11:00—Cinéma: "Amours difficiles". Films à sketches de S. Sollima avec Enrico Maria Salerno, Catherine Spaak et Nadja Tiller. "Ah les femmes" — Un don Juan se retrouve sur une plage en compagnie d'une adolescente qui veut se faire passer une une femme d'expérience. "L'Avare" — Un jeune homme tombe amoureux d'une jeune femme. Mais il a peur d'aliéner sa liberté et de dépenser son argent. "Le Serpent" — Un couple d'Anglais, en vacances en Sicile. Lui, professeur d'âge mûr, s'intéresse surtout à ses livets; Elle, encore jeune, cherche l'aventure. "L'aventure du soldat" — Dans un compartiment de chemin de fer, un jeune permissionnaire tente des avances discrètes auprès d'une jeune et jolie veuve assise près de lui. (Italo-allemand 1964)

MARDI 24 FEVRIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Sol et Gobelet (C)
5:00—Mini fée (C)
5:30—Techno-Flash (C)
6:00—Skippy (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Cinéma du mardi: "Confidences sur l'oreiller" (C). Comédie de Michael Gordon, avec Doris Day, Rock Hudson, Tony Randall et Marcel Dadio. Une jeune décoratrice doit partager sa ligne téléphonique avec un compositeur. Comme il est beau garçon, il a beaucoup d'admiratrices qui lui téléphonent sans arrêt. La jeune fille intervient dans les conversations pour se plaindre et une solide inimitié s'installe entre les deux abonnés. (Américain 1959)
9:00—Rue des Pignons
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Format 60
11:00—Ciné-club: "Pierrot le fou". Comédie dramatique écrite et réalisée par Jean-Luc Godard, avec Jean-Paul Belmondo et Anna Karina. Un homme quitte sa femme pour s'enfuir avec une amie qui fait partie d'un groupe de terroristes. Tous deux échouent sur la Côte d'Azur où ils vivent seuls un certain temps dans une crique isolée. Mais la jeune femme s'ennuie et le pousse à participer à un coup de main organisé par des amis. (Franco-Italien 1965)

MERCREDI 25 FEVRIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Fanfreluche (C)
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les deux D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—La Bohème (C)
8:00—Cinéma: "La nuit fantastique". Film de Marcel L'Herbier, avec Fernand Gravy, Micheline Presle, Saturnin Fabre, Michel Vitold et Bernard Blier. Un jeune étudiant pauvre doit travailler aux Halles, la nuit. Il s'y assoupit fréquemment et dans ses rêves revient une apparition féminine, toute habillée de voiles blancs. Une jeune femme réelle, celle-là le réveille un soir. Elle l'entraine dans des lieux étranges. Il la suit, croyant rêver. (Français 1942)
9:30—Prenez le volant
10:00—Les Incorruptibles
11:00—Cinéma: "César Borgia". Aventures pseudo-historiques de Pino Mercanti, avec Cameron Mitchell, Conrado Sanmartin et Gloria Milland. Au faite de sa gloire, César Borgia ne trouve plus de résistance que dans la ville de Forli. En revanche, ses ennemis personnels conspirent contre lui. Les conjurés envoient à César une jeune fille qui doit l'empoisonner. (Italo-espagnol 1962)

Tex Lecor
(voir annonce plus bas)

Festival de musique du Manitoba

Le 52e Festival de musique du Manitoba aura lieu du 2 au 14 mars et un certain nombre d'écoles de St-Boniface y participeront. Ce sont: Prendergast, Howden, Frontenac, Lacerte, Général Vanier, Provencher, Radisson, Béliveau, William Russell et Van Belleghem. Parmi les autres concurrents se trouvera un groupe d'instrumentistes de la Division scolaire de St-Boniface.

Le dernier concert aura lieu le mercredi 18 mars à la Salle du Centenaire. Les billets seront disponibles aux endroits usuels à raison de $1.50 à $2.50. Le concours pour le Rose Bowl aura lieu le vendredi 13 mars à l'Auditorium de Winnipeg. Les billets seront en vente à la porte à raison de $1.00.

Les billets pour les compétitions individuelles seront de 50c et le billet de série de $5.00, mais ce prix ne comprendra pas le concert final.

La critique newyorkaise applaudit le nouveau long métrage de l'ONF

"Prologue", un long métrage de l'Office national du film du Canada dont le thème est centré sur l'agitation de la jeunesse contestataire, a été magnifiquement reçu par la majorité des critiques présents a la première mondiale du film qui eut lieu le 29 janvier, à New York, au "Thirty Fourth Street Theatre".

Kathleen Carrol, du Daily News, qui donne à "Prologue" la cote "trois étoiles", écrit: "Cela a la franchise des radicaux de la gauche nouvelle, la spontanéité chaleureuse des hippies. Exposée avec tant de charme, pour une fois, l'aliénation de ces jeunes se comprend clairement".

Dans le New York Post, Archer Winsten fait l'éloge des séquences tournées pendant les émeutes de la Convention du Parti démocrate de Chicago en ces termes: "En tant que témoin direct des jeunes idéalistes protestataires à longues crinières, 'Prologue' peut être considéré comme le meilleur spécimen filmé de notre temps".

L'une des critiques les plus enthousiastes a été faite par Brad Darrach, du nouveau magazine cinématographique de Life: "'Prologue' est un beau film qui nous fait entendre clairement la voix des leaders Hippies et de leurs tenants, des jeunes du 'Flower Power', de la gauche nouvelle et nous expose avec discernement le sens de leur engagement".

Parlant des principaux personnages, Jesse et Karen, interprétés par l'Américain John Robb et la Montréalaise Elaine Malus, M. Darrach dit: "Leur jeu est si vrai qu'ils nous donnent l'impression qu'ils ne jouent pas". Et le critique newyorkais conclut: "Le réalisateur Robin Spry voit sa génération d'une façon saine et rigoureuse. Tout en étant conscient des erreurs de cette jeunesse, il approuve son audace et semble convaincu que sous son apparent débraillé, elle apporte à la société une philosophie nouvelle".

Selon Bernard Drew, chroniqueur de la chaine de journaux Gannet, "Prologue" est le meilleur des films dans lesquels interviennent les événements de la Convention du Parti démocrate de Chicago. "Les scènes de Chicago sont parfaites ... bien supérieures à toutes celles que j'ai pu voir ailleurs". "Abbie Hoffman y prouve le magnétisme irrésistible de sa personnalité". Et le journaliste ajoute à propos de l'interprétation de Jesse par John Robb: "Son jeu est sincère, fort et convaincant. Il nous présente la cause qu'il défend de façon absolument admirable".

The Village Voice, le plus important des journaux "underground" de New York, dit de "Prologue": "On croirait que rien n'est plus difficile à réussir en ce moment qu'un film sur le monde des hippies engagés. Pourtant, 'Prologue' le fait avec une telle acuité qu'après lui, plus rien ne peut être dit, cinématographiquement, sur le sujet".

Victoria Sullivan, professeur à l'Université Columbia, écrit dans "University Review". "'Prologue' est un film d'une qualité exceptionnelle. Ce qui le rend particulièrement intéressant: la façon positive avec laquelle il nous fait participer à la vie d'un jeune radical, la rencontre avec Abbie Hoffman, les excellentes séquences sur les événements de Chicago et la technique de cinéma-vérité". "Abbie Hoffman est si extraordinaire, qu'à lui seul, il justifierait le prix du billet de cinéma". "Il y a eu Chicago. Il y a 'Prologue'. Allez le voir".

"Prologue", qui a été acclamé par la critique aux Festivals du film de Venise, de Londres et de la Nouvelle-Delhi, prendra l'affiche au cinéma Le Dauphin à Montréal, le 21 février prochain, et à Toronto, au cinéma Coronet-Odéon, le 20 février.

Il sera lancé à Londres, le 24 février, au Paris-Pullman Theatre. Peu après "Prologue" sortira à Hamilton, Ottawa et Calgary.

Chronique de CBWFT

Zoom sur Léo Ferré, Georges Dor, André Gagnon et Claude Valade

En couleur à **Zoom**, au réseau français de télévision de Radio-Canada, le dimanche 22 février, à 19 h 30, Léo Ferré.

Léo Ferré interprétera quatre chansons: "Comme une fille, la Musique, les Anarchistes et C'est extra".

"La Musique" fait partie du nouvel album Baudelaire de Léo Ferré. Les autres chansons ont été inspirées par les événements de mai '68, événements qui ont profondément marqué Léo Ferré. Lui qui de tout temps a donné gracieusement des galas pour les anarchistes — il a toujours parlé ce langage-là — il devient le chantre de la contestation (mot qu'il déteste), de la révolution permanente. Disons aussi que c'est l'état d'esprit qui anime une brochure, "Mon programme", qu'il a écrite, mise en page et imprimée luimême ("L'important, c'est le pavé") et qui a coloré son récent tour de chant présenté d'abord en Afrique du Nord puis durant sa tournée en banlieue avec le Théâtre de la région parisienne (octobre '68).

Les autres invités de l'animateur Yves Corbeil seront André Gagnon, Georges Dor et Claude Valade. Pour ce **Zoom**, c'est le chorégraphe John Stanzel qui réglera les mouvements des danseurs et des danseuses.

André Gagnon a remporté un brillant succès avec son disque "Les Amants", enregisté à Londres en 1968. Les pièces qu'il a choisies pour **Zoom** font partie de son deuxième microsillon, gravé lui aussi en Angleterre. Ici encore, les orchestrations et l'interprétation d'André Gagnon font des mélodies qu'il a harmonisées des oeuvres qui plairont au plus vaste public. A **Zoom**, André Gagnon jouera trois pièces: "Notre amour, Une fois encore et la Danse à Saint-Dilon".

Le chansonnier-poète Georges Dor interprétera quatre de ses compositions: "Je t'aime, je te le jure, Ma femme, les Ancêtres et Ceux que j'aimais". L'auteur de "la Manic" est aussi le poète de la vie quotidienne. Dans une entrevue qu'il accordait à un journaliste de La Presse, il a déclaré: "Ce qui compte davantage dans une chanson, c'est le texte. Il s'agit d'abord de trouver une idée. Ou plutôt: de choisir, parmi cinq ou six idées, celle qui est vraiment la bonne. Pour moi, c'est ça, la grande difficulté quand je fais une chanson: savoir choisir parmi les idées ... Les mots charrient tout un monde d'images, tout un monde de mots, tout un monde de notes également. Je laisse les paroles chanter. Les paroles sont déjà de la musique".

Chanteuse qui a la faveur d'un large public, Claude Valade se fera, à **Zoom**, l'interprète de deux mélodies qui font la gloire de Frida Boccara et d'Aznavour: "les Moulins de mon coeur et le Temps".

Ce **Zoom** sera réalisé par Marcel Brisson.

Au Centre Culturel de St-Boniface

Cabaret de la St-Valentin

Quelque cent quarante personnes assistaient au cabaret de la St-Valentin du 14 février dernier. Pierre Calvé, compositeur-interprète québécois, était l'artiste invité. C'est dans une ambiance d'amitié que la soirée se déroula. Nous espérons revoir Pierre Calvé parmi nous d'ici peu.

Soirée Monte Carlo

A ne pas manquer la soirée Monte Carlo du 28 février à la salle académique du collège. L'entrée est de $2.50 et donne droit au succulent Smorgasbord qui sera servi en fin de soirée. Les jetons se vendront à 10c et 25c chacun. On peut acheter un billet pour la soirée au Centre Culturel, à la Chambre de Commerce de St-Boniface et à la Caisse populaire Sts-Martyrs.

Festival du Voyageur

Le Festival du Voyageur approche, et on vous rappelle que le couronnement de la Reine du festival aura lieu le 25 février au gymnase Notre-Dame. C'est un événement unique dans l'histoire du Manitoba et tous devraient y assister, surtout les hommes, toujours en quête du beau! A remarquer aussi que le grand bal costumé se tiendra le 27 février au gymnase Holy Cross.

Défilé de mode

Le comité social du Centre vous invite à son défilé de mode les 4 et 5 mars prochain. Les modes féminines seront gracieusement fournies par la Mad Cap Boutique du Centre d'atchat Southdale. Chez Huot présentera la mode masculine. Il y en aura pour tous les goûts; de l'adolescence à l'âge mûr. On y présentera plusieurs styles de coiffures pour hommes et pour dames. L'entrée est de $1.50 et comprend un goûter et des rafraichissements. C'est à 8 heures au Centre Culturel. Tous (hommes et femmes) sont les bienvenus.

Présentation d'un spectacle

Du 2 au 6 mars prochain, le Théâtre de la Place de Montréal présentera un spectacle au Centre Culturel. Cette troupe, venue de l'Est, nous offrira une pièce intitulée "Le Quadrillé". Tous les Franco-Manitobains sont fortement invités à y assister. Pour plus de détails, renseignez-vous auprès de la secrétaire du Centre. Le numéro à composer est 233-3539.

Le publicitaire

"Le temps s'ouvre"

Emission du 22 février: "Mettre le cap sur l'espérance" — Dans le monde où nous sommes, les plus belles promesses sont accompagnées des pires échecs, au point que nous ne savons plus s'il n'est pas naïf d'espérer. Au début d'un nouveau thème qui portera sur l'Eglise et l'espérance, voici un dossier permettant de mettre le cap sur l'espérance.

Soirée au cinéma de l'Orchestre des écoles du Grand Winnipeg

Le G.W.S.O. (Greater Winnipeg Schools Orchestra) organise une soirée de cinéma à laquelle on présentera en première dans la capitale, le film "Hello Dolly" au tout nouveau Northstar Cinema, angle Portage et Smith.

On sollicitera des contributions à la soirée qui aura lieu le 4 mars, à 8 h. Les profits réalisés serviront à payer les dépenses de l'orchestre des jeunes pour une tournée qu'ils espèrent entreprendre vers la côte du Pacifique en juillet, afin de faire valoir les talents des artistes des écoles du Manitoba.

L'Orchestre des écoles du Grand Winnipeg est composé de cinq orchestres et fanfares de concert. Selon le président du GWSO, M. S. Richard Miles, les jeunes espèrent répéter leur "Play-A-Thon", concert donné au Parc Polo avant Noël, au temps de Pâques.

On peut se procurer des billets auprès des membres du Comité des parents, de Mme Nan Hoskins, à la Division scolaire no 1, ou aux endroits d'usage. Pour obtenir plus de renseignements, on est prié de contacter Crockett Writers Limited, 3-590, rue Roseberry, Winnipeg 21, Man. (téléphone 888-7224).

Artistes peintres du Manitoba, commencez à peindre

Le Comité des dames de la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg organise une Foire artistique '70 qui aura lieu du 21 au 24 avril au Mall du Parc Polo. Les artistes désirant y apporter leurs oeuvres de peinture ou de céramique sont priés d'écrire à Mme R. E. Sheen, 101, boulevard Lamont à Tuxedo, pour obtenir la formule d'inscription et d'envoyer leur cotisation de $3.00.

On discontinue cette année la participation de groupes afin de porter plus d'attention aux artistes individuels. Un prix spécial, à l'occasion du Centenaire, sera offert pour la peinture représentant le mieux les 100 années du Manitoba.

Pour plus de renseignements, on doit s'adresser à Mme P. Y. Jacob, 188, rue Cambridge, Winnipeg 9, Manitoba.

A l'Affiche

Film du Jeudi

Le premier film qui passera à l'écran de la Galerie des Beaux-Arts portera sur l'oeuvre de Paul-Emile Borduas, un des plus grands peintres canadiens contemporains. Borduas commença par des peintures religieuses, puis passa à la peinture abstraite.

L'autre film "City Out of Time" explore les richesses artistiques de la ville de Venise. Canaletto les avait captées, il y a deux cents ans; ses tableaux les révèlent dans toute leur splendeur.

La Symphonie

Sous la direction de George Cleve, les 21 et 22 février, l'orchestre symphonique de Winnipeg présentera un programme "Salut à l'opéra", mettant en vedette la soprano Teresa Stratas et le ténor Jon Vickers. On entendra des extraits chantés et interprétés par l'orchestre, de Carmen, la Traviata, Pagliaci et Otello. Le concert aura lieu à la Salle du Centenaire.

Née à Toronto, Mlle Stratas, depuis ses débuts à l'opéra, est allée de triomphe en triomphe en Europe et en Amérique. En Russie, la presse n'a pas tari d'éloges à son égard.

John Vickers, un autre Canadien, né à Prince-Albert, Sask., est un ténor qui étudia la musique et le chant au Conservatoire de Toronto. Il fit ses débuts à l'Opéra royal de Londres. Il chanta tout à tour aux opéras de Vienne, San Francisco, Chicago, Metropolitain de New York, à la Scala de Milan, etc.

La vie au Petit Séminaire

Le dimanche 8 février, nous avions notre grand événement de l'hiver, notre festival de glace qui avait pour thème cette année "Du neuf, du vieux".

A 1 h 15, l'ouverture officielle était soulignée par l'abbé Fernand Desjardins, avec le dévoilement de notre nouvel écusson sportif qui souligne bien le nom de nos équipes. Il s'agit d'un grand "b" minuscule lequel encercle un bison aux lignes modernes. A 1 h 30, notre première joute de hockey de l'après-midi, alors que notre club Bison II recevait le club de St-Georges. Puis, à 2 h 30, une partie de ballon-balai qui mettait en vedette les élèves contre les anciens. Ce fut un bon duel au compte de 0 à 0. A 3 h, une autre partie de hockey au programme, cette fois Bison III contre un club du Précieux-Sang. Une belle victoire pour les nôtres au compte de 3 à 1. Bison III se devait de réparer la défaite de 3 à 0 que subissait Bison II au début de l'après-midi. La grande attraction de la journée fut sans doute la fameuse course en traîne sauvage qui commençait à 4 h. Comme conclusion, disons que les abbés ont le souffle court. A 4 h 30, la dernière activité au programme sur glace était une partie de ballon-balai, cette fois les mères contre les filles. On dit que les religieuses furent les grandes vedettes de cette joute. Le dernier événement au programme de notre festival fut un concours de sciage de bûches de bois, lequel fut brillamment remporté par MM. Raoul Hébert et Cyrille Parent. Près de 200 personnes sont venues assister et participer à notre festival 1970. On semble avoir beaucoup admirer et apprécier les monuments de glace habilement montés et sculptés par les gars. Il y avait 17 monuments en tout, les uns exprimant une réalité ancienne, les autres une réalité moderne.

Les trois prêtres du Séminaire profitant du congé du mois, alors que les gars étaient tous partis chez eux, ont invité leurs confrères à une soirée amicale et fraternelle. Cette rencontre avait pour but de souligner le 10e anniversaire de notre maison.

Nous sommes présentement rendus aux semi-finales de nos ligues de hockey intermurales. Il semble que la lutte sera chaude jusqu'à la fin. Il serait imprudent de faire présentement des prédictions. Nous souhaitons bonne chance à tous les clubs qui bataillent fermement pour remporter la victoire finale et l'honneur du trophée.

Le chroniqueur



La jeune skieuse canadienne, Betsy Clifford, 16 ans, étudiante d'Ottawa, a remporté samedi dernier la médaille du slalom géant pour dames au championnat mondial du ski alpin à Val Gardena, Italie. (Cliché TTS)

La Chorale du Précieux-Sang

La Chorale du Précieux-Sang, sous la direction de M. Gilles Cormier, tint son assemblée annuelle le 21 janvier, avec 40 membres présents. En l'absence du président, M. Oscar Rochon, le vice-président, M. A. Fréchette, dirigea l'assemblée et fut par suite élu président pour l'année 1970. M. Filion accepta le poste de vice-président; M. M. Fontaine, secrétaire; M. A. Gendron, trésorier; Mme Lise Provencher, en charge de la bibliothèque. Mme H. Délionet fut nommée au comité de recrutement; Mme H. Lamoureux, au comité social et de publicité, et M. M. Cormier, au comité d'accueil.

Les élections terminées, M. le président remercia le directeur et les membres pour leur dévouement et leur coopération, surtout l'exécutif sortant de charge. On toucha ensuite quelques points de la constitution, et on discuta des activités futures.

Surveillez les journaux pour les activités prochaines de la Chorale du Précieux-Sang dont la réputation n'est plus à faire.

Chaque année plus de 50,000 Canadiens périssent de maladies cardiaques. Ce chiffre dépasse le total de toutes les autres causes de décès.

Imposante cérémonie chez les Louveteaux de la meute Langevin de Saint-Boniface

Le vendredi soir 6 février se déroulait au Local scout, 446, rue Aulneau, une imposante cérémonie des Louveteaux de la meute Langevin.

Mme Jeannine Beaulieu, cheftaine, adressa un mot de bienvenue aux parents présents. En termes choisis elle sut nous expliquer comment la promesse était une étape importante chez le garçon et comment les parents peuvent aider et guider l'enfant à vivre cette promesse. Voilà pourquoi elle demanda à chacun de se tenir debout derrière un garçon, la main sur son épaule au moment où il fera sa promesse, l'assurant ainsi qu'il ne sera pas seul dans cet engagement.

Un beau groupe de 14 garçons, bien préparés et de leur bon gré, défilèrent devant leur aumônier, M. l'abbé Jean, pour recevoir sa bénédiction. Ensuite ils se présentèrent devant "Akéla", leur cheftaine, pour réciter leur promesse et recevoir le béret et le foulard, gage symbolique qu'ils font désormais partie de la grande famille du scoutisme.

Un court programme suivit sous la présidence d'un petit Louveteau comme maître de cérémonies, accompagné de Gérald Dubois.

M. l'abbé Jean prit ensuite la parole pour féliciter ces nouveaux loups et remercier les cheftaines et les assistantes pour leur dévouement inlassable envers les jeunes.

M. Roméo Delorme, commissaire diocésain du louvetisme, parla aux nouveaux Louveteaux les encourageant de continuer à bien travailler et à suivre les pas de Baden Powell, leur fondateur. Il leur demanda de bien penser à la semaine scoute qui s'en vient.

Voici la liste des 14 nouveaux Louveteaux: Robert Alarie, Paul Bosc, Patrick et Raymond Croteau, Joël et René Désaulniers, Richard Dubois, Marcel Gauvin, Gérald Grégoire, Roger Lalonde, Jean-Marc Le Dorze, Alain Louer, Claude Paquette et Roland Simard.

Les parents eurent aussi la chance de démontrer leurs talents tout en se joignant au groupe.

Trois cheftaines et un groupe de Louveteaux de St-Norbert, ainsi que deux cheftaines de Transcona, étaient venus rehausser cette soirée de leur présence. On les remercie sincèrement. Pour terminer cette soirée, un goûter fut servi.

Une maman d'un Louveteau

La Caisse populaire La Familiale

Les directeurs de La Familiale auront bientôt terminé la réorganisation complète des services demandés par les sociétaires. Tous les membres seront avisés par lettre.

En attendant un service plus complet, nous demandons aux intéressés de bien vouloir patienter encore quelques jours en utilisant les heures actuelles, soit les mardi et vendredi soir, de 7 h à 9 h.

Marcien Duhamel, président.

Air Canada et CN offrent des excursions air-rail

MONTREAL — Les touristes visitant notre pays pourront combiner l'avion d'Air Canada et le train du Canadien National dans leurs voyages au Canada, aux termes d'une entente intervenue entre les deux sociétés.

Les visiteurs américains, selon le programme conjoint, pourront voyager des Etats-Unis par Air Canada vers quatre points d'arrivée au Canada, soit Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver, puis entreprendre par train une excursion Maple Leaf du CN.

Les excursions varient du séjour d'une semaine dans la région Québec-Gaspé jusqu'à la tournée de 19 jours à travers tout le Canada, d'un océan à l'autre. Le programme conjoint offre aussi les excursions de 8 jours vers l'Alaska, de Vancouver à Skagway, à bord du paquebot SS Prince George.

Les porte-parole des deux sociétés se sont dits très confiants du succès du programme dont le but est de favoriser l'industrie du tourisme au Canada. La combinaison de l'avion et du train facilitera, selon eux, les vacances prolongées au Canada et rendra plus accessibles aux touristes certaines régions.

Le nouveau programme s'adresse principalement aux touristes américains.

de motos-neige Les 'Voyageurs' lancent un défi pour courses

Les directeurs des "Voyageurs" de St-Boniface ont lancé un défi à quatre directeurs de la "Canadian Power Tobaggan Championship Races Inc." pour une course de relais. On utilisera deux motos-neige et huit directeurs y participeront le dimanche après-midi 1er mars. Ce sera un spectacle spécial du Carnaval.

Un trophée sera offert par la compagnie Beausejour Drugs, de Beauséjour.

Il est à remarquer que les courses pour le championnat canadien de courses en motos-neige auront lieu à Beauséjour les vendredi, samedi et dimanche 20, 21 et 22 février.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

A méditer

Il y a une nécessité pour plus de compréhension (charité) et tact entre les membres de plusieurs familles. Les Chevaliers de Colomb sont aussi une sorte de grande famille. Chacun a son propre point de vue qu'il faut respecter. Il est naturel d'avoir des différences d'opinion, mais ces différences peuvent être un stimulant et peuvent enrichir la vie familiale. Si chacun fait un effort pour comprendre et arriver à un compromis, la vie en commun est plus plaisante. Savez-vous ce qu'est l'empathie? C'est le pouvoir de se mettre à la place de l'autre, de voir les choses à sa façon, à son point de vue, pour examiner une situation. Gardons un esprit ouvert et un coeur compréhensif.

Grande loterie

Tous les capitaines doivent remettre les livrets, vendus ou non, pour le 28 février. Donc secouez la poussière accumulée, et de grâce, ne "perdez" pas trop de livrets. Le Conseil est responsable pour tout billet perdu, et cela entame le revenu total.

Presse catholique

Comme février est le mois de la presse catholique, abonnons-nous au moins à un journal catholique — suggestion... La Liberté et le Patriote.

Nous espérons une bonne assistance à notre soirée sociale du 20 février. Les billets seront en vente à la porte. Pour plus de renseignements, appelez notre dévoué frère Gagnon: 256-6180.

Elections

Le 9 février, le présent exécutif du Club St-Michel fut réélu à l'unanimité, avec l'addition de quelques nouveaux membres. A cette occasion, nous avions aussi la soirée des "Ex" qui fut un réel succès. La salle était remplie. L'humour et les petites historiettes nous ont fait passer une fort belle soirée. Le goûter fut délicieux.

Tâchons d'avoir autant de monde pour notre soirée civique du 18 mars. Ce sont les membres qui donnent de la vie à un Conseil.

Après-Tout



Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Çà et là

Félicitations aux frères R. Gervais, J.-L. Jubinville, E. Lafrenière, W. Morin, D. Nolin et H. Sala, élus dimanche dernier directeurs du Club Traverse Inc. pour l'année 1970.

Le frère Armand Jeanson se demande où sont disparus les joueurs de cribbage... il dit qu'il est toujours prêt à défendre son titre de champion.

Ligue de 5 quilles

Avec D. Nolin et Clovis Jeanson roulant chacun trois belles parties, l'équipe Nolin s'est mérité le championnat de la troisième série. Félicitations!

Equipe	Points
D. Nolin	89½
E. McCarthy	87
E. Rougeau	79
J.-L. Jubinville	77
M. Théoret	74
H. Sala	67
M. Morier	66
A. Girard	48½

Rigoletto

Evénements sportifs à l'Aréna

Mardi 17 jusqu'au dimanche 22 février — Exposition de "House Builders" et d'autos importées

Mercredi 25 février jusqu'au 1er mars — Curling

Lundi 2 jusqu'au vendredi 6 mars — Championnat canadien de curling

Chronique sportive

Les Rangers vont-ils enfin remporter un championnat qu'on ne leur concédait pas?

par Jacques LEMOYNE

Les Rangers de New York qui depuis quelques années viennent toujours tout près de remporter le championnat de la Ligue Nationale de hockey parviendront-ils à réussir cet exploit cette saison? Tout semble indiquer que oui et le pilote Emil Francis va certainement se mériter le titre du meilleur pilote de l'année. Qu'on se souvienne seulement de tout le remous que la décision de Francis d'obtenir le contrat d'Ed Giacomin pour $30,000 avait créé il y a quelques années, alors que ce gardien de buts évoluait dans les mineures. On a pensé que Francis était tombé sur la tête mais c'est lui qui rit aujourd'hui. Il a fallu y mettre le temps, mais Giacomin a été un pilier devant la forteresse des Rangers. C'est encore Francis qui a suivi les conseils de Red Sullivan et qui a fait graduer Ratelle et Gilbert à la Nationale. Et que penser du jeune Tkaczuk? Voilà un joueur qui en moins de deux saisons est en passe de devenir un des meilleurs joueurs d'attaque de la ligue. Brad Park est un autre joueur qui ne cesse de s'améliorer et de procurer de la joie à son instructeur.

Il est bien certain que le retour en forme de Dave Balon qui avait débuté avec les Rangers pour ensuite connaître une carrière peu intéressante avec plusieurs autres équipes de la Nationale joue un rôle de premier plan dans le retour en forme des Rangers. Balon a été une inspiration pour les siens au moment même où le vétéran Bob Nevin se remettait lentement d'une blessure. Avec deux lignes d'attaque très productives, des joueurs de défense comme Nielson et Seiling, les Rangers ont raison de croire qu'ils pourront remporter leur premier championnat de la ligue depuis je ne sais plus combien de temps. Il me semble que leur suprématie s'était établie au début des années '40 avec Shibicki, les Colville, Hextall et plusieurs autres, et qu'ils n'avaient jamais pu remonter la pente par après. Depuis qu'Emil Francis est à la direction du club, les choses marchent rondement. Les journalistes sont toujours bien reçus à New York et il ne fait aucun doute que la très belle attitude de Francis face au hockey soit un des principaux facteurs de la popularité de ce sport partout, dans l'Etat de New York. Si les Rangers gagnent le championnat, on pourra dire que cela ne pouvait arriver à un meilleur type.

Pas de chance

Les Canadiens ne gagnent pas régulièrement quand John Ferguson est absent et cela paraît au classement. Le solide Fergie qui a bien amélioré son jeu depuis quelques saisons est encore à l'hôpital au moment où j'écris ces lignes. Il a failli perdre un oeil et la direction du Tricolore s'arrachait déjà les cheveux à la pensée de perdre un joueur comme lui. Qu'on se souvienne de ce que les Hawks ont fait aux Canadiens l'année où Lou Fontinato était trop blessé pour jouer régulièrement! Ferguson parti, le club ne fonctionne pas aussi bien. C'est probablement parce que les Canadiens sont avant tout des patineurs et que les rudes mises en échec peuvent leur nuire davantage. Avec Fergie tout près, l'adversaire se surveille et les autres joueurs de l'équipe en profitent pour compter. Un autre facteur qu'on oublie souvent en parlant de Ferguson, c'est son habileté à marquer des buts gagnants. Je crois qu'il est le deuxième meilleur joueur des Canadiens dans ce domaine, ce qui nous donne une idée de sa valeur quand on sait qu'il a presque manqué la moitié de la saison jusqu'ici. Contre Boston et Chicago un gars comme Ferguson est indispensable, car ce ne sont ni les Lemaire, Rousseau, Cournoyer et compagnie qui peuvent tenir tête à ces assommeurs.

Tandis que tout le monde suit la course au championnat, Gordie Howe demeure toujours en orbite. Mais il est tellement loin des autres qu'on se demande s'il existe véritablement. On se pose cette question avant une joute des Red Wings, pendant la joute on sait qu'il est là, et qu'il se dirige maintenant vers un nouvel objectif de 800 buts. Ce diable d'homme va y parvenir, car même à 42 ans il est encore capable de mettre la rondelle au fond du filet avec une dextérité incroyable. On lui reproche souvent d'être l'instructeur invisible des Wings et de prendre des décisions basées principalement sur ses goûts personnels. C'est probablement vrai, mais on ne peut lui reprocher de ne pas faire son possible quand il est sur la glace. Toujours dangereux, même s'il a ralenti, Howe n'est jamais spectaculaire mais il est d'une efficacité étonnante et les Russes qui se sont moqués de lui sont chanceux qu'ils ne soient pas appelés à lui faire face au cours d'une saison régulière. Ils trouveraient le temps long car M. Howe n'aime pas qu'on se moque de lui. Parions qu'il se rendra à 800 buts et souhaitons-le lui. C'est un as!

Les Blues dorment!

L'instructeur Scotty Bowman, des Blues de St-Louis, est un homme malheureux, même si son club possède une telle avance en tête du classement de la division Ouest qu'il est déjà hors de portée de ses adversaires. Mais les Blues se relâchent et Bowman, qui sait qu'il lui faut garder la bonne humeur de son public, craint que cette foule si sympathique ne se retourne contre ce club qu'elle a supporté avec tant d'enthousiasme et ne lui fasse la vie dure. Bowman multiplie les changements dans l'espoir de redonner de l'élan aux Blues mais on dirait que, depuis la joute des Etoiles, rien ne va plus à St-Louis. S'il fallait maintenant que le public se mette à brûler ses idoles, ça ne serait pas drôle. On a l'impression que l'auréole de l'aimable Bowman est un peu ternie depuis que son club de l'Ouest s'est fait donner une bonne leçon de hockey par les joueurs de l'Est. Scotty s'en est pris à Claude Ruel et je pense qu'il a commis une erreur de stratégie ce jour-là. Il a en effet admis devant ses joueurs qu'il s'était fait rouler et il n'y a rien de plus mauvais pour un instructeur que de dire cela.

Bowman aurait été mieux de reconnaître la supériorité de l'Est et de tourner toute l'affaire à son avantage, mais il n'a pas jugé à propos d'agir ainsi et je crois qu'il a commis un impair. Quoiqu'il arrive, il est mieux que ses joueurs tombent en léthargie en ce moment que plus tard dans la saison, alors que les éliminatoires commencent, par exemple. Philadelphie et Pittsburgh font toujours du bon travail et il est malheureux de penser qu'en divisant la ligue on ait décidé d'inclure les deux nouvelles équipes dans la section Est. Je maintiens que c'est une erreur monumentale, dictée seulement par la crainte qu'un jour vienne où deux équipes canadiennes vont s'affronter pour la coupe Stanley. Comment expliquer autrement l'arbitraire de cette décision, la plus ridicule après celle d'avoir accepté deux nouvelles équipes alors que Los Angeles et Oakland meurent de faim dans la division Ouest? On aurait pu imiter le football et grouper les nouvelles équipes dans une ligue, jusqu'à ce que les deux ligues soient devenues de calibre égal. A l'heure présente si St-Louis évoluait dans la section "est", il occuperait l'avant-dernière place!

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Fin de la 2e série

Marion	219½
Can. de Naissance	203½
Chez Huot	200
Western Paint	198½
Club Belge no 1	196½
CKSB	190
Club Belge no 2	187
The Blues	184½
DeGagné Motors	171
Medo-Land	162
Twin Cities Ptg.	139½
Cercle Ouvrier	126

Hautes parties de la semaine

G. Knockaert	234
G. Knockaert	605
Western Paint	950
Club Belge no 1	2644

Le Procès de la Thalidomide

La firme responsable est disposée à verser 100 millions aux familles des enfants nés difformes

par Marcel Delvaux-Couvin

Le 27 mai 1968 s'ouvrait à Alsdorf, près d'Aix-la-Chapelle, un procès dont on prédisait qu'il entrerait dans l'histoire, mais qui ne se terminera sans doute jamais: le procès de la thalidomide, ou plus exactement de neufs dirigeants de la firme "Chemic Grünenthal" inculpés pour responsabilité dans la fabrication, l'expérimentation et la mise en vente d'un produit à base de thalidomide de 1957 à 1961. L'acte d'accusation comprenait 972 pages décrivant comment des médicaments contenant ce produit et mis en vente dans plusieurs pays, notamment en Allemagne et en Belgique, provoquèrent de terribles malformations de naissance dans plusieurs milliers de cas.

Le nombre exact n'était pas connu et ne l'est pas davantage aujourd'hui, mais on l'évalue à cinq mille. Ces malformations auraient donc été provoquées, selon l'accusation, après que les futures mères eurent absorbé ce médicament soit comme calmant soit comme somnifère. De fait, neuf mois après que ce produit eut été retiré du commerce, on constatait une baisse brusque du nombre de malformations de naissance.

Deux cents séances pour rien

Depuis le 27 mai 1968, l'accusation, la défense et les experts s'efforcent de faire la lumière sur les relations de cause à effet ayant existé entre l'absorption de ces médicaments à base de thalidomide et les malformations survenues par la suite.

Mais deux cents séances de débats n'ont pas permis de faire la lumière sur ce point. La défense fait valoir qu'il n'existe pas de rapport direct entre le médicament et les malformations et prend à titre d'exemple les milliers de futures mères qui l'ont absorbé sans dommage.

La défense se prévaut également des recherches effectuées par un savant britannique qui est arrivé à la conclusion que la thalidomide a des effets anti-absortifs, de sorte que des fausses couches, qui auraient dû intervenir inévitablement, ont pu vraisemblablement être évitées grâce aux réactions biochimiques provoquées par le médicament. Il en résulte donc, selon ce chercheur britannique, des malformations et des affections nerveuses qui ont été au centre de ce procès depuis le 27 mai 1968. Les experts ne pouvant se mettre d'accord sur les aspects scientifiques de cette terrible affaire, il est pratiquement impossible d'établir les responsabilités.

Procès de la fatalité?

Jusqu'ici, personne n'a profité de ce procès, ni les accusés, ni l'accusation, ni la vérité scientifique et moins encore les milliers de petites victimes qui sont maintenant en âge d'école. Depuis vingt mois, en effet, le tribunal entend sans discontinuer les rapports d'experts et les dépositions de témoins sans parvenir à se faire une idée exacte sur la question centrale: la thalidomide est-elle responsable de ces malformations?

Ces experts se contredisent ou ne sont pas en mesure de fournir des conclusions précises pour éclairer le tribunal; quant aux témoins, il arrive fréquemment qu'ils ne se rappellent plus dans quelles conditions ils ont pris ce médicament. Une centaine de séances sont encore prévues, mais chacun se rend compte à Alsdorf (accusation, défense, experts et observateurs) qu'on n'en saura pas davantage qu'aujourd'hui!

C'est pourquoi il fut question dès le printemps dernier de rechercher une formule de compromis, car même si les accusés étaient reconnus responsables de cette catastrophe, ils auraient encore la possibilité de requérir une révision du procès! La fatalité a-t-elle joué contre certaines futures mères? La conjonction de certains éléments propres aux mères des enfants nés difformes a-t-elle provoqué la catastrophe, le médicament ne constituant que le dernier chaînon de la fatalité? C'est l'impression que l'on recueille à l'issue de vingt mois de délibérations.

Et les enfants?

Tous se rendent compte aujourd'hui que seule une formule de compromis permettrait de trouver une issue à ce maquis juridique et scientifique. C'est pourquoi la firme mise en cause "Chemic Grünenthal", s'est déclarée disposée à verser 100 millions de marks "aux enfants si, de cette manière, tous les risques sont exclus pour les accusés et pour la firme". La veille de la deux centième journée de débats, le tribunal a réuni les parties et proposé l'abandon du procès dans les conditions émises par la firme!

On a de bonnes raisons de penser que le Parquet compétent acceptera cette formule de compromis, mais tous les problèmes ne seront pas résolus pour autant. Comme la firme Grünenthal ne reconnaît pas que les malformations soient dues à la thalidomide, la somme de 100 millions de marks qu'elle est disposée à verser devrait profiter à tous les enfants nés difformes. Mais comment cette somme sera-t-elle répartie, selon quels critères?

Ce sont autant de problèmes qui devraient encore être résolus. Le Tribunal n'a pas pris position sur toutes les questions suscitées par le nouveau chapitre ouvert dans cette affaire. Quant au Parquet, il a publié une déclaration dans laquelle on peut lire: "Il ne nous paraît pas opportun de nous mêler à la discussion de ces questions en dehors des débats".

Ce procès que l'on qualifiait d'historique il y a vingt mois, a donc dépassé les forces humaines et son déroulement a finalement donné raison à ceux qui, en 1967 déjà, prédisaient qu'il serait impossible d'établir les responsabilités exactes, de même que le rapport entre le médicament et les malformations.

Décès

Au Manitoba

STE-AGATHE —

M. Ernest Fontaine, décédé le 10 février et inhumé le 13 février à Southbridge, Massachusett, E.-U., était né à Ste-Agathe en 1892, s'y était marié en 1917 et était venu y célébrer ses noces d'or en 1967. M. Fontaine fit ses études au Collège de St-Boniface, a habité Ste-Elisabeth, travaillé pour la banque Canadienne Nationale à St-Boniface et à St-Pierre, pour les Renuard en Floride, puis comme gérant de Caisse populaire à Southbridge jusqu'à sa retraite.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Yvonne Lataille; une fille, Juliette (Mme E. Branaitis); deux fils, Roland et l'abbé Jean-Paul, de Southbridge; deux frères, Ovide, de Kenora, Ont., et Arthur, de Vancouver, C.-B.

* * *

ST-PIERRE —

M. Jean-Léon Gagné

M. Jean-Léon Gagné, dernier survivant d'une famille de pionniers de St-Pierre, mourait à la Providence Ste-Thérèse d'Otterburne le 6 février.

En 1877, avec douze autres familles, la famille Gagné apportait son renfort à la nouvelle mission d'alors, qui devint St-Pierre.

Jean-Léon est né à St-Pierre le 27 décembre 1883. Il y demeura presque toute sa vie. En novembre 1904 il se mariait à Mlle Adélina Fontaine. De ce mariage sont nés 14 enfants dont 13 sont encore vivants: Mme J. Lacoste (Marie), Hormisdas, Joseph, Soeur Adèle-St-Jean, F.d.l.C., Mme H. Bellerive (Léa), Mme S. Laskuiski (Aline), Omer, Léon, Mme E. Roy (Adélina), Albert, Lionel, Mme L. Montsion (Corine), Mme G. Préfontaine (Rita); de plus cette famille compte en tout aujourd'hui 49 petits-enfants et 40 arrière-petits-enfants.

En novembre dernier, M. et Mme J.-L. Gagné célébraient dans l'intimité, à la Providence Ste-Thérèse, leur 65e anniversaire de mariage. Une messe d'action de grâces célébrée par un neveu, l'abbé Pierre Gagné, réunissait autour du couple jubilaire leurs enfants. C'était le couronnement, ici-bas, d'une vie très méritante.

M. Gagné a toujours vécu pour sa famille. Il fut un époux très dévoué et aimant, un père de famille toujours conscient du bien de ses enfants et petits-enfants, attentif à leur procurer le meilleur en tout. De sorte que dans cette famille règne l'union et l'entente fraternelle. Le défunt a goûté dès cette vie la récompense d'une vie généreuse au bien des autres par ce retour d'affection et de reconnaissance de la part de tous ses enfants. Depuis trois ans qu'il vivait isolé dans sa chambre de malade, ses enfants et petits-enfants n'ont manqué ni un dimanche, ni une fête, ni un anniversaire sans venir lui rendre visite.

D'un commerce simple, agréable et jovial, M. Gagné a su profiter de cette grande qualité pour rendre de nombreux services dans son milieu et cela toujours avec tact et jugement. Chrétien convaincu, d'une foi à toute épreuve, il était d'une piété très fervente. Une fois retiré des affaires il assistait quotidiennement à la messe.

La messe des funérailles, chantée par le Père H. Gagné, O.M.I., un autre neveu, eut lieu le 10 février à St-Pierre, ainsi que l'inhumation dans le cimetière local, en présence d'un grand nombre de parents et d'amis.

WINNIPEG —

Mme Cora-E. LaFlèche

Le mardi 10 février est décédée à l'hôpital général de Winnipeg, à l'âge de 73 ans, Mme Cora-E. LaFlèche, épouse du Dr Paul-Emile LaFlèche, de 707, rue Sherbrook à Winnipeg. Née à Ste-Monique, Qué., la défunte habitait Winnipeg depuis 44 ans.

Outre son mari, Mme LaFlèche laisse dans le deuil trois fils, Bernard, de Montréal, Roland et André, de St-Boniface; une fille, Mme Ralph Hancox (Denise), de St-Adolphe; six frères, Ernest, Charles, Georges, Alphonse, Léo et Auguste Desjardins, tous de Montréal; quatre soeurs, Mme Albert Plouffe (Azéla), de Ste-Monique, Qué., Mme Philippe Prud'homme (Antonine), de St-Eustache, Qué., Mlles Augustine et Gabrielle Desjardins, de Ste-Monique, Qué., et 11 petits-enfants.

Les prières furent récitées avant le service qui eut lieu en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, à 10 h du matin, le jeudi 12 février. L'inhumation se fit dans la section Assomption du cimetière Chapel Lawn.

Les Pères J. Soulodre et A. Lafrenière, O.M.I., curé et vicaire de la paroisse du Sacré-Coeur, et A. Lacelle, O.M.I., missionnaire auprès des Indiens et Métis de Winnipeg, officièrent. Les porteurs étaient six neveux de la défunte, MM. A.-A. et M. Cormier, de Winnipeg et St-Boniface respectivement, D. Coyle, de Winnipeg, M. Desjardins, de Fisher Branch, Man., Armand LaFlèche, fils, de Fort Garry, et Claude Lord, de Montréal.

Etaient venus de Montréal à cette occasion: M. et Mme Bernard LaFlèche, M. Augustin et Mlle Augustine Desjardins et Mlle Yolande Tétrault.

En Saskatchewan

GRAVELBOURG —

M. Joseph Doutre

M. Joseph Doutre, âgé de 84 ans, est décédé à l'hôpital St-Joseph le dimanche 1er février. Né à Clarence Creek, Ont., M. Doutre vint à Gravelbourg en 1912 et travailla comme fermier. Il fut actif comme membre du Parti libéral, de la Société d'agriculture et comme membre honoraire des Chevaliers de Colomb.

Le défunt laisse dans le deuil une belle-soeur, Mme Marie Doutre, de Delta, C.-B.; trois neveux, Raymond Doutre, de Montréal, Qué., Gérald Doutre, de Syracuse, N.Y., et Elmer Doutre, de Trois-Rivières, Qué.; une nièce, Mme Muriel Glen, de Delta, C.-B.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 3 février dans la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption. L'abbé Raymond Carignan chanta le service. Les porteurs honoraires furent l'hon. Lionel Coderre, l'hon. Ross Barie, MM. Emile Bonneau, Henri Thibodeau, Fortunat Gosselin et Mike Rymeck; les porteurs actifs, MM. Hector Hébert, Hervé Geoffrion, Marcel Braconnier, Art Krause, Raoul Bourgeois et Paul Marchand. Le salon funéraire Claude Piché était en charge des arrangements.

Remerciements

Au Manitoba

LA BROQUERIE —

M. et Mme Jean-Emile Bohémier désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Napoléon Forest, de St-Malo, père de Mme Bohémier.

* * *

ST-BONIFACE —

Je remercie tous les médecins, religieuses, infirmières et tous ceux qui ont pris soin de moi durant mon séjour à l'hôpital général St-Boniface.

* * *

ST-PIERRE —

Mme Elisa Hamoline

Mme A. Péloquin et ses fils remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la symphathie à l'occasion du décès de M. Armand Péloquin. Un merci spécial à l'abbé Lionel Bouvier, à la chorale, aux servants de messe et aux porteurs. Leur reconnaissance s'adresse aussi au grand nombre de parents et d'amis qui sont venus prier à la chapelle et qui ont assisté aux funérailles, à ceux qui ont offert des messes, des fleurs et des cartes de sympathie, aux dames et demoiselles qui ont servi le goûter et un café après le service. Un grand merci aussi à M. Luc Dandenault et au salon funéraire Loewen.

Mariage

Au Manitoba

RICHER —

Gagnon-Normandeau

Le 14 février, à 7 h du soir, M. Gilles Gagnon, fils de M. et Mme Donat Gagnon, unissait sa destinée à celle de Mlle Marie Normandeau, fille de M. et Mme Elphège Normandeau, de Ste-Anne. Après le mariage, parents et amis se réunissaient à la salle "Au Blé d'Or" pour fêter les nouveaux époux.

Naissances

Au Manitoba

ILE-DES-CHENES —

Le 25 décembre: Micheline-Gisèle-Marie, fille de M. et Mme Denis Beauchemin, baptisée le 25 janvier. Parrain et marraine, Roger et Gisèle Roy.

Le 29 janvier: Roger-Joseph-Edmond, fils de M. et Mme Norbert Bonneteau, baptisé le 8 février. Parrain et marraine, M. et Mme Emilien Courcelles.

La Lune vendue par petites annonces

Trahi par sa négligence, un homme d'affaires américain vient d'être condamné pour avoir vendu deux fois le même terrain à deux acheteurs différents. Il ne s'agissait pas d'un terrain ordinaire: l'escroc qui avait mis une petite annonce dans la presse vendait des "acres" de Lune au prix dérisoire d'un dollar l'acre… De nombreux acheteurs, ayant flairé une deuxième ruée vers l'or se sont précipités. En échange de chèques valables on leur remettait un titre de propriété avec description du sol, plan cadastral et récapitulation des noms des cratères vendus. Malheureusement deux possesseurs de concessions spatiales confrontèrent leurs plans, constatèrent qu'ils étaient propriétaires du même cratère et traînèrent cet homme d'affaires ingénieux devant les tribunaux.

Cet escroc aurait fait moins de victimes si le public américain avait été informé de l'existence d'un code international spatial dont l'un des premiers articles stipule: "Personne ne peut s'approprier nationalement un corps céleste", le terme de corps céleste englobant toute planète, étoiles et météorites, comme nous l'a précisé le professeur Eugène Pépin, président de l'Institut international de droit spatial.

Depuis le lancement du premier Spoutnik, en 1957, la nécessité de créer un code de lois spatiales s'est révélée chaque année plus nécessaire. Sous le terme de "droit spatial" on groupe aujourd'hui les premiers éléments des principes juridiques qui doivent régir les activités des Etats et des personnes qui s'occupent de l'exploration ou de l'utilisation de l'espace.

(Claude May, dans l'hebdomadaire "Les Nouvelles Littéraires".)

D'où vient l'expression "Arriver comme marée, ou comme mars, en carême"?

On dit **arriver comme marée en carême**, c'est-à-dire arriver fort à propos, le poisson étant bienvenu en ce temps de pénitence (les quarante jours précédant Pâques) où l'Eglise, certains jours, interdit la viante aux fidèles.

On dit aussi, plus souvent, arriver comme mars en carême, ce qui signifie arriver ponctuellement et inéluctablement, puisque mars arrive nécessairement en carême.

Y a-t-il eu confusion de sens entre **mars et marée?** Le "Dictionnaire des locutions françaises", édité par Larousse, incline à le croire, et à penser que la locution **comme mars en carême** a précédé l'autre. Mais, en ce cas, la confusion est assez ancienne, puisqu'on lit en espagnol, dans le recueil du commandeur Fernan Nunez, mort en 1553: **No puede mas falar que marzo de cuaresma** ("C'est ne peut manquer non plus que mars en carême").

Nouvel aumônier général des Forces armées du Canada

Le capitaine (M) J. A. MacLean, 51 ans, de Halifax, a été nommé aumônier général catholique des Forces canadiennes et promu commodore. Cette nomination et cette promotion sont entrées en vigueur le 11 février.

Directeur actuel de la pastorale, l'abbé MacLean succède au brigadier-général Mgr J.-P. Davignon, 55 ans, de St-Jean (Québec), qui prend sa retraite.



La chronique religieuse

par

Guy de Bretagne, O.M.I.

La lettre du pape au cardinal Villot sur le célibat sacerdotal

La question du célibat ecclésiastique retient l'attention des agences de nouvelles. Le pape a envoyé à son Secrétaire d'Etat, le cardinal Villot, sa réponse à la prise de position des évêques hollandais. Ceux-ci disent apprécier l'offre du Saint-Père d'ouvrir un dialogue sur ce sujet. Voici quelques passages de la lettre du Pape:

"En considérant toutes choses devant Dieu, nous sentons le devoir de réaffirmer clairement… que le lien établi depuis des siècles dans l'Eglise latine entre le sacerdoce et le célibat constitue un bien extrêmement précieux et irremplaçable". Ayant dénoncé la publicité impudente donnée à des prises de position officielles, suscitant tant de trouble dans les esprits, il distingue soigneusement le cas des prêtres qui se sont déjà mariés, des prêtres qui le désireraient et des gens mariés qui seraient admis aux Ordres.

1 — Pour les premiers: "Nous affirmons notre devoir de ne pas admettre que le ministère sacerdotal puisse être exercé" par ceux-là qui sont revenus sur leur engagement. "C'est seulement aux prêtres demeurés fidèles que l'Eglise continuera de confier le divin ministère".

2 — "Au petit nombre de prêtres" qui ne pourraient plus persévérer "notre profonde compréhension (…) ne doit pas empêcher de déplorer une attitude si peu conforme (…) de ceux qui se sont définitivement consacrés au service exclusif 'de l'Eglise' et les raisons invoquées pour l'abolition du célibat nous semblent peu convaincantes (mais plutôt) un fléchissement de la conception authentique du sacerdoce".

3 — Avec bien des réserves et requerrant préalablement de mûres discussions au niveau collégial avec l'épiscopat du monde entier, le Pape aborde la dernière question: "celle de l'ordination, dans une situation d'extrême insuffisance de prêtres, et uniquement pour les régions qui se trouvent dans ce cas (…) d'hommes d'âge mûr, ayant donné le témoignage d'une vie familiale et professionnelle exemplaire".

Ceci est intéressant car déjà en Amérique du Sud, et bientôt, dans bien de nos missions canadiennes ou autres, tout semble indiquer qu'on se trouve dans cette situation.

Conclusions de 93 aumôniers de J.O.C.

Les jeunes travailleurs sont dans une situation très pénibles

En fin janvier, 93 prêtres engagés dans le monde des travailleurs se sont réunis à Montréal pour mettre en commun leur constatation sur la vie du jeune travailleur au Canada.

Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface, ainsi que les abbés Roger Bazin et Louis Laurencelle, du même diocèse, étaient présents à la rencontre.

Voici les principales conclusions des prêtres sur les conditions des jeunes travailleurs:

● **Par rapport à l'ensemble de la jeunesse, les jeunes travailleurs sont dans une situation extrêmement pénible.** Ils sont pris dans des réseaux qu'il leur est impossible de dénouer, non seulement parce qu'ils n'ont pas contribué à cette situation mais surtout parce qu'ils sont "loin" du noeud: isolement, exploitation, ignorance des lois.

Par-dessus tout il faut dénoncer la situation des jeunes chômeurs.

● Les prêtres engagés avec des jeunes travailleurs découvrent toujours avec surprise leurs conditions concrètes de vie et la richesse de leurs énergies. Mais par formation, et peut-être par habitude, ces mêmes prêtres risquent toujours de les méconnaître, de s'en tenir à une connaissance à distance, à un "flirt" hebdomadaire en vue d'une anémique pastorale d'entretien.

● Conscients de la situation des jeunes travailleurs et du défi qu'ils posent, désireux de s'engager davantage et heurtés par une quasi indifférence de toute l'Eglise, les 93 prêtres dénoncent l'insuffisance de la pensée de l'Eglise et de son action quant à sa mission propre d'évangélisation et de libération de l'homme; sa marginalité et son absence au monde malgré certains efforts entrepris; son obsession d'elle-même; la lourdeur de ses structures; l'absence de priorités de fait (temps, personnes, services) en faveur de groupes humains.

Les prêtres de la session ne doutent plus de l'urgence d'un travail plus décidé en faveur des jeunes travailleurs.

● **La société s'illusionne sur** l'efficacité de ses efforts, se console à travers ses "études" et ses statistiques et ne voit pas comment finalement elle est "dure"; **au travail:** "bumpage" et syndicalisme "pour adultes avertis"; **en éducation:** préparation au travail "très pauvre" et abandon "subit" du jeune travailleur aussitôt son arrivée sur le marché du travail; **publicité et consommation:** aucune restriction ni protection, mais pression et abus; **législation:** (salaire minimum) pas d'information adéquate, pas de mécanisme suffisant pour la faire respecter.

● Les prêtres de la session et la J.O.C. ne prétendent pas avoir le monopole de ces préoccupations. Mais ils veulent pousser plus avant leur engagement personnel et collaborer avec tous ceux qui sont soucieux de cette promotion des jeunes travailleurs.

Ce n'est pas la race d'un homme qui compte

DURBAN (Sud-Afrique) — Dans une lettre pastorale adressée à ses diocésains, l'archevêque de Durban, Mgr Denis Hurley, O.M.I., a invité les catholiques de son diocèse à être loyaux envers le Christ et son message de fraternité, et non simplement "à une partie de l'humanité, un groupe ethnique, une tradition ou système humain, une idée politique".

"Dans notre pays, dit-il, beaucoup de choses affectent grandement la conscience chrétienne. La politique de la séparation des races est pratiquée avec des moyens toujours plus nombreux et de plus en plus stricts. Ce système crée une très pénible atmosphère de domination, forge l'idée qu'une race l'emporte sur les autres."

L'évêque oblat condamne le principe du racisme, disant que l'important n'est point la race d'un homme mais sa nature humaine, qui fait qu'ils sont égaux en nature et tous appelés à devenir disciples du Christ.

"Aucun de nous, ajoute-t-il, n'est aveugle à ce point qu'il ignore certaines épreuves engendrées par le mode de vie sud-africain."

Il poursuit par un exemple: "D'après les lois de ce pays, un million d'hommes environ sont regardés comme des travailleurs émigrants. Ces hommes — des Africains — constituent une part essentielle de la force vive de ce pays. Le travail auquel ils se livrent ne peut être fait entièrement dans les réserves. Ces hommes sont donc ici à demeure. Il ne leur est pas permis d'avoir avec eux leurs familles. Ils ne la voient au mieux que quelques mois dans l'année et pendant un couple de semaines au pire.

"L'Afrique du Sud prétend soutenir la civilisation chrétienne. Nous savons tous la grande valeur que revêt aux yeux de l'Eglise la famille et la vie de famille. Mais l'Afrique du Sud interdit par ses lois cette vie de famille à près de la moitié de sa main-d'oeuvre masculine africaine.

"Les résultats, les voici! Les hommes sont séparés de leurs épouses. Il y a là un large encouragement à l'immoralité, à la prostitution et aux vices contre nature. Les femmes sont privées du réconfort et de l'appui de leurs maris pour elles et la famille. Les enfants voient dans leur père un étranger.

"Ceci n'est pas seulement l'oeuvre d'un parti politique. Il en a été ainsi depuis plus d'un demi-siècle. C'est le système de l'Afrique du Sud…" (Fides)



Nos lecteurs nous écrivent

Réponse à un Séparatiste québécois

Monsieur le Rédacteur,

J'ai cru bon vous envoyer les pensées d'un "séparatiste", je crois, qui écrivait ce qu'il a pensé de St-Boniface à l'occasion d'une visite dans la Métropole! Cet écrit paraissait dans le "Journal de Montréal" le lundi 26 janvier 1970.

Etant québécoise, je suis grandement en désaccord avec ce monsieur Charron. Ce n'est pas dans une fin de semaine que l'on peut juger "une minorité". Il faut y vivre à St-Boniface pour y comprendre leurs problèmes et réaliser toute l'amélioration qui s'y fait! J'y ai vécu et je les ai compris!

Les jeunes sont vraiment intéressés au français. Il est vrai que souvent on "glisse" à l'anglais mais on se reprend. Nous n'avons qu'à écouter CKSB radio St-Boniface, CBWFT télévision Winnipeg (nous recevons leurs émissions ici grâce à une tour de 60 pieds); La Liberté et le Patriote, journal franco-manitobain, et la Société Franco-Manitobaine et bien d'autres que je ne nomme pas; nos artistes manitobains, "Les Intrépides", et nos jeunes "Le 100 Nons" pour réaliser que St-Boniface, Manitoba, progresse!

Si nous voulons garder notre français, nous le pouvons, qu'importe où nous sommes! Ici, aux Etats-Unis, nos enfants le parlent et le lisent!

Il y a un "tas" de gens au Manitoba qui se dévouent pour le français et avec tous ces efforts qui semblaient "nuls" nous avons reçu l'appui des gouvernements fédéral et provincial et une Ecole Normale est déjà en grands préparatifs afin d'ouvrir ses portes en septembre 1970.

Si vous voulez connaître les Franco-Manitobains, ce n'est pas seulement en passant qu'on les connaît! Venez, venez assister à l'un des congrès de ces Franco-Manitobains, vous verrez comme ça bouge ici, jeunes, moins jeunes et vieux! On se donne la main entre Canadiens d'origine française. Ici, on s'épaule et quand l'un d'eux veut progresser, ensemble on l'aide. Le Manitobain est riche! Grâce à sa culture non limitée, il est envié du Canadien d'autre origine ethnique. N'oubliez pas que l'un des architectes de l'Expo '67 était un Manitobain qui maintenant est à la tête de la S.F.M. Nous avons des Canadiens français manitobains dans les gouvernements fédéral et provincial. Certes, le français parlé n'est pas toujours correct mais au Québec, le "joual" y existe aussi! non?...

Peut-être direz-vous: "Qu'en sait-elle, elle vit aux Etats-Unis?". Oui, nous vivons aux Etats-Unis mais à 13 milles au sud des frontières manitobaines où il existe un centre français et très français que nous visitons chaque semaine. Ce sont des gens avec lesquels mon mari est en contact chaque jour en tant que médecin dans la région. Nous sommes demeurés Canadiens français, nos enfants sont nés au Manitoba et nous retournerons au Canada dès que nous le pourrons. Les nouvelles télévisées et radiophoniques que nous recevons ainsi que les journaux en grande partie français sont canadiens et il nous semble que nous faisons vraiment partis de la communauté franco-manitobaine.

Allez M. Charron, nous ne sommes pas perdus ici, les Manitobains ont pris la Relève et ils y vont sûrement. Ils n'ont pas à patauger dans un milieu où ils se noient. Ils ont vu clair et c'est avec un oeil serein qu'ils ont opté Confédération ou Confederation"!

Il n'est pas trop tard, Québec. Montre au Manitoba que tu es vraiment sincère en disant que tu l'appuies! On ne bâtit pas sur du négatif mais bien sur du positif!

Viens, Québécois, passer autant de temps au Québec, Manitoba que je vais chaque année passer au Québec, P.Q., et tu finiras par comprendre beaucoup mieux ton confrère français!

Ah Québec, tu nous es si chère et nous t'aimons beaucoup!

J'ai confiance en l'avenir du Manitoba français et, comme disait "Pierre Bourgault" en Saskatchewan au campus de l'Université, le 5 février 1970, que "nous sommes tous des imbéciles" parce que nous demeurons dans un milieu anglais et que nous voulons garder notre français! Ce cher M. Bourgault oublie qu'en possédant les deux cultures nous avons appris à s'entendre, à se comprendre et par conséquent, nous allons de l'avant au lieu de régresser comme mon Québec semble "savoir-faire" depuis environ cinq ans!

Kyrie eleison Québec! et meilleur succès en l'avenir!

Une Québécoise "at large"!

Mme Carmelle Pinsonneault,
Rosseau, Minnesota, E.-U.,
le 4 février 1970.

* * *

P.S. — Voici l'article paru dans le "Journal de Montréal" le 26 janvier 1970:

Opinion de Claude Charron
St-Boniface, P.Q.

Pendant que le Québec craquait de froid, j'avais la chance au milieu de la semaine dernière de changer de pays pour quelques jours, mais c'était pour aller dans un endroit encore plus froid. Il y a déjà quelque temps j'avais accepté l'invitation d'une association d'étudiants manitobains et je devais tenir promesse devant leur générosité. Et c'est comme ça que je me suis retrouvé à Winnipeg, "gateway to the West"...

Ces visites-là à l'extérieur du Québec ne sont jamais choses perdues, ne serait-ce que pour vérifier l'impossibilité naturelle de ce pays où deux peuples sont en train de devenir fous. On l'a déjà dit mais il faut le rappeler: l'aventure binationale et biculturelle n'est, par les temps qui courent, pas plus utile aux Canadiens qu'à nous. Quand nous expliquons la folie fédéraliste, qui nous empêche de réaliser ici ce que nous entendons devenir, nous recevons un accueil aussi chaleureux et une compréhension aussi sympathique que si nous étions au coeur du Québec. En particulier chez cette génération de 18-28 qui, comme ici, a le goût d'avoir un pays à elle, qu'elle pourrait éventuellement contrôler, et qui nous reconnaît le même droit. Et c'est ainsi que je suis revenu au Québec avec dans mes poches une liste de jeunes Canadiens qui veulent adhérer au Parti Québécois...

Mais vous ne pouvez pas passer à Winnipeg sans aller visiter, de l'autre côté de la rivière, les "Canadiens-Français" de St-Boniface, ou... ce qui en reste. A vous balader dans St-Boniface, vous avez parfois la pénible impression d'être à... Montréal, tellement le bilinguisme et le mauvais français vous semblent naturels! Mais il se passe là-bas des choses et pas toujours ce qu'on pense. Même si le français est devenu "official language" (c'est en ces termes qu'un Franco-Manitobain m'a expliqué... le changement), il reste que la réalité sociale et économique achève de gruger une résistance qui s'essouffle. Anecdote aussi vraie que pénible: j'ai assisté à la sortie des étudiants de l'école secondaire française Louis-Riel; plus de 400 d'entre eux ont passé devant moi, ils s'appelaient Desjardins, Provencher, ou Lapointe et je n'ai pas entendu un mot de français. Le français là-bas, pour ceux qui sont supposés prendre la relève, c'est la langue que l'on parle devant papa et maman, à l'heure du souper...

Quand je pense à nos peureux habituels qui pendant cent ans se sont éperdument foutus de "nos minorités" et qui les découvrent maintenant pour nous faire brailler, je pense en même temps à ce jeune Franco-Manitobain qui, en me donnant la main à l'aéroport, m'a laissé ce petit message: je n'ai jamais eu de pays, vous êtes en train de m'en donner un. Ceux de 20 ans là-bas ont choisi: ou bien ils sont assimilés à la majorité chez qui ils vivent, ou bien ils sont de terribles impatients devant nos hésitations à devenir Québécois. Requiescant in pace les minorités.

* * *

Heureuse d'être Manitobaine

Après un hoquet de sept semaines, je viens m'excuser de n'avoir pas écrit à cause d'une hospitalisation. Je voulais tant souhaiter un joyeux Centenaire aux Manitobains. Une minute après le Nouvel An, je recevais un appel téléphonique en provenance de Southgate, Californie, d'un frère me disant d'une voix émue: "Je voudrais être chez nous au Manitoba. Heureux Centenaire donc, belle Province, la mienne". Je suis contente ici, où je suis née, où j'ai passé ma vie, où j'espère mourir. Je sais qu'il y aura tout au cours de l'année des célébrations; que dans les autres provinces on nous salue amicalement avec des Jours du Manitoba... On se souvient et celui qui a un jour habité nos parages y reviendra ou fera quelque chose pour renouveler ce contact. Moi, j'ai choisi par amour mon nom de plume "Manie Tobie".

* * *

FESTIVAL

Je ne sais pas encore quelle
aimable surprise
Me réservent ces jours dignement
préparés
En fin de février sous une froide
bise
Qui se réchauffera de la grande
gaieté
Des courses, des parades, des
bals et des chansons
Qui empliront nos coeurs et
toutes nos maisons:
Ce sera beau, je sais, car on
fait toujours bien ça
Quand on fait quelque chose
en ce MANITOBA!

Manie Tobie,
Saint-Boniface,
le 12 février 1970.

Un meilleur sens de responsabilté

Monsieur le Rédacteur,

La S.F.M. invite les enseignants franco-manitobains à résoudre en participation les problèmes de leur vie, de leur travail et de leur communauté.

On annonce la première rencontre des instituteurs de la maternelle à la 4e année pour les 6, 7 et 8 février 1970. Des 32 inscriptions, 28 sont acceptées et les 7 autres sont mises sur la liste d'attente. Le 6 février au soir, seulement 13 instituteurs se présentent aux séances d'animation, cinq avertissent (le soir même) qu'ils ne peuvent y assister et dix qui se sont inscrites ne viennent pas et ne disent rien. Pourquoi? Quelle irresponsabilité dénotent ces enseignants de l'élémentaire! Ont-ils seulement pensé à ceux qui étaient sur la liste d'attente? Leur absence démontre-t-elle leur manque d'intérêt à l'égard du français? L'assimilation des élèves et celle des professeurs est-elle trop avancée pour espérer que le projet Schreyer, de la S.F.M. et du gouvernement fédéral soit réalisable? Devons-nous dire à Schreyer qu'il rêve en couleurs?

Est-ce dû à nos complexes de Canadiens français ou à notre incompétence dans l'enseignement du français? Est-ce que pour nous les valeurs culturelles n'ont aucun sens? Est-ce que nos divisions scolaires ne se préoccupent pas assez d'embaucher des instituteurs qui connaissent la langue française? Leur posent-ils des exigences de recyclage? Nous en doutons un peu car nous savons qu'il y a des divisions scolaires qui prônent le français à la maternelle et à l'élémentaire et qui embauchent des enseignants qui, non seulement, n'ont pas de compétence pédagogique en français, mais qui ne parlent pas la langue. Nous savons aussi qu'il est nécessaire de poser certains critères précis aux parents pour les rendre conscients de leurs responsabilités. Le faisons-nous? Lorsque les parents refusent de parler français à leurs enfants à la maison, ne font aucun effort pour leur faire écouter la télévision française et lorsqu'ils s'attendent à ce que ce soit uniquement l'école qui fasse le travail de refrancisation, qu'ils ne s'étonnent pas qu'on mette leurs enfants dans des classes anglaises et qu'on les remplace par des Anglais qui veulent apprendre le français.

Dans le processus de l'assimilation ce sont les Anglais qui ont eu le beau rôle et dans celui de la refrancisation ce sont eux qui l'auront encore si nous n'acceptons pas nos responsabilités.

Dans l'animation, il y a des moments de frustration et de cheminement. Les techniques sont valables pour la nouvelle vague dans l'enseignement non-directif, pour les tenants des classes coopératives ("open area").

Veuillez croire, Monsieur le Rédacteur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Thérèse Aubin,
Saint-Boniface,
le 16 février 1970.

Union Nationale Française

L'Union Nationale Française aimerait rappeler à tous ses membres que la réunion générale aura lieu le dimanche 22 février, à 2 heures précises, en la salle St-Louis, angle Provencher et Nadeau. Il y aura un prix d'entrée et un café sera servi après la réunion.

Le comité

Ste-Famille

Syndics

MM. Léo Bruneau et Joseph Dubois furent choisis comme syndics lors de l'élection qui eut lieu le dimanche 8 février.

Opinion libre

Réflexions aigres-douces . . . sur la fierté

Vous ferai-je part d'une observation vécue par plusieurs d'entre nous, sur la compréhension de la priorité? objectivement et sans préjugé?

Supposons que nous faisions partie d'un petit groupe de vingt-cinq personnes francophones, sauf une qui ne parlerait pas notre langue, tous en train de nous distraire ou de discuter sur des affaires sérieuses. Ne vous est-il pas arrivé d'entendre soudain un intrus parmi les nôtres, pris d'un complexe d'infériorité, et de dire: "Mes amis, veuillez parler anglais car il y en a un parmi nous qui ne parle pas notre langue?".

Alors, nous constatons que certains des nôtres sont trop polis, et, disons le mot, **avachis** pour ainsi renier notre langue afin de faire plaisir à celui qui croit avoir la priorité anglo-saxonne de son entourage.

Changeons les rôles, qu'arrivera-t-il d'une situation inverse? Pensez-vous, pour un instant, que les 24 Anglais vont s'évertuer à parler notre langue pour plaire à un seul Français?

Pas grand danger... L'extrême nécessité serait le seul motif pour en agir ainsi.

Demandez plutôt cette question à notre ancien premier ministre "Dief" qui répondrait dans une prononciation élégante: "Je serai apréchié (appreciated) quand je parlerai le français..." (citation de Rhéal Caouette).

Revenant à notre question, croyez-vous que c'est juste de s'abaisser et de faire les chiens couchants devant un seul qui ne parle pas notre langue?

Faisant appel à notre bon sens, de quel droit le seul homme dans ce groupe, aura-t-il le culot de nous imposer sa langue?

Si nous sommes moitié-moitié, il pourrait nous en demander la permission, car les deux langues sont officielles.

Nos concitoyens anglais ont la même chance d'apprendre notre langue comme nous avons l'occasion d'apprendre la leur. Et Dieu merci, ils font des progrès.

L'anglais est la langue des affaires, surtout dans l'Ouest me direz-vous? Mais de grâce, ayons la fierté de parler notre langue entre nous, pour conserver notre culture et nos traditions.

Faudrait-il vous rappeler les paroles de notre Premier ministre manitobain, que l'usage et la sauvegarde de nos traditions sont garantis dans notre province, selon l'Acte du Manitoba, établi par Louis Riel, et que cet Acte fut reconnu par Ottawa, en 1870.

Pour nous résumer disons avec le fabuliste La Fontaine: "Il n'en tient qu'à vous, beau Sire". C'est pourquoi, en cette année du Centenaire, nous sommes assurés de la collaboration de notre jeunesse étudiante pour continuer de sauvegarder nos traditions et nos droits.

Godias Brunet,
St-Boniface,
le 7 février 1970.

Session d'animation chez les Canadiens français de Kenora-Keewatin

KENORA — Les 30 et 31 janvier et le 1er février, se réunissaient au Holiday Inn de Kenora, Ontario, une trentaine de Canadiens français de Kenora-Keewatin, en plus de quelques-uns de Fort Frances. On avait pour but de se grouper et d'étudier les possibilités non seulement de survie mais d'épanouissement du groupe français.

Cette rencontre fut rendue possible grâce à une subvention accordée par l'Association canadienne-française d'Ontario conjointement avec le Secrétariat d'Etat d'Ottawa.

Le groupe d'animateurs était formé de MM. Guy Lacombe, Direction de la Citoyenneté canadienne, Secrétariat d'Etat, Thunder Bay; Bertrand Serre, animateur social, Ottawa; Gilles Grenier, secrétaire exécutif et animateur social à l'emploi de l'Association canadienne-française d'Ontario, région de Kapuskasing; Arthur Carrière, sociologue et animateur pour la Manitoba Indian Brotherhood, à Winnipeg; et Raymond Beauregard, recteur du Collège Mathieu, Gravelbourg.

Le vendredi soir, après un court exposé par Bertrand Serre sur ce qu'est l'animation, on passa à un sondage en équipe d'où on constata que nos principaux centres d'intérêts se groupent comme suit:

A — **Education:** On n'a pas de cours français à l'école — le cours de French — (20 minutes) est insuffisant. Il nous faudrait une classe maternelle française. Il va falloir faire enquête pour voir si nous avons assez d'élèves canadiens-français pour avoir des classes françaises.

B — **Mass Media:** Etant donné qu'il n'y a presque rien en français à la télévision ou à la radio — quelques-uns seulement peuvent écouter CKSB et ceci rarement —; étant donné que le journal local est anglais, qu'il n'y a que quelques livres français à la bibliothèque, qu'il n'y a pas de dépositaire pour livres ou cartes de souhaits en français, il semble nécessaire de susciter l'intérêt chez les gens afin de voir ce qu'il serait possible de faire pour la radio et la télévision et pour informer le public.

Jusqu'à présent, on sait qu'il est possible de faire imprimer des nouvelles en français dans le journal local. Peut-être serait-il possible d'avoir une page par semaine en français.

C — **Loisirs:** Les Canadiens français de la région ressentent le besoin de se rencontrer, de se réunir; d'où vient le besoin d'un comité de loisirs. On étudie les possibilités d'avoir notre propre Centre culturel.

Pour les plus jeunes, soit de 4 à 8 ans, on projette de commencer sous peu des rencontres en fin de semaine afin de leur permettre de jouer, chanter en français. Quant aux étudiants, des plans sont lancés en vue d'un voyage-échange avec Montréal pour vingt de nos élèves.

D — **Le complexe:** Il semble exister chez nos gens canadiens-français, un certain... appelons le "complexe", qui fait qu'on ne se sent pas trop certain de soi-même, ni même de sa valeur personnelle en tant que bilingue. On semble dans tout ça, "perdu dans la masse". Pour redécouvrir ou faire redécouvrir aux autres cette valeur, il va falloir faire enquête parmi ceux de langue française, voir si on est vraiment intéressé à améliorer la situation.

Tous les groupes ont proposé la formation d'un comité central qui aurait pour mandat la publicité — voir à ce que les gens soient bien informés; voir à ce qu'autant de personnes que possible s'engagent à faire quelque chose; voir à ce que les divers comités fonctionnent; et, finalement, voir à maintenir des relations avec l'A.C.F.O. (l'Association canadienne-française d'Ontario) et l'A.P.M.J.O.F.) (l'Assemblée provinciale des mouvements de jeunes de l'Ontario français).

Voici les membres du comité central provisoire: MM. Gérald Carrière, président; André St-Hilaire, vice-président; Mme Gérald Carrière (Hélène), secrétaire-trésorière.

Responsables des divers comités: Education, M. Emile Blouin; Loisirs, Mme Joseph Gagnon (Liliane); Moyens de communications, Mme James Campbell (Rachel); Sondage, Soeur Elise Laberge. Chacune des autres personnes présentes choisit le comité auquel elle était intéressée et avec lequel elle se sentait capable de travailler.

Tous, animateurs et participants, ont pleinement joui de cette session et ont constaté que si l'on voulait quelque chose, on avait beaucoup à faire. Tous restent quand même optimistes, car l'expérience a permis de les réveiller au fait qu'il y a encore plusieurs personnes de la région qui sont intéressées et qu'à 100 et 300 milles il y en a d'autres qui veulent et qui cherchent à aider.

Mme Gérald Carrière,
secrétaire,
Keewatin, Ontario.

Contribuez davantage à la souscription de la Fondation du Manitoba ou de la Saskatchewan des Maladies du Coeur afin que la recherche découvre les causes des diverses affections cardiaques.

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE offre un régime de SÉCURITÉ FAMILIALE pour ses MEMBRES

Nouveaux membres du mois de janvier

Aminot, M. et Mme Lionel
Bérard, M. et Mme Antoine
Bérard, M. et Mme Charles
Bourgouin, M. et Mme Marcel
Chartier, Mlle Elise
Chénier, M. et Mme Antonio
Cloutier, abbé Laval
Conrad, M. et Mme Donald
Desrochers, M. et Mme André
Dufault, M. et Mme Eugène
Fontaine, M. et Mme Paul
Grenier, M. et Mme Marcel
Guénette, M. et Mme Venance
Labossière, Mme Cécilia
Labossière, Mlle Norma
Labossière, Père Gérald
Lacroix, M. et Mme Charles-E.
Lafond, M. et Mme Roland
Lambert, M. et Mme Benoit
Lambert, M. et Mme Lucien
Lambert, M. et Mme Marcien
Landry, M. et Mme Adrien
Laurin, M. et Mme Paul
Legal, M. et Mme Camille
Letain, M. et Mme Lucien
Magne, M. et Mme Antoine
Mahé, M. et Mme Jean
Marion, M. et Mme Ovide
Marion, M. et Mme Raymond
Marius, M. et Mme Louis
Meissner, M. et Mme Eugène
Morassutti, M. et Mme H.
Morin, M. et Mme Léo
Parent, M. et Mme Jean-Paul
Pelletier, M. et Mme Pierre
Rémillard, M. et Mme Marcien
Roy, M. et Mme Guy
Sabourin, M .et Mme Henri
Santos, M. et Mme Manuel
Saurette, M. et Mme André
St-Laurent, M. et Mme Aurel
Sutherland, M. et Mme Ray.
Tremblay, M. et Mme Gérald
Verrier, M. et Mme Roméo

Communiqué

Il y a dix ans disparaissait Albert Camus

Essayiste brillant, lyrique inspiré, homme de théâtre au sens complet du terme, c'est pourtant comme romancier qu'Albert Camus a connu ses plus grands succès: c'est un roman, **l'Etranger**, qui, en 1942, a soudain tiré de l'ombre son nom; c'est encore un roman, **la Peste**, qui, en 1947, a assis définitivement sa renommée de grand écrivain international. Et si **la Chute** (1956) a eu un retentissement un peu moindre, certains y voient (ou feignent d'y voir) son chef-d'oeuvre.

L'Etranger est une oeuvre démonstrative, didactique même. Elle est destinée à illustrer, sur le plan du roman, la notion de l'absurde analysée dans **le Mythe de Sisyphe** (1942) et portée à la scène dans **Caligula** (1938). Son titre même doit être pris à double sens (au moins): il s'applique à un personnage "étranger" à la fois aux valeurs humaines les plus ordinairement reconnues (le sentiment filial, le mariage, la carrière sociale, notamment) et au meurtre qu'il a commis involontairement: s'il a tué un Arabe, c'est par un enchaînement malheureux de circonstances, et non par esprit de haine ou de vengeance. La construction de l'ouvrage en deux parties symétriques, dont l'une présente les faits tels qu'ils se sont réellement passés, et dont l'autre décrit comment ces faits sont interprétés par la justice des hommes, vise à faire ressortir le pharisaïsme des jugements que nous portons trop souvent sur autrui. Le ton neutre, détaché, de la narration, faite à la première personne, s'accorde bien à celui qui parle et prouve que l'on peut, avec des mots de tous les jours, écrire une oeuvre — Sartre l'a dit — véritablement "classique".

La Peste, à la différence de **l'Etranger**, n'est plus un roman de l'individu: elle dépeint un mal collectif, qui s'attaque à toute une communauté: ici la ville d'Oran. Dans la mesure où cette oeuvre, visiblement inspirée par le souvenir de l'Occupation, décrit, elle aussi, un "comportement", ce sont les réactions communes à toute une population qu'elle met d'abord en scène: la vie sociale, la vie sentimentale, la vie religieuse de tous les Oranais sont modifiées par "l'état de siège" où ils se trouvent brusquement jetés. Mais, surtout, c'est le problème moral que posent l'existence du Mal (symbolisée ici par l'épidémie) et la nécessité de lutter contre qui est au coeur de l'ouvrage: puisque "cette histoire nous concerne tous", nous devons, tous ensemble et d'un même élan, combattre la Peste partout où elle envoie "ses rats mourir dans une cité heureuse". Ainsi, le roman, loin d'être seulement une chronique objective, contient un "appel à l'action" et se mue en "parabole".

La Chute est aussi une allégorie, dénonçant, à travers la déchéance d'un individu, le déclin de toute une époque. Le héros-narrateur n'est plus, comme dans **l'Etranger, un** simple employé: c'est un avocat, qui, après avoir remporté des succès, a entendu retentir, une nuit, le ricanement symbolique de l'Ironie et s'est mis à douter de ses vertus. Se livrant à l'autocritique, il s'est fait "juge-pénitent": autrement dit, il ne s'est accusé publiquement que pour pouvoir, à son tour, accuser les autres.

Ce climat sombre se retrouve dans **l'Exil et le Royaume** (1957), recueil de six nouvelles, où l'écrivain jongle un peu de sa virtuosité dépouillée. Pourtant, l'une d'entre elles au moins — **Les Muets** —, récit d'une grève dans un atelier de tonnellerie, nous assure de la fidélité de Camus au monde ouvrier, dans lequel il fut élevé, et à cette notion d'humanité dont aucun homme n'a le droit de s'exclure. ("Littérature Française", Larousse éd.)

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale:

L'abbé Laval Cloutier, 200, avenue de la Cathédrale, St-Boniface, du 16 février.

M. René Allard, 271, rue Hamel, St-Boniface, du 17 février.

M. Joseph-Ernest Fontaine, 422, Place Cabana, St-Boniface, du 18 février.

M. Henri Daudet, 139, rue St-Pierre, St-INorbert, du 19 février.

M. Wilfrid Fortier, 124, avenue Claremont, St-Boniface, du 19 février.

M. Marcel Fraser, Somerset, Man., du 19 février.

M. Michel Fenez, St-Lazare, Man., du 20 février.

M. Lucien Guénette, 593, rue Langevin, St-Boniface, du 21 février.

M. Patrick McCarthy, 138, rue Berry, St-Boniface, du 21 février.

M. Gérard Desmarais, 207, boulevard Dollard, St-Boniface, du 22 février.

LE CARNET POSTAL

Le romancier Anthony Trollope était un haut fonctionnaire des Postes de Londres.



Passe encore un froid de canard! Mais qu'est-ce qu'une oie peut faire par un froid de loup? (Photo TTS)

Suisse

Vers la réévaluation du franc suisse?

par R. de Ziegler

"Non, nous ne songeons pas à réévaluer le franc suisse". M. Nello Celio, ministre des Finances, vient de le répéter aux journalistes venus en nombre à Berne l'entendre expliquer les mesures que le Conseil Fédéral vient de prendre contre la "surchauffe", c'est-à-dire l'emballement inconsidéré de l'économie. A-t-il tout à fait convaincu son auditoire? C'est moins certain. A-t-on jamais vu un grand argentier annoncer à l'avance une mesure de cette sorte? Ce qui n'a pas contribué à dissiper le scepticisme, c'est que le ministre a reconnu que les Chambres seraient prochainement saisies d'un projet de revision de la loi sur la monnaie en vue de donner au gouvernement le pouvoir d'en modifier la parité.

Puis, M. Celio énuméra les décisions prises par l'exécutif pour juguler cette inquiétante "surchauffe". Comment une chose qui paraît d'abord bonne en soit peut-elle être jugée si dangereuse, au point d'appeler des décisions draconiennes du pouvoir? C'est ce que l'opinion a souvent peine à comprendre, elle qui serait prête à se féliciter que les affaires marchent si bien, que les carnets de commande des entreprises soient garnis pour les prochains vingt-quatre mois, que le chômage soit inexistant, que le pouvoir d'achat des masses n'ait jamais été aussi élevé. Il faut donc bien admettre que, pour les pays comme pour les humains, il y a des maladies qui naissent d'une trop grande santé.

Précisément, en Suisse, tout comme en Allemagne ces dernières années, les affaires, les exportations surtout, marchent trop bien. La qualité des produits présentés, l'ampleur de la demande font que les exportations de l'industrie suisse ont pris un essor inouï. Et ceci, au terme de vingt-cinq années de prospérité économique. Par deux fois, le record d'accroissement du montant annuel des ventes à l'étranger vient d'être battu: avec un taux de 14,4% en 1968, qui est monté à 15,3% en 1969. Ce sont là des chiffres tout à fait exceptionnels si l'on songe que le pays ne part pas de bas, n'ayant nul retard à rattraper, mais de très haut. Rien de comparable donc avec les résultats atteints dans certains Etats neufs qui "démarrent".

Le danger, c'est qu'il a fallu faire appel, dans des proportions extravagantes, uniques en Europe, à la main-d'oeuvre italienne, espagnole, grecque, turque. A titre de comparaison, si la République fédérale d'Allemagne avait le même pourcentage de travailleurs étrangers que la Suisse, elle en aurait dix millions! Ici et là, on a commencé à murmurer, la xénophobie a fait son apparition sous une forme des plus déplaisantes. Comme le veut la Constitution, c'est le peuple lui-même qui devra se prononcer sur ce sujet.

Le gouvernement fédéral a pris les mesures suivantes: a) dépôt obligatoire de 5% frappant toutes les exportations. Il ne s'agit pas d'un impôt et ces sommes, l'Etat s'engage à les rembourser aux exportateurs au plus tard dans sept ans. b) Freins à la construction: on retardera la mise en chantier de nombreux projets. Une mesure qui ne touchera cependant pas certains travaux prioritaires tels que la construction des autoroutes. c) Economie de personnel dans les services publics. d) Abaissement des tarifs douaniers par application anticipée des dernières tranches du "Kennedy Round". Cette facilité faite aux importateurs est le complément naturel du dépôt prévu pour les exportations. Ces mesures qui ressemblent à celles que l'Allemagne fédérale avait prises avant de se résoudre à la réévaluation ne sont cependant pas aussi rigoureuses. Le Conseil Fédéral se plaît à croire qu'elles suffiront.

Le gouvernement a écarté d'autres mesures qu'on lui proposait. Il a ainsi dit non à une suggestion de l'"Union suisse des Syndicats" lui soufflant de prélever une taxe uniforme de 3% sur les salaires. Par contre, règlementant avec sévérité les ventes à tempérament, diminuant le montant de sa garantie contre les risques à l'exportation, il se réserve de prendre encore d'autres mesures drastiques en matière d'embauche de main-d'oeuvre étrangère et de crédits bancaires.

C'est déjà bien assez pour provoquer un vif mécontentement dans les régions ou les industries les plus touchées par ces décisions. C'est le cas de Genève et des cantons horlogers comme Neuchâtel qui protestent contre le caractère linéaire des freins à l'exportation et le fait que cela risque de faire perdre de nombreux marchés étrangers, à une heure où il n'est pas si facile de les conserver en raison d'une concurrence étrangère de plus en plus acharnée. Genève, par la bouche du président de son Conseil d'Etat (gouvernement cantonal) et l'horlogerie en général, par le truchement de sa Chambre, ont déjà exprimé les plus expresses réserves. On peut penser que le patronat — le puissant "Vorort" de l'industrie — suivra, même s'il est abandonné dans son combat par l'association des banquiers et les petites entreprises qui, en Suisse, ont nom "Arts et Métiers".

Ce sont des milieux influents. Réussiront-ils, malgré ces défections, à dresser au Parlement une majorité contre les mesures "conjoncturelles" de la Confédération? C'est beaucoup moins sûr. Mais on peut penser que le projet gouvernemental sera amendé ici et là, sans pour autant être défiguré par une satisfaction donnée à tous les intérêts particuliers lésés dans l'aventure. Une légende, du moins, aura sombré au cours de cette péripétie animée de la vie économique suisse, celle du Conseiller Celio placé au gouvernement par le "grand capital" et pour y défendre ses intérêts de classe. Car dans ces milieux, le Tessinois n'a plus très bonne presse depuis quelque temps!

(Copyright by B.I.P.)

Livres reçus à la Rédaction

ARTISANS DE L'HUMANITE NOUVELLE

C'est le cinquième volume de la série "Nouvel Accent", par Maurice Gareau, prêtre-prédicateur.

Ce volume, en style de tous les jours, nous fait comprendre quel est le sommet de la spiritualité communautaire proposée par le Concile.

Le monde deviendra fraternel. Le secret de cette réussite désirée par tous, tel est le sujet de cet ouvrage très éclairant.

Le sous-titre annonce une explication qui vous comblera de joie "Un monde où les laïcs consacrent".

Un conseil d'ami: achetez-le aujourd'hui.

$1.50 à votre librairie, ou à l'Oratoire St-Joseph, Montréal. Passez la nouvelle à tous ceux que vous estimez!

LE FACE-A-DIEU

par Henry Clairvaux

Collection "Jeunesse de la foi" no 4

128 pages — format 10 x 18 — livre de poche

"Un homme qui s'exprime devant Dieu, sans biaiser, sans transiger ni avec Dieu ni avec lui-même! Car il n'invente pas un vis-à-vis complaisant. Mais pas davantage il ne prie avec les mots feutrés du conformiste. C'est un homme de chair et d'âme qui parle. Il ne renie ni le poids de l'une ni la force de l'autre. Selon quels décrets serait-il nécessaire d'être un saint pour avoir le droit de se tourner vers Dieu? Et pourquoi ne plus être un homme de son temps quand on prie? Voici un homme moderne, que les techniques de la communication fascinent et n'envoûtent pas. En lui, l'esprit rationnel provoque le poète, le musicien, et sa pensée s'exprime en rythmes spontanés devant Dieu et devant les hommes. La poésie litanique n'est-elle pas le langage de la liturgie? Et ne faut-il pas toutes ces vagues successives pour que cèdent nos remparts d'orgueil, nos murs d'indifférence?

A se lire ou à lire à haute voix."

(René Berthier)

Editions Fleurus — 31, rue de Fleurus — 75. Paris 6e.

COLLECTION "SUPER 100 IDEES"

Dans la ligne de la collection **"100 Idées"** déjà bien connue des parents — enseignants et éducateurs — en plus grand format (13 x 18) et enrichie de nombreuses photos en couleurs — voici les premiers ouvrages de: **"Super 100 Idées"**. Chaque volume a 96 pages.

No 101 — JOIE DE L'EMAIL

par Josette Pellé et Andrée Sainsard

L'amélioration des techniques, qui actuellement mettent à la portée de tous outillage, matière première et surtout four de cuisson, a rendu possible la pratique de l'émaillage.

Pour en faciliter encore l'accès, ce petit livre présente très clairement toutes les étapes du travail. Il ouvre ensuite de larges possibilités de recherches permettant ainsi à chacun de goûter réellement les joies de l'émaillage.

L'ouvrage est heureusement complété par quelques pages retraçant l'Histoire des émaux et signalant les principales collections intéressantes à découvrir.

No 102 — MOSAIQUE D'AUJOURD'HUI

par Ferdinand Antheaume — Edouard Limbos et F. Steenacker

Cet art très ancien qu'est la mosaïque était jusqu'à présent réservé aux seuls spécialistes. Or, l'apparition de matériaux nouveaux — simplifiant considérablement la technique — permet à des amateurs de pratiquer cet art dans des conditions telles que l'accès peut en être envisagé par des jeunes et même des enfants.

Par ailleurs, il est possible de reprendre en activité de loisir les principes de la mosaïque, et ce en réalisant des oeuvres modestes à partir de matériaux de remplacement.

Ce sont ces différentes techniques que nous présentons dans cet ouvrage, techniques d'amateur et techniques de remplacement. Ainsi chacun pourra y trouver celle qui convient à ses possibilités tout en découvrant un peu mieux la merveilleuse richesse de la mosaïque.

Editions Fleurus — 31, rue de Fleurus — 75. Paris 6e.

L'INDIVIDU ET LE DROIT DE LA C.E.E.

par Maurice Torrelli

Les Presses de l'Université de Montréal viennent de lancer un important ouvrage de M. Maurice Torrelli, professeur au Département de science politique de l'U. de M. et directeur d'études au Centre d'études et de documentation européennes de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal: **l'Individu et le droit de la Communauté économique européenne.** Cet ouvrage présente d'une part un intérêt théorique, car il analyse l'apparition de l'individu comme sujet du droit international, c'est-à-dire comme titulaire de droits et d'obligations définis et sanctionnés directement par le droit communautaire; d'autre part, un intérêt pratique, car il précise la situation juridique de l'Européen au sein du processus d'intégration du Marché commun.

* * *

"Le droit des gens, devenu droit des relations entre unités centralisées, méconnaît l'individu comme agent juridique original . . . En exil dans la Société des Etats, l'homme réintègre le royaume par l'institution. C'est ce phénomène qui a retenu l'attentive recherche de M. Maurice Torrelli" écrit, dans la préface, M. René-Jean Dupuy, associé de l'Institut de droit international. Pendant des siècles, en effet, les seuls sujets de la société internationale ont été les Etats. Dès lors, l'individu n'apparaissait sur cette scène que sous les traits colorés du pirate mis au ban de la Société des Etats. Sujet respectueux de la souveraineté étatique, il voyait ses rapports avec le droit international médiatisés par l'Etat dont il était le ressortissant et dont la protection diplomatique seule pouvait lui assurer la sauvegarde de ses droits individuels sur le plan international. Le développement des organisations internationales et en particulier la création des Communautés européennes dont la forme est la plus achevée favorise la reconnaissance de l'individu comme sujet du droit international. L'organisation internationale va tendre à établir des rapports juridiques directs avec des catégories plus ou moins larges mais variées d'individus: fournisseurs ou emprunteurs, fonctionnaires, gouvernés. Cela s'explique par le fait que le droit international, celui de l'organisation, tend à substituer sa propre compétence aux compétences exercées jusqu'alors par les ordres juridiques étatiques. Les nationaux des Etats membres de l'organisation commencent à vivre sous un double ordre juridique: celui de l'organisation et celui de l'Etat dont ils ressortissent. Cette situation est particulièrement nette dans la Communauté économique européenne.

Par ailleurs, cet ouvrage présente un intérêt pratique en analysant la situation juridique et politique de l'Europe au sein du processus d'intégration du Marché commun dont la finalité est la création d'un Etat fédéral. Si l'on reconnaît qu'une fédération est suscitée, en l'absence d'un élément de force, par la promotion d'un sentiment international en un sentiment national, par une pression des gouvernés et non seulement des gouvernants, l'auteur se demande, dans ces conditions, si la situation juridique et politique qui est faite à l'individu dans la C.E.E. est propre à développer, par-delà les idéologies, la volonté de construire l'Europe. En d'autres termes, il détermine dans quelle mesure l'individu, vivant sous un double ordre juridique — celui de la Communauté et celui de l'Etat membre dont il est ressortissant — a perdu certaines compétences (droits politiques, garanties judiciaires . . .) de droit interne pour se voir reconnaître la qualité de sujet du droit international. Malgré l'intérêt que cette promotion représente pour le droit international, n'est-elle pas pour l'individu une façade couvrant en fait une diminution de ses droits?

* * *

L'individu, en qualité de gouverné, est soumis actuellement à de graves incertitudes dans la mesure où les grandes politiques de la Communauté manquent encore de précision (politiques de la concurrence, des fusions et des concentrations d'entreprises; politique des transports, par exemple). En tant que justiciable, les voies de recours qui lui sont ouvertes sont trop restrictives et Maurice Torrelli souhaite qu'elles soient élargies à l'occasion de la fusion des Communautés qui devrait intervenir en cours d'année. Il précise en outre que la participation de l'Européen au pouvoir de décision restera très faible tant que le Parlement européen ne sera pas élu au suffrage universel et ne se verra pas reconnaître des pouvoirs effectifs.

1969. Un volume de xii et 396 pages (5½ x 8½), broché: $9.50.

Il y a 700 ans mourait saint Louis, roi de France

Lorsque le roi de France reprend, seul, l'exercice du pouvoir, au retour d'Orient, en 1254, il a quarante ans.

Elancé, très grand, il se voûte légèrement; ses cheveux blonds, bien peignés, s'éclaircissent un peu. Son fin visage, "aux yeux de colombe", au menton ferme, est déjà marqué par les longues veilles. Il attire et, tout ensemble, inspire le respect. La personnalité morale de saint Louis domine de haut le sénéchal de Champagne, sire de Joinville, son trop familier biographe.

Petit-fils de Philippe Auguste, tenant de sa mère la noblesse castillane et la fière intelligence, il était fait pour être un dominateur. Et peut-être, à bien regarder ses actes, fut-il le plus absolu, le plus indépendant des rois de France, en un temps où les grands corps de l'Etat, freins du pouvoir arbitraire, étaient à peine éclos.

Roi personnel, il a des amis dont lui plaît la franchise enjouée, des conseillers plus écoutés, un Eudes Rigaud, archevêque de Rouen et franciscain, un Robert de Sorbon, un Mathieu de Vendôme, mais ni favori ni ministre influent.

Indépendant, il l'est envers quiconque. Son frère, Charles, qui emprisonne injustement un vassal, se voit rappeler **qu'il n'est qu'un seul roi en France**, car les reparties de Louis sont droites et bien frappées. Et c'est à l'Empereur même qu'il fait répondre un jour: "La couronne de France n'est pas encore tombée si bas que de se pendre à vos éperons!". Aux évêques réclamant l'aide du bras séculier contre les excommuniés, le roi répond, singulière audace, qu'il veut être juge lui-même du bien-fondé de la condamnation. Lui si humble, si enclin à pardonner les négligences à son égard des serviteurs de sa maison, lorsqu'une juste sentence a été prononcée, il ne fait grâce qu'exceptionnellement. Il n'aime pas les solliciteurs et rappelle souvent ce que lui disait le roi Philippe son aïeul: "Nul ne peut bien gouverner les hommes s'il ne sait aussi hardiment et aussi durement refuser qu'il saura donner".

Mais toute cette énergie, et c'est là le miracle de la sainteté de Louis, est dirigée, loin de toute ambition personnelle, vers le bien commun. "A chacun le sien", même si cela lèse les intérêts du Roi. Plus encore que le courage ou la charité de ce souverain, c'est son équité qui a ébloui le monde. Le prestige de saint Louis a servi le prestige français.

(Extrait du tome premier de l'ouvrage "Histoire de France", Larousse éditeur.)

Billet du mercredi

Les trois vies, et même les quatre, de Lester Bowles Pearson

Lester Bowles Pearson, ancien premier ministre du Canada, fut soldat pendant la première guerre mondiale.

On lui prête déjà trois vies, mais c'est quatre qu'il faut dire.

S'il est vrai qu'on doit, étudiant sa carrière, l'envisager en sa triple qualité de diplomate, de chef de parti et de premier ministre de notre pays, il ne faut pas oublier le militaire en lui.

Cela remonte loin, puisqu'il fut de l'armée canadienne pendant trois ans, du printemps de 1915 au mois d'avril 1918.

Il avait à peine 17 ans, à la déclaration de guerre d'août 1914, quand il s'inscrivit au corps-école d'officiers de l'Université de Toronto.

Il servit en Egypte et dans les Balkans, avec les forces expéditionnaires du Royaume-Uni, obtint ses galons de lieutenant, muta ensuite au Corps royal d'aviation, y obtenant son brevet de pilote.

Il rentra au Canada en avril 1918, après un accident d'atterrissage qui l'envoya à l'hôpital pour un mois.

Il enseigna ensuite la navigation aérienne, au corps royal d'aviation, jusqu'à sa démobilisation en 1919.

• • •

Ces choses-là ne sont guère connues, pas plus que les années d'études qui suivirent, une fois M. Pearson revenu à la vie civile.

On imagine que, s'étant engagé à 18 ans, il n'avait pas eu beaucoup de temps à consacrer à l'étude, et il lui fallut reprendre le temps perdu avant de songer à la diplomatie.

Il débuta pourtant dans la carrière en 1928, après obtention de son baccalauréat ès arts à l'université de Toronto, un stage de dix-huit mois dans une administration, deux ans d'études d'histoire à Oxford, une période d'enseignement dans la capitale ontarienne.

Dans le monde diplomatique, sa montée fut rapide: dès 1935, premier secrétaire du haut commissaire du Canada à Londres; ambassadeur aux Etats-Unis, en janvier 1945; sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, en septembre 1946.

Il venait donc à la vie politique et parlementaire, après avoir dit à M. John Diefenbaker, rencontré en 1945 à San Francisco, pendant la conférence de fondation des Nations unies, que jamais il ne siègerait au Parlement fédéral.

Trois ans plus tard, répondant à un appel de M. Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada, il acceptait le poste de secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et l'emportait dans une élection complémentaire, le 25 octobre 1948.

• • •

Pendant plus de cinq ans, du 16 janvier 1958 au 22 avril 1963, il milita aux Communes comme chef du parti libéral et de l'opposition, pour accéder au poste de premier ministre en 1963.

Assermenté en cette qualité le 22 avril, il consacra cinq années à ses nouvelles fonctions, puis annonça, du jour au lendemain, son intention de démissionner.

Ce qu'il fit, dès le choix de Me Pierre Elliott-Trudeau comme chef du parti libéral, lequel devait à son tour devenir, dans les circonstances que l'on sait, premier ministre.

C'est l'histoire de M. Pearson, tantôt brillante, tantôt assez décevante, dans le milieu politique surtout, que racontent Jean-Marc Poliquin et John R. Beal, dans **Les Trois vies de M. Pearson.** (1)

De M. Pearson, on retiendra entre autres détails qu'il mérita un prix Nobel de la paix, pendant ses années de diplomatie; donna au Canada son drapeau distinctif; réalisa l'intégration des trois corps d'armée canadiens; établit un régime de pensions à tous les citoyens retraités; fit ratifier la loi accordant la pension, dite de vieillesse, à compter de l'âge de 65 ans; modifia la loi des banques et le régime bancaire au Canada; mit sur pied la Commission Laurendeau-Dunton; inaugura les conférences constitutionnelles qui ne sont pas près de se terminer.

Né en 1897, M. Pearson aura été au Canada l'un des témoins importants de son époque, et son histoire est un peu celle du Canada des dernières années — déjà oubliée en partie.

L'Illettré

(1) **Les Editions de l'Homme,** Montréal.

ARCHEOLOGIE

Qui a inventé la roue?

Les archéologues admettaient, en général, que la roue était une invention venue de Mésopotamie. Ils ne l'affirmeraient sans doute plus aujourd'hui. Il apparait en effet que la Mésopotamie a désormais des concurrents sérieux.

Des restes de roues ou de véhicules trouvés en Mésopotamie ont été datés du milieu du IIIe millénaire av. J.-C. Les plus anciens consistent en traces relevées dans le sol: le bois ne s'est pas conservé. La date: 2730 à 2600. D'autres témoignages se conservent mieux: ce sont de petites figurines en terre cuite, sortes de modèles réduits; elles représentent parfois un chariot avec ses animaux de trait, parfois un char à deux roues, avec attelage et conducteur, parfois seulement des roues. Les plus anciennes dateraient de la période 3000 à 2900. Un peu plus anciens encore, des signes pictographiques relevés sur de très anciennes tablettes; ce sont des dessins qui représentent des chariots. On les a datés de 3200 à 3100.

En Transcaucasie, les vestiges les plus anciens sont de petits modèles de roues en terre cuite. Ils ont été trouvés dans les bassins mitoyens de deux fleuves tributaires de la Caspienne. Les dates les plus anciennes font remonter la culture dite "Koura-Araxes" (noms des deux fleuves) aux premiers siècles du IIIe millénaire: vers 2900 ou 2800. Les roues de Mésopotamie sembleraient donc plus vieilles de deux à quatre siècles. En réalité, la comparaison n'est pas valable.

Les dates mésopotamiennes ont été obtenues par corrélations historiques. Elles ne sont pas certaines. Les dates de Transcaucasie ont été fournies par le carbone 14. Or, les physiciens le savent désormais: le C. 14 fournit régulièrement pour ces périodes des dates **jeunes** de 600 à 800 ans. Si l'on compare ces dates transcaucasiennes à celles fournies par le C. 14 pour l'époque des signes pictographiques sumériens (2815), on voit que les deux régions se tiennent de près.

Il faudrait envisager, compte tenu les corrections à apporter, une invention quasi simultanée de la roue en Mésopotamie et en Transcaucasie vers 3600 ou 3700. Impossible de trancher. Quant aux données techniques, elles permettent d'envisager une transmission aussi bien du nord au sud que dans le sens inverse.

Un facteur nouveau est entré en jeu. La Transcaucasie est proche des grandes plaines de la Russie méridionale, où ont été faites des découvertes très nombreuses: plus de 20 trouvailles de roues ou de chariots depuis 1966. Ces plaines elles-mêmes conduisent à l'Europe centrale et occidentale. Or, on sait que la roue était connue de la Roumanie à la Hollande avant la fin du IIIe millénaire. Il faut donc s'interroger sur le rôle des peuples de la steppe dans une des inventions les plus importantes pour la suite de l'aventure humaine.

(Extrait du "Journal de l'Année", 1er juillet 1968 au 30 juin 1969, qui vient de paraître chez Larousse.)

Des stations orbitales, pour quoi faire?

Une station orbitale constituera une plate-forme d'observation idéale pour tous ceux qui ont à scruter le ciel ou la terre. Nous publions à ce sujet un important extrait d'un article paru dans l'hebdomadaire "Les Nouvelles Littéraires", sous la signature de Thomas de Galiana:

"Un immense champ d'applications pratiques serait ouvert par des observations systématiques portant sur: les mouvements des banquises, les déviations des courants océaniques (ils se détachent sur les eaux stationnaires lorsqu'on les photographie en lumière infrarouge), les changements de coloration de la végétation, la photographie de vastes régions peu accessibles avec des procédés qui permettent d'identifier la nature des roches, et donc de découvrir des richesses minérales, etc.

"Dans le domaine de la météorologie, la présence d'un spécialiste permettrait d'obtenir des mesures plus précises et variées que celles qui sont permises aux satellites automatiques actuels: mesure de la température des couches intermédiaires de l'atmosphère, établissement d'un bilan radiatif plus précis (ce bilan, qui joue un rôle sur l'évolution du temps, dégage l'écart entre l'énergie solaire absorbée et la partie de cette énergie rayonnée dans l'espace), etc. D'autres développements sont impatiemment attendus en matière de radionavigation. A l'aide d'un équipement approprié, les plates-formes orbitales seraient à même de fournir aux pilotes des navires et des avions les données leur permettant de faire le point sur-le-champ, c'est-à-dire de déterminer instantanément leur position géographique.

"Notons aussi l'importance considérable des stations orbitales pour le développement de l'astronautique. La navigation des sondes spatiales bénéficiera d'une mesure plus précise de la brillance des étoiles prises comme repères. L'étude du Soleil faite au-dessus de l'atmosphère permettra de mieux prémunir les astronautes contre les paroxysmes de l'activité solaire. La station offrira aussi la possibilité d'observer les effets (sur l'homme, les animaux et les plantes) des séjours prolongés en état d'apesanteur et constituera le seul moyen d'entrainement des futurs astronautes, notamment en vue des vols interplanétaires (on sait qu'il est impossible de reproduire au sol l'état d'apesanteur, le vide absolu et d'autres conditions du vol spatial). Une plate-forme orbitale est tout aussi précieuse pour assurer le montage des éléments de futurs astronefs de très grandes dimensions satellisés séparément. Elle constitue aussi un relais qui permet de simplifier la rentrée à la Terre des hommes revenant d'une longue expédition sur un engin mal adapté à la traversée de l'atmosphère et à l'atterrissage, ce dernier étant assuré alors plus sûrement et commodément par une navette spécialement conçue (...)

"La station orbitale marquera un double tournant de la recherche spatiale. D'une part, elle en finira avec le caractère sensationnel qu'ont actuellement les vols d'engins habités. D'autre part, elle ouvrira aux fusées et aux satellites un vaste domaine d'applications pratiques étrangères à l'astronautique."

Faut-il écrire "Laisser en plant ou en plan"?

Laisser **en plant** un arbre, c'est le laisser à l'état de plantation, et la locution s'est appliquée tout naturellement à une personne qu'on laisse dans quelque endroit sans aller la retrouver, comme on le lui avait promis. On dit aussi **planter** là. Cette locution s'est confondue, parlant d'une chose, dans l'expression **laisser en plan,** c'est-à-dire laisser à l'état de plan, de projet, de dessein: "Et cet animal de barbier qui me laissa en plan!" (Jules Sandeau).

On estimera sans doute, avec Littré, que la graphie **plant** est la seule correcte: 1) à cause du rapprochement fait à dessein plus haut entre **laisser en plant** et **planter là**; 2) parce qu'en d'autres langues (allemande, espagnole), où l'expression existe et depuis plusieurs siècles, c'est bien de **plant** qu'il s'agit et non de **plan.**

Au reste, si l'on veut bien y réfléchir un peu, **laisser en plan,** corruption populaire, par homophonie, de **laisser en plant,** même si l'expression s'appliquait à des choses pour lesquelles un plan peut être fait (livre d'un écrivain, maison à construire, etc.), n'aurait point de sens satisfaisant: lorsqu'on dit d'un auteur qu'il **a laissé son ouvrage en plan** (t), on ne veut pas dire qu'il en a fait le plan seulement et n'est pas allé plus avant, on entend qu'il en a écrit quelques lignes, voire quelques chapitres, puis qu'il l'a... **planté là.**

La plaisanterie vulgaire: **planter là quelqu'un pour reverdir, laisser en plant pour reverdir,** confirme d'ailleurs le sens véritable, horticole à l'origine, puis imagé par comparaison, de la locution susdite.

("Dictionnaire des locutions françaises", Larousse éditeur.)

Il y a 75 ans mourait Pasteur

Le personnage de Pasteur est un des plus grands de tous les temps.

Considéré au début de ses travaux comme une sorte d'apprenti sorcier, Pasteur fait appel à des forces jusqu'alors inconnues, les forces d'éléments microscopiques. Il va leur donner le premier rôle. Croire à un nouvel Evangile, croire à des agents microscopiques, cause de toutes les infections, certains s'y refuseront pendant longtemps. L'ère pastorienne ne s'impose pas sans discussions et disputes. Un monde scientifique nouveau finira par couronner les efforts et le génie de ce fils de tanneur et de paysanne, d'un modeste village du Jura français.

L'oeuvre de Louis Pasteur est si riche qu'on se sent frappé d'admiration et d'impuissance à vouloir la saisir tout entière.

Les conceptions pastoriennes ont rempli toute la fin du XIXe siècle et ont exercé une véritable dictature. Rien ne pouvait s'expliquer en médecine sans la microbiologie, c'est-à-dire sans cette science du microbe et de la vie qui enferme la pathologie dans une sorte de combat singulier entre l'homme et son nouvel ennemi. Tout parait alors reposer sur l'étude des causes extérieures; la maladie est due à la seule action du microbe, l'organisme n'intervient pas et ne fait que subir des atteintes extérieures. C'est toute une philosophie médicale qui fait son apparition.

La médecine revendique Pasteur et Pasteur n'a jamais figuré parmi les distingués confrères d'Hippocrate: Louis Pasteur était chimiste.

Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, agrégé, professeur de physique puis de chimie, il fut directeur des études scientifiques de l'Ecole Normale en 1857. Ses titres honorifiques sont nombreux: membre de l'Académie des Sciences en 1862, membre de l'Académie de Médecine en 1873, membre de l'Académie française en 1881.

Ce palmarès se passe de commentaires. Dans sa sécheresse, on pourrait croire que Pasteur fut un universitaire; il fut mieux et plus que cela. Toute sa vie il se montra le savant, l'inventeur, l'homme de caractère, tel qu'on l'idéalise. Il fut aussi le plus grand révolutionnaire de la médecine et le plus efficace. La grandeur de son oeuvre fut reconnue universellement de son vivant: ce ne fut pas sans mal.

Il est curieux de constater, ajoute le Docteur Roger Bouissou, dans son "Histoire de la Médecine" (collection "Encyclopédie Larousse de poche"), que sur la scène des grandes découvertes, il y a bien souvent deux acteurs qui se donnent la réplique, deux hommes qui s'opposent. C'est Jenner face à Ingen-Housz, Laënnec face à Broussais. Pasteur eut lui aussi un adversaire de talent en la personne de Félix-Archimède Pouchet (1800-1872), directeur du Muséum de Rouen. (...) Pasteur triomphe. Il se crée de solides ennemis, mais il avance, il fonce, emportant tout sur son passage. (...) Il travaille d'arrache-pied et, le 19 octobre 1868, à la suite d'une grande fatigue, c'est la catastrophe: il est foudroyé par une hémorragie cérébrale. Mais Pasteur est un homme de fer: il se remet. Tout le reste de sa vie, il gardera cependant une hémiplégie du côté gauche — jambe raide et bras complètement immobilisé.

Quelle misère si ma clef ouvre votre logis et n'ouvre pas le mien! (Sertillanges)

Graphologie: au sujet de l'écriture de Shakespeare

Quel aspect présente l'écriture du grand dramaturge anglais?

Cette écriture est remarquable par sa nervosité, sa mobilité, par le besoin d'ajouter entre les mots un trait ou un point inutile. Elle semble hâtive comme si le temps eût toujours manqué au poète dramatique. En revanche, les signatures, pleines ou en raccourci, sont magistrales.

Au fait, savez-vous combien il existe, dans le monde, de signatures de William Shakespeare? Il n'en existe que 6. Le "Grand Larousse Encyclopédique" nous apprend que Shakespeare signait ordinairement **Shakespere** et que son nom se trouve aussi orthographié **Shakspeare** ou **Shakspere.**

NOUVELLES AGRICOLES EN BREF

La CEE et notre agriculture

OTTAWA — Le programme de subventions de la Communauté économique européenne (CEE) a modifié pour la peine le comportement de notre commerce agricole. En 1968 la valeur de nos exportations aux Six était inférieure de $44 millions à la moyenne des années 1962-67.

En 1968 également, la production d'orge parmi les pays membres de la CEE augmentait de 50 pour cent tandis que nos exportations de cette céréale accusaient une diminution en valeur de $14 millions. Au surplus, nos expéditions de graine de colza sont tombées à $1.2 million, soit $13 millions de moins qu'en 1966.

Les fortes sommes affectées par la CEE à ses exportations ont restreint les débouchés extérieurs du Canada pour plusieurs produits dont le blé, l'orge et le fromage cheddar. L'adhésion éventuelle de la Grande-Bretagne et d'autres pays à la CEE pourrait bien avoir d'autres répercussions sur les ventes à l'étranger de nos produits agricoles.

• • •

L'avenir du DDT

OTTAWA — Un jury international d'experts a recommandé récemment que tout usage non essentiel et abusif du DDT soit déconseillé. Cette décision rejoint la ligne de conduite adoptée plus tôt cette année par le Canada.

Les experts ont aussi convenu d'abaisser les limites d'ingestion quotidiennes jugées acceptables. Signalons en passant que les doses maximums tolérées dans le régime alimentaire canadien restent bien inférieures — d'environ 10 pour cent — aux nouvelles limites recommandées.

Les experts soutiennent que, d'après ce qu'on en sait à l'heure actuelle, les avantages du DDT l'emportent sur ses inconvénients.

• • •

Les résidus du colza

LETHBRIDGE, Alta — Laissés sur le terrain, les chaumes et résidus de colza risquent de compromettre les rendements de blé, d'orge et d'avoine l'année suivante. En revanche, une telle couverture atténue les dangers d'infection du piétin, suivant des essais à la station de recherches de Lethbridge.

• • •

Remplacement du bétail laitier

FREDERICTON, N.-B. — Un chercheur du ministère de l'Agriculture du Canada prévoit l'apparition avant longtemps d'une nouvelle spécialité en agriculture. Il s'agit de l'élevage à forfait des veaux destinés à approvisionner les producteurs laitiers en génisses de remplacement.

Il soutient que la région de l'Atlantique se prêterait bien à cette spécialité, qui permettrait aux producteurs de lait du Québec et de l'Ontario de consacrer leurs capitaux, leur temps et leur compétence uniquement à l'exploitation de troupeaux laitiers. Les génisses ainsi élevées seraient accouplées vers l'âge de 15 mois et livrées à leurs nouveaux propriétaires un peu avant la mise bas prévue à deux ans.

Les ruches en plastique

LETHBRIDGE, Alta — Le dernier cri de la mode apicole est l'usage de ruches en plastique (polystyrène) aux douces teintes bleu pastel.

Le créateur est un spécialiste de la station de recherches de Lethbridge qui attribue un triple avantage aux ruches de plastique: d'abord, elles sont légères et faciles d'assemblage; ensuite, elles ont un attrait spécial pour les abeilles lorsque peintes bleu pâle sur fond noir ou vert; enfin, les abeilles y travaillent plus longtemps que dans les ruches de bois.

☆ ☆ ☆



Le pékan

Fourrures de martre et de pékan

OTTAWA — La fourrure de martre a perdu sa vogue d'autrefois alors que toute dame bien mise se piquait de porter un tour de cou fait de trois ou quatre peaux de martre. Il fut aussi un temps où cette bête habitait toutes les régions boisées du Canada; on ne la trouve plus maintenant que dans les régions forestières isolées.

Le pékan, proche parent de la martre, lui ressemble à bien des égards. Jadis, sa pelleterie servait principalement à la confection d'étoles et de colerettes, très recherchées en France. On ne le trouve qu'en Amérique du Nord. Les ventes annuelles ne dépassent pas 10,000 peaux.

☆ ☆ ☆

La Loutre

Nos fourrures: la loutre

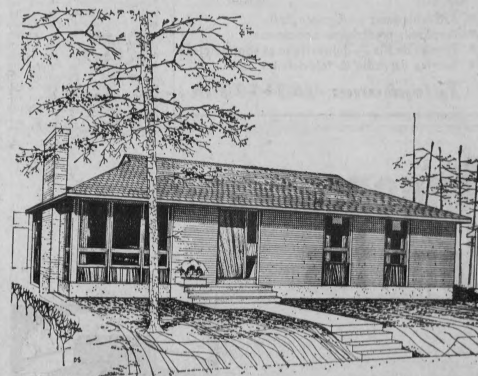
OTTAWA — C'est du Canada que viennent les plus belles fourrures de loutre au monde. Celles du nord du Québec possèdent, dit-on, une fourrure soyeuse et épaisse à nulle autre pareille. En 1967, quelques peaux de loutre de mer se sont vendues jusqu'à $2,300 chacune.

Découverte en 1742 dans l'île de Béring, la loutre de mer a été pourchassée pendant plus de 150 ans, presque jusqu'à son point d'extinction. Mais, depuis une soixantaine d'années, on a pris des mesures qui permettront éventuellement à ce précieux animal de refaire ses effectifs.

Les loutres de rivière sont moins rares; celles du nord se rencontrent dans toutes les régions forestières du Canada, le long des cours d'eau et des lacs. Certaines peaux sont blanchies ou teintes en couleurs pastel.



Le martre



MODÈLE 264

Ce bungalow à placage de brique a été créé par l'architecte Roland Dumais, de Montréal. Conçu à partir d'une charpente en madriers, ses dimensions sont toutefois telles que la construction, plus répandue, à pans de bois peut lui être substituée.

Le hall peut accommoder une petite table et une chaise. Le vivoir comprend foyer et grande fenêtre d'angle. La cuisine est suffisamment spacieuse pour qu'on y prenne les repas. De l'entrée arrière au niveau du sol, un escalier conduit directement au sous-sol, qui en plus d'offrir les services usuels est transformable en salle de jeu. En outre, par sa disposition, le sous-sol conviendrait particulièrement comme aire où la famille puisse se débarrasser de ses vêtements d'hiver ou de pluie et les mettre à sécher. Il est préférable d'orienter cette maison pour que son mur sans ouverture soit face au nord.

L'aire de parquet habitable est de 1,104 pieds carrés; les dimensions extérieures hors tout sont de 46 pieds sur 24. Les épures de cette maison — modèle de notre catalogue — peuvent être obtenues de la Société centrale d'hypothèques et de logement à un prix nominal.

Renseignements au sujet des épures

Pour se procurer les épures de tout modèle de maison illustré dans ce journal, il suffit de s'adresser à la Société centrale d'hypothèques et de logement. Chaque série de quatre copies coûte $15.00, plus les taxes municipales et provinciales, s'il y a lieu. Toute copie supplémentaire peut s'obtenir à raison de $3.75 chacune, plus les taxes.

Dans toute commande d'épures, il faut indiquer le numéro du modèle de maison en question. Il n'est pas permis de retourner ou d'échanger ces épures. Afin de faciliter l'expédition des épures, il faudrait adresser les commandes au Chef du Département des services de bureaux. Société centrale d'hypothèques et de logement, Ottawa 7, Ontario

A l'Institut collégial St-Claude

Concert, carnaval, festival, marathon

Pierre Calvé

Quel honneur! Un artiste du Québec qui vient donner son concert dans notre gymnase!

Eh! oui! c'est le vendredi 20 février que Pierre Calvé nous rendra visite et nous divertira une partie de la soirée par ses chansons poétiques au goût marin qui invitent au voyage.

Malheureusement, je crains que des gens ne soient déçus de n'avoir pas acheté leur billet à temps, car l'espace dans le gymnase est limitée, tout le monde le sait, et nous n'avons pas l'intention de laisser de spectateurs debout.

Quand le nombre de places prévues sera atteint, nous serons dans l'obligation de fermer les portes.

Pierre Calvé à St-Claude fait partie du programme du centenaire des élèves de 12e année qui ont le titre significatif de Dynamiques '70.

Carnaval de St-Claude

Pour l'ouverture du carnaval, le club de hockey des filles a rencontré un club de Portage. La partie s'est terminée par le compte de 12 à 2 pour les filles de l'Institut collégial St-Claude.

Malgré les changements nécessités chaque année par le départ des finissantes et l'arrivée des recrues toutes neuves de l'élémentaire, ce club n'a pas encore perdu une seule partie depuis ses quatre années d'existence.

Y a-t-il des écoles secondaires intéressées à le rencontrer dans une partie régulière? Nous leur promettons d'avance une partie intéressante, sans rudesse, comme il se doit pour des jeunes filles bien éduquées.

Au cours de l'ouverture du carnaval, on a aussi présenté les princesses Liliane Trany, Yvette Marchand, Lynn Atkins et Patricia Pineau.

Le Festival de la Montagne

Cette année, c'est à St-Claude qu'il aura lieu, du moins pour la partie concernant la poésie et le théâtre.

A cause du grand nombre de classes, c'est pendant deux jours entiers que les étudiants de la division se disputeront les nombreux trophées. La date en a été fixée depuis longtemps aux 26 et 27 février.

Plusieurs catégories ont été ajoutées à celles existant déjà. Ainsi, pour la première fois, il y aura récitation de poèmes inédits par les auteurs mêmes, de la 1ère à la 12e année. Il y aura aussi des pièces dramatiques composées par des élèves de l'élémentaire.

Nous donnerons plus tard la liste complète des gagnants de ce festival qui en est à sa huitième année. Quant à la partie musicale, elle se déroulera comme d'habitude vers le mois de mai.

Patin-o-thon

De concert avec les Scouts de la paroisse, les Dynamiques '70 ont organisé ce genre moderne de compétition pour subvenir à leurs besoins dans la poursuite de leurs projets du centenaire.

Un patin-o-thon est une épreuve d'endurance qui rapporte un certain montant par minute d'exercice selon la générosité des commanditaires.

Plusieurs sont déjà inscrits et se promettent de rester jusqu'à la fin, c'est-à-dire de patiner pendant dix heures de temps.

Venez encourager par votre présence les jeunes et les vieux qui évolueront sur la glace de l'aréna de St-Claude toute la journée de samedi 28 février.

Aimé-Onil Dépôt

St-Malo

Filles d'Isabelle

Vous croyez peut-être que notre cercle est disparu? Et bien non. Malgré les apparences, nous sommes toujours très actives.

Au mois de janvier avait lieu notre réunion mensuelle. Plusieurs membres brillaient par leur absence. Est-ce les activités trop répétées durant les fêtes ou est-ce simplement un manque d'intérêt? Essayons de donner un coup de coeur et tâchons d'assister plus assidûment à la réunion du mois.

La réunion du 3 février a dû être remise au 10, à cause d'une tempête. Malgré la belle température du 10, plusieurs membres étaient encore absents. Il faudrait que tous les membres se fassent un devoir d'assister aux réunions, car c'est difficile de faire des décisions avec une assistance si peu nombreuse.

Des dons furent faits aux Clubs de curling de St-Malo et Dufrost, à une famille éprouvée par la maladie et aux Scouts de St-Malo pour leur venir en aide dans leurs projets.

Les Filles d'Isabelle ont servi des goûter après les funérailles, plusieurs firent des visites aux malades. Profitons de l'occasion pour souhaiter un prompt rétablissement à tous nos malades.

Comme par les années passées, nous tiendrons notre bazar au mois d'avril. Avis donc à tous ceux et celles qui peuvent nous venir en aide pour ce bazar. Nous sommes prêtes à recevoir vos dons en argent, ou soit articles, jouets, etc. Enfin tout est apprécié.

Le 9 juillet, nous aurons notre journée du centenaire. A cette occasion, nous inviterons tous nos bons vieux de 70 ans et plus. Avis donc aussi à tous les anciens paroissiens, partis ailleurs, de bien retenir cette date. Plus de détails vous seront fournis plus tard.

La rédactrice

St-Pierre

Assemblée de la S.F.M.

La Société Franco-Manitobaine tiendra son assemblée mensuelle à l'école secondaire de St-Pierre le lundi 23 février.

Depuis le mois de septembre, la S.F.M. avait décidé de tenir des assemblées en différents centres français. Il est à espérer que tous les Canadiens français de St-Pierre et des environs viendront se renseigner sur la S.F.M. Tous auront la chance de poser des questions, de discuter et de parler de leurs projets du centenaire ou autres qui intéresseraient les Franco-Manitobains.

L.F.C.

Après quelques semaines de silence, la Ligue des Femmes Catholiques de St-Pierre reprend avec ardeur ses activités. Il n'y a pas eu d'assemblée générale au mois de janvier, mais différents comités se sont réunis et ne sont pas restés oisifs. Toutes les dames qui se rendront à l'assemblée du mardi 24 février en l'école élémentaire, à 8 h 30, seront mises au courant des nouveaux projets.

Le soleil est quelque part derrière ce nuage de fumée âcre que crachent les quatre cheminées d'une centrale thermo-électrique de Toronto. A quand la guerre contre la pollution de l'air? (Photo TTS)

Ste-Agathe

Dames Auxiliaires

Les Dames Auxiliaires des Vétérans de Ste-Agathe ont tenu leur assemblée annuelle le 5 février. Le nouvel exécutif se compose de Mmes Rachel Brisson, réélue présidente; Margaret Garrett, 1ère vice-présidente; Andrew Baldwin, 2e vice-présidente; Evelyne Bourbonnière, trésorière; Margaret Stott, secrétaire; Céline Gauthier, en charge du comité des malades, et Louise Weir, des activités sociales.

L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques avait lieu à l'auditorium de l'école le jeudi 12 février. Trente-sept femmes avaient répondu à l'invitation.

Le Père Michel Rochon, C.S.V., professeur à St-Jean-Baptiste, était l'invité d'honneur. Sa joyeuse nature communicative rendit l'ambiance fort agréable. Outre la continuation de l'étude sur "La place du laïc dans l'église, sous une forme nouvelle intéressante, des discussions au sujet des affaires courantes de la Ligue et des projets du centenaire, les dames ont pu participer à une messe, groupées autour du célébrant, et reçurent la communion sous les deux espèces.

Sous la direction de Mme Alice Labelle, accompagnée tour à tour par Mmes M.-T. Fenez et L. Brémault, on chanta en choeur plusieurs cantiques entraînants.

La soirée se termina par un goûter dont le clou était un gâteau d'anniversaire destiné à l'invité, le Père Rochon.

Fermiers Unis

Le 12 février au soir, à la salle des Vétérans, se tenait une assemblée des Fermiers Unis à laquelle assistaient quelque 40 hommes. On discuta de la réorganisation du mouvement à l'échelle national plutôt que régional. Un comité fut nommé pour tâcher d'atteindre ce but.

Anciens combattants

A l'assemblée annuelle des Anciens combattants de Ste-Agathe, Unité 304, le samedi 14 février, 28 membres étaient présents. Les camarades Barry Morden, président du commandement provincial, Les. Stodart, 1er vice-président, et Ernie Campbell, officier du bien-être, étaient les invités d'honneur. Le camarade Morden dirigea l'élection. Le nouvel exécutif élu se compose des camarades Albert Brisson, président; Norman Garrett, 1er vice-président; Elie Dorge, 2e vice-président; James Weir, Albert Lécuyer et Hilaire Gratton, directeurs.

Malade

M. Gérard Lemoine a subi une opération il y a environ un mois et paraît tout à fait rétabli.

Aubigny

Comité du centenaire

Le comité du centenaire se réunissait le 9 février à la demeure de la présidente, Mme Denise Robert. Il fut décidé, comme première activité de l'année centenaire, d'organiser une course de motos-neige pour le 8 mars après-midi.

Les gagnants recevront des coupes le soir de cette même journée au cours d'une partie de cartes à la salle Normandin.

Donc, paroissiens, amis et anciens d'Aubigny, réservez votre journée du 8 mars.

Caisse populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse populaire qui avait dû être retardée d'une semaine à cause de la mauvaise température, eut lieu le 10 février. Cette fois ce fut la maladie qui empêcha l'invité d'honneur de s'y rendre.

La réunion débuta par la prière, suivie d'un mot de bienvenue par le président, M. René Vermette. Il y eut aussi lecture des rapports, puis une période de questions et réponses, ce qui prouve que les sociétaires s'intéressent à leur Caisse.

L'actif en 1969 fut de $219,472 avec 271 sociétaires dont 159 adultes, 105 enfants et sept organisations.

L'élection donna les résultats suivants: au comité de direction, MM. Georges St-Hilaire et Arthur Clément; au comité de crédit, M. Maurice Vermette; au comité de surveillance, M. Claude Vermette, réélu.

Le prix d'entrée fut gagné par M. Louis Palud. Après les sages conseils et les mots de félicitations de l'abbé P. Deschênes, l'assemblée se termina par un goûter servi par les dames.

L.F.C.

Le 11 février, les dames se réunirent pour l'assemblée mensuelle de la L.F.C. Il y eut discussion au sujet de la Commission Dumont qu'on ne connait pas encore assez, mais qu'on désire connaître. On discuta aussi du Carême de Partage.

Un comité d'élection fut choisi et comprend Mmes Adèle, Elaine et Rita Vermette. L'assemblée décida que les réunions auraient lieu le deuxième mercredi de chaque mois.

La deuxième partie du programme, confiée au comité de presse, fut un "Quiz centenaire" au cours duquel on rappela le souvenir des pionniers qui nous tracèrent le chemin, et des curés Desrosiers, Beaudry, Normandeau, Garant, Gauvin, Bouvet, Normandin, Nadeau, Caron et Deschênes qui donnèrent le meilleur d'eux-mêmes pour faire de ce petit coin du Manitoba, une paroisse où il fait bon vivre.

La Broquerie

Condoléances

Sincères condoléances à Mme Jean-Emile Bohémier à l'occasion du décès de son père.

Malades

Heureuse convalescence à la maison à Mmes Gilles Normandeau, Edouard Henrie et Alfred Choiselat, MM. Camille Boily et Joseph Mireault, qui ont tous fait un court séjour à l'hôpital dernièrement.

Hockey Rama '70

Le tournoi de hockey du sud-est de la province se déroulait en fin de semaine à l'aréna de La Broquerie. En effet, Hockey Rama '70, organisé par la Chambre de Commerce, fut un succès.

Le dimanche soir 15 février avait lieu la clôture du tournoi, avec présentation des trophées aux méritants par M. Leonard Barkman, M.A.L., dans le comté La Vérendrye.

L'équipe de La Broquerie remporta le trophée Hockey Rama. Hubert Bouchard se vit décerner le trophée pour le meilleur joueur d'avant. On présenta le trophée du meilleur joueur de défense à Jean-Guy Tétrault. M. Klassen gagna le trophée du meilleur gardien de buts.

Résultat des parties: jeudi 12 février, La Broquerie 8, Steinbach 5; vendredi 13 février, St-Pierre 3, Ste-Anne 2; samedi 14 février, Steinbach 7, St-Pierre 3, La Broquerie 7, Ste-Anne 4; dimanche 15 février, Steinbach 9, Ste-Anne 5, La Broquerie 6, St-Pierre 3.

Prix: 1er de $300.00, La Broquerie; 2e de $150.00, Steinbach; 3e de $100.00, St-Pierre; 4e de $50.00, Ste-Anne.

Meilleurs joueurs d'avant du tournoi: 1er, Hubert Bouchard, de La Broquerie; 2e, Willie Hueck, de Ste-Anne, et Nutcheson, de Steinbach, ex aequo; 3e, Russ Loewen, de Steinbach.

Meilleurs joueurs de défense: 1er, J.-Guy Tétrault, de La Broquerie; 2e, Ray Morrissette, de St-Pierre; 3e, Gautron, de St-Pierre.

Meilleurs gardiens de buts: 1er, Klassen, de Steinbach; 2e, Louis Balcaen, de La Broquerie; 3e, Morrissette, de St-Pierre.

Gagnants des prix d'entrée: Mme Jules Saindon, de Richer, don de l'abattoir Lord; M. B. Dunn, de La Broquerie, don du Transfer de La Broquerie; M. Gilles Ross, de St-Boniface, don de Chez René; M. Larry Leuphy, de Gandilands, don de l'hôtel La Broquerie; Mme Rita Nadeau, de La Broquerie, don de Shell.

La Chambre de Commerce de La Broquerie désire remercier les équipes qui ont participé au tournoi. Un merci spécial aux gens des paroisses environnantes qui sont venus les encourager à toutes les parties.

Lorette

Carnaval

Le Centre sportif de Lorette organise un carnaval à l'occasion de l'année centenaire pour les 6, 7 et 8 mars.

Le vendredi 6 mars, à 7 h 30 du soir, ouverture par le maire, M. Louis Marcoux, suivie d'une joute de hockey par les anciens de Lorette contre ceux de Ste-Anne.

Le samedi 7 mars, à 10 h du matin, joute de hockey par les Thumb-Thumb, suivie d'une joute par les Pee-Wees. A 1 h 30 de l'après-midi, course de motos-neige. Invitation à tous ceux qui le désirent d'y participer. Un bel endroit a été choisi pour les amateurs de ce sport. A 2 h, joute de hockey par les Midgets; à 5 h, par les Juvéniles.

Le spacieux aréna peut accommoder tous les amis des paroisses environnantes. On servira un café et des chiens chauds à la cantine, sous la direction de la Ligue des Femmes Catholiques.

A 8 h du soir, soirée dansante à la salle paroissiale pour les jeunes, les moins jeunes et tous ceux qui aiment à s'amuser honnêtement et gaiement.

Le dimanche 8 mars, le carnaval débutera à 1 h de l'après-midi par la course de motos-neige, suivie de la course "Powder Puff". A 2 h 30, les fillettes, toutes costumées, feront une démonstration de patinage artistique. A 4 h, les finales de la course de motos-neige. Les gagnants recevront des trophées. A 4 h 30, joute de hockey entre les filles de Lorette et celles d'Ile-des-Chênes, divisée en deux périodes. Entre ces deux périodes, on invite les plus âgés à participer à la course sur patins. Il y aura trois équipes: 50 à 54 ans, 55 à 59 ans et 60 ans et plus. A 7 h 30 du soir, joute de hockey entre Lorette et Landmark; à 9 h 30, couronnement de la reine par l'honorable René Toupin, ministre de la Santé.

Avant de terminer le carnaval, il y aura présentation des trophées et tirage des billets.

Richer

Soirée paroissiale

Les dames de Richer organisent, pour le 28 février, à 8 h p.m., une grande soirée paroissiale dans l'esprit du centenaire 1970. Bienvenue à tous.

La fête des vieillards

Encore, à l'occasion du centenaire, on fêtera les vieillards de la paroisse qui ont ou qui auront 70 ans cette année. Le 18 avril, on leur servira un souper qui sera suivi d'une soirée dansante.

Donc, aidez le comité à n'oublier personne en faisant connaître vos noms, chers anciens. Lisez la chronique de Richer, on donnera d'autres détails bientôt.

Incendie

De nos jours on semble recevoir que de mauvaises nouvelles. Ces jours derniers, Lucien Saindon reçoit un appel téléphonique de ses voisins, lui annonçant que son garage avait pris feu. Il n'eut que le temps de sortir son camion et le tout s'écroula. Grand merci aux pompiers de Ste-Anne qui ont pu préserver sa maison neuve.

Décès

On regrette d'apprendre le décès de Mme Christine Nault, anciennement de Richer. Son époux, André Nault, la précédait dans la tombe il y a de nombreuses années. La défunte laisse dans le deuil trois fils, Maxime, Gérard et Léo, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Vingt-cinquième assemblée annuelle de la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes

ILE-DES-CHENES — La 25e assemblée annuelle de la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes eut lieu le 2 février au Centre récréatif, avec 40 sociétaires et deux visiteurs présents. M. Louis Molin, président, donna un exposé de l'orientation des Caisses populaires aujourd'hui. Il invita les sociétaires à émettre leurs opinions et à faire connaître les suggestions qu'ils croient nécessaires pour le bon fonctionnement de la Caisse.

La Caisse d'Ile-des-Chênes possède un actif de $285,727. Trois cent trente-quatre membres en font partie, dont 30 admis au cours de l'année écoulée. Un montant de $123,336 fut accordé en prêts.

A l'élection qui suivit, Mme E. Krahn et M. Gilbert D'Auteuil furent élus directeurs. Mlle Thérèse Guichon fut élue au comité de surveillance et M. Guy Trudeau au comité de crédit.

Le bureau est ouvert les lundi, mercredi et vendredi soir, de 7 h à 9 h, et le samedi après-midi, de 2 h à 5 h. M. René Trudeau est gérant de la Caisse et son épouse, son assistante.

Statistiques de la paroisse

Au cours de l'année écoulée, il y eut 12 baptêmes, 25 confirmés, 26 premiers communiants, trois mariages et huit sépultures, dont deux d'enfants.

Nouveaux arrivés

Bienvenue aux familles suivantes nouvellement installées au village: Isidore-E. Degagné, Gérald Larivière, Joseph Lajeunesse, Leslie Culleton, Georges Perron, Lionel Labossière et Guy Encontre.

Ste-Amélie

L.F.C.

La réunion de la L.F.C. de Ste-Amélie eut lieu le mercredi 4 février au presbytère. Après les prières d'ouverture et la lecture des différents rapports, on étudia pendant quelques instants la façon de participer à la messe en se servant du "Prions en l'Eglise".

Mme Berthe Denis et les dames, qui firent une collecte pour la Marche des Dix Sous, furent remerciées. Il fut décidé par les membres que l'on ferait un don de $100.00 à la paroisse pour aider à quelques dépenses.

Le prix d'hôtesse, offert par Mme L. Gagnon, fut gagné par Mme Berthe Denis.

Rectification

On est prié de noter que c'est l'ensemble musical "Fiasco et Compagnies", et non "La Renaissance", qui a accompagné Mlle Arlette Comeault, de St-Jean-Baptiste, lors du concert du carnaval de La Broquerie, le 24 janvier dernier.

Chevaliers de Colomb

Conseil Iberville no 4415

St-Malo, Man.

A l'assemblée mensuelle de février, les Chevaliers ont appuyé à l'unanimité la proposition que le président des Relations publiques étudie le projet de l'histoire du Conseil tel que suggéré au programme des six points.

Le frère Louis Gosselin fit lecture du communiqué du Grand Chevalier, annonçant le 6 mars comme date finale de la remise des billets du tirage. Celui-ci se fera le 21 mars à Selkirk. Le frère Camille Dubois, responsable des billets, annonça qu'il lui restait cinquante livrets à distribuer.

L'abbé Bazin, membre de notre Conseil, demande dans une lettre un don pour le petit séminaire St-Jean. Il fut décidé de donner la somme de $40.00.

Notre Grand Chevalier annonça qu'il est obligatoire cette année d'initier les nouveaux membres sous les nouvelles procédures. Nous pourrons ensuite décider si nous adoptons la nouvelle initiation... ou si nous en préférons une autre.

On fit savoir que trois avis seraient envoyés à chaque membre pour leur rappeler de payer leurs dus. Les membres qui n'auront pas payé après ces trois avis seront suspendus.

Alain

Profession religieuse, à St-Eustache, de Soeur Nicole-Irma Rivard, r.n.d.m.

ST-EUSTACHE — Le samedi 24 janvier, Soeur Nicole-Irma Rivard, r.n.d.m., prononçait ses voeux perpétuels en l'église de St-Eustache, sa paroisse natale.

A 4 h 30, la cérémonie fut présidée par le cardinal George Flahiff, C.S.B., qui concélébrait avec Mgr Charles Halpin, chancelier, Mgr G. Gervais, les abbés U. Paquette, curé, et W. Jamieson, de Brandon. A la suite du clergé, Soeur Nicole, accompagnée de Soeur provinciale et suivie de quelque 80 religieuses de Notre-Dame des Missions, entrait solennellement dans l'église pendant qu'on chantait l'Ave Maria Stella. Soeur Cécile Granger résuma brièvement le symbole du cierge porté par la professe et la signification de l'anneau et des voeux. L'homélie, prononcée par le cardinal, rappelait le devoir de chacun de vivre pleinement comme un baptisé.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un banquet fut servi à la salle paroissiale. Après les discours prononcés par le cardinal et Monsignori Gervais et Halpin, Soeur Nicole, en termes émus, remercia le cardinal Flahiff d'avoir rehaussé cette fête par sa présence. Elle remercia surtout ses parents à qui, après Dieu, elle devait sa vocation religieuse, ainsi que ses professeurs, et sa congrégation religieuse qui lui avait préparé, avec amour, ce grand jour.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

St-Lazare

Visite du ministre des Affaires municipales

L'hon. Howard Pawley, ministre des Affaires municipales, se rendait à St-Lazare le vendredi 6 février pour sa deuxième visite en un peu plus de deux mois. Il y eut réunion dans les bureaux de la municipalité dans le but de mettre au clair certains commentaires du ministre lui-même lors de sa visite en novembre, et de discuter les problèmes des Métis de la région. M. Omer Chartier présenta un mémoire au nom des citoyens de la municipalité et du village, et M. René Houle en présenta un au nom des membres de l'Association Métis. Il y eut une longue discussion sur le problème d'habitation et sur le manque de travail dans la région. Le problème n'a pas encore été résolu, mais nous avons confiance que le tout s'améliorera si nous continuons tous à démontrer une meilleure entente et à coopérer avec les différents gouvernements.

Un comité chargé d'étudier les problèmes sera mis sur pied bientôt et devra faire des recommandations dans un avenir rapproché. La réunion se termina sur un ton très amical et tout indique que, graduellement, la situation des Métis s'améliorera. On réussira seulement s'il y a esprit de bonne entente et de fraternité. Il est à espérer que cet esprit régnera à toutes les délibérations. Les milieux qui ont les mêmes problèmes ont les yeux tournés vers St-Lazare, alors c'est à nous de donner le bon exemple.

Carnaval

A cause de circonstances imprévues, on n'est pas en mesure de vous donner les détails du carnaval qui aura lieu les 6, 7 et 8 mars prochain. Il faut donc remettre ceci à la semaine prochaine. Nous apprenons toutefois que les billets se vendent comme des petits pains chauds. Les organisateurs du carnaval espèrent qu'il en sera ainsi jusqu'à l'heure du tirage.

Club Toastmasters

Nous avons entendu parler "à travers les branches" de la formation d'un Club Toastmasters pour St-Lazare. Il y a déjà cinq personnes de St-Lazare qui font partie du Club de Shoak Lake; ce sont Lazare Fouillard, Théodore Dupont, Maurice Gaudet, Armand Guénette et Paul-Emile Fouillard. Le Club de Shoal Lake est un club anglais mais, à la demande de certains membres, Armand Guénette présenta un discours en français lors de la dernière réunion. Son discours sur "L'éducation patriotique" fut très apprécié. Si un club est formé à St-Lazare, ce sera un club bilingue. Nous faisons un appel à tous ceux qui sont intéressés à entrer en contact avec Paul-Emile Fouillard ou Armand Guénette.

Chevaliers de Colomb

Le Conseil des Chevaliers de Colomb annonce qu'il y aura une initiation le dimanche 22 février. Nous avons besoin de candidats, alors à l'oeuvre les frères Chevaliers.

Pierre Calvé

Nous sommes heureux d'apprendre que MM. René Huot et Michel Monnin seront des nôtres lors de la visite de Pierre Calvé. Comme vous le savez, Pierre Calvé donnera un récital le samedi 21 février, et tel que mentionné la semaine dernière on s'attend à un grand succès.

Nous avons assez bavardé pour cette semaine alors nous vous disons à la prochaine et n'oubliez pas le mot d'ordre en 1970. "Visitons St-Lazare".

"Gai comme un pinson"

L'expression ne ment pas. Le chant de cet oiseau, répété des centaines et même des milliers de fois chaque jour par le même sujet, est une phrase brillante, assez brève, mais stéréotypée.

A l'inverse du rouge-gorge ou de la fauvette à tête noire, qui ont plusieurs types de phrases à leur répertoire, le pinson se borne à répéter son rondeau avec application. On l'entend partout: en plaine, dans les jardins, les parcs, les bois, les coupes de forêts, en montagne jusqu'à 1,800 mètres d'altitude s'il y a des arbres.

Cet oiseau est un véritable ubiquiste: en Europe, il remonte jusqu'à l'extrême nord de la Scandinavie; au sud, on le trouve en Afrique du Nord, aux Açores, aux Canaries entre autres. Selon la position géographique de son biotope (habitat typique de chaque espèce d'oiseau), le pinson est sédentaire, erratique (déplacement non orienté) ou migrateur. La France héberge en hiver de nombreux sujets venus d'Europe Centrale et septentrionale. (Extrait du "Dictionnaire des oiseaux", Larousse éditeur.)

Notre-Dame-de-Lourdes

Assemblée annuelle

Le mardi 24 février, à 8 h du soir, à la salle paroissiale, aura lieu l'assemblée annuelle de la Caisse populaire de Lourdes. Quatre prix d'entrée seront donnés. Le premier prix sera tiré immédiatement après la lecture de l'avis de convocation. Vous êtes tous cordialement invités à y assister. Un goûter sera servi après l'assemblée.

Bingo

Le 15 février avait lieu la soirée de bingo. Les gagnants furent comme suit: $50.00, André Mabon, de St-Léon; $15.00, Mme Germaine Dupasquier, de Lourdes, et Gerald Withfield, de Miami; $10.00, Mme L. Dubois, de St-Claude, H. Knibbs, de Holland, M. Clearwater, de Roseisle, Joseph Rémillard, de Manitou, Paul Rossier, de Lourdes (2), Roger Théroux, de Cardinal, T. Alexander et M. Campbell, tous deux de Miami; $8.00, Lucien Grenier, de St-Léon, et Marcel Mabon, de Lourdes; $5.00, Mlle Anita Grenier, de St-Léon, Mlle Dianne Mao, de Lourdes, Mmes Lucien Grenier, de St-Léon (2), Mélanie Muller, Léa Bosc, Suzanna Augert et Agnès Pantel, de Lourdes, Julie Mabon, de St-Léon, Laurent Dubois, de St-Claude, Ralph Watkins, de Rathwell, Raymond Bérard, Ernest Jarnouin et Denis Bérard, de Lourdes. Le prix d'entrée ($5.00) alla à Mme Marie Chanel, de Somerset.

Le prochain bingo aura lieu le 1er mars, à 8 h du soir, avec un gros lot de $400.00 en 56 numéros.

Réunion

Le jeudi 12 février eut lieu une réunion du comité du bingo et de la salle paroissiale. Les officiers élus furent comme suit: président, Joseph Sibilleau; vice-président, Louis Comte; secrétaire, Marcel Roch; trésorier, Albert Augert; conseillers, l'abbé Lucien Roy, Antoine Chabbert et Marc Bourrier. On adressa des remerciements à Pierre Mabon, démissionnaire, pour les services rendus au cours des derniers sept ans comme président.

Félicitations

Félicitations à M. Maurice Brunel, fils de M. et Mme Léon Brunel, qui fait partie du Club de hockey "Brandon Wheat Kings" qui rapporta la victoire au compte de 4 à 3 contre les Bruins d'Estevan dans la Ligue de hockey de l'Ouest canadien.

CAMARO 1970



La Camaro 1970: Une voiture entièrement nouvelle. Livrable en modèle hardtop deux portes, cette voiture sport à quatre places a été entièrement redessinée dans le style grand tourisme européen. Présentée aujourd'hui par General Motors of Canada Limited, la Camaro peut être commandée avec l'équipement Rally Sport en option, comme ci-dessus, ou avec les ensembles SS ou Z/28 d'équipements de performances et de style. Il y a 13 groupes moteurs au choix pour la Camaro.

Quels sont les facteurs décisifs dans l'achat des machines agricoles?

Commission royale d'Enquête relative aux Machines agricoles

OTTAWA — Quels sont les facteurs les plus importants qui incitent l'agriculteur à acheter de tel détaillant de machines agricoles plutôt que de tel autre? Selon une enquête effectuée dans les Prairies, le choix ne tient pas tant à la marque de machines dont le détaillant est concessionnaire qu'à sa réputation et à son affabilité envers la clientèle ainsi qu'à la qualité de son service d'entretien et de réparation.

D'après la même enquête, il appert que, pour obtenir des renseignements sur les machines agricoles, les agriculteurs font peu confiance aux comptes rendus ou à la publicité dans les journaux et les magazines, ou à la radio et à la télévision, et encore moins aux opinions des représentants agricoles ou des conseillers fédéraux en agriculture. Ils préfèrent recueillir leurs enseignements en bavardant avec leurs voisins ou en observant leurs machines à l'oeuvre.

Les résultats de l'enquête, au cours de laquelle 85 agriculteurs ont été interrogés systématiquement par M. Alexander Segall, — sociologue à l'Université de Manitoba, — ont été rendus publics par la Commission royale d'enquête relative aux machines agricoles. Le commissaire, M. Clarence Barber, a souligné que les opinions formulées dans le document en question étaient bien celles de M. Segall et non celles de la Commission, dont le rapport définitif sera publié à une date ultérieure au cours de l'année.

Les 85 agriculteurs interrogés vers le milieu de 1967 par M. Segall ont été choisis au hasard dans les régions de Beauséjour, Portage-la-Prairie et Minnedosa au Manitoba, dans le district de North Battleford en Saskatchewan, et dans les environs de Camrose et de Namaka-Strathmore en Alberta. La plupart cultivaient de 160 à 640 acres, et 30 d'entre eux accusaient des ventes annuelles dépassant $10,000. Presque tous avaient fait des achats importants de machines agricoles au cours des cinq années antérieures.

Parmi les autres résultats de l'enquête, on relève ce qui suit:

- Presque tous les agriculteurs préfèrent acheter leurs machines à des concessionnaires privés plutôt qu'à la Coopérative (Canadian Co-operative Implements Limited). Les raisons alléguées n'ont rien à voir avec l'idée de Coopérative, qu'ils préfèrent, mais avec les modèles de tracteurs et de moissonneuses-batteuses fabriqués à l'étranger que vend la Coopérative. Ils estiment que ces machines sont trop faibles pour les travaux qu'ils envisagent et ils craignent que les pièces de rechange ne viennent à manquer.
- D'après les résultats de l'enquête, l'auteur concluait que la plupart des agriculteurs géraient bien leurs affaires ("l'index de rationnalité" indiquait un nombre élevé de points), mais que leur comportement en tant qu'acheteurs de machines agricoles était "rationnellement faible". Par exemple, 26 des agriculteurs estimaient pouvoir faire un investissement profitable en achetant de nouvelles machines au cours des trois années subséquentes, et ils ont bien voulu déclarer le montant qu'ils étaient disposés à investir. Mais quand on leur demanda de quelle façon ils étaient parvenus à ces chiffres, les motifs invoqués furent vagues et indiquèrent peu de planification ou d'idée bien arrêtée de leur part.
- Des 85 agriculteurs interrogés, 65 avaient emprunté pour financer au moins une partie ou la totalité du coût d'acquisition de leurs machines les plus récentes. Soixante-deux pour cent de ceux qui avaient emprunté l'avaient fait pour défrayer la moitié du coût des machines, ou davantage. Mais, de façon générale, leur attitude était incertaine face au crédit. La plupart déclaraient qu'ils préféraient accumuler leurs propres capitaux plutôt que d'emprunter. Néanmoins, un grand nombre d'entre eux étaient d'avis que les agriculteurs qui empruntent pour agrandir leur exploitation retirent de plus grands bénéfices que ceux qui possèdent une petite ferme libre de dettes. Selon eux, le crédit est trop facile et les agriculteurs doivent faire très attention à ne pas s'endetter "jusqu'au cou".
- Les agriculteurs désapprouvent fortement le genre d'essais qu'effectuent les compagnies de machines agricoles. Ils estiment que les essais effectués avant que les nouvelles machines ne soient vendues aux agriculteurs ne sont pas suffisants. Ainsi, l'agriculteur est encore "l'essayeur principal". Un grand nombre d'entre eux estimaient qu'un corps indépendant ou un organisme du gouvernement devrait essayer les nouvelles machines avant leur mise sur le marché. A leur avis, les recherches en matière de conception et de durée des machines sont insuffisantes. La plupart des agriculteurs désireraient une plus grande normalisation des pièces de rechange.

Des pétroliers sous-marins pour amener le pétrole de l'Alaska

NEW YORK — Un des plus gros constructeurs maritimes des Etats-Unis, la société General Dynamics, vient de proposer à cinq grandes compagnies pétrolières de construire des pétroliers sous-marins géants, propulsés par l'énergie nucléaire, pour transporter le pétrole de l'Alaska jusqu'à la côte est des Etats-Unis.

La proposition a été soumise à cinq des compagnies les plus actives sur le versant nord de l'Alaska: la Standard Oil of New Jersey (le plus gros groupe pétrolier mondial), Atlantic Richfield, Mobil Oil, Phillips Petroleum et Standard Oil of Ohio (qui est en train de fusionner avec la filiale américaine de la British Petroleum). Elle prévoit la construction de sous-marins de 170,000 tonnes de port en lourd, d'une longueur de 900 pieds et capables de filer 18 noeuds.

Selon le président de la General Dynamics, M. Roger Lewis, les études effectuées par la société montrent que le transport du pétrole d'Alaska par sous-marin est techniquement réalisable et économiquement rentable. Le coût de ce mode de transport serait nettement inférieur à celui d'un oléoduc, a-t-il dit. Mais il a estimé que la comparaison avec un navire de surface était difficile à faire.

M. Lewis a souligné que "plusieurs aspects de la souplesse inhérente des sous-marins sont particulièrement intéressants". "Capable d'être chargé en surface ou immergé, le sous-marin peut adapter sa route en fonction des nécessités de possibles nouvelles découvertes pétrolières arctiques et pourrait être particulièrement avantageux pour transporter le pétrole des îles arctiques si on en découvre", a-t-il remarqué.

General Dynamics, une entreprise dont les activités vont de la construction aérospatiale à l'électronique, indique dans son communiqué que les propositions qu'elle a soumises aux compagnies pétrolières comportent des prix et des dates de livraison pour six bâtiments et qu'elles prévoient une période de partage des coûts de mise au point pendant laquelle les spécifications détaillées des sous-marins seraient déterminées. Elle ne précise cependant pas les prix.

Les gisements pétroliers découverts au nord de l'Alaska en 1968 sont parmi les plus riches du monde. Le transport du pétrole jusqu'à la région nord-est des Etats-Unis, qui en a le plus besoin, pose toutefois de sérieux problèmes techniques.

Le pétrolier "Manhattan", transformé en brise-glace, a forcé l'été dernier le passage du Nord-Ouest, reliant New York à la baie de Prudhoe. Les résultats de ce voyage sont actuellement analysés pour déterminer la possibilité de transporter le pétrole par des pétroliers brise-glaces de 200,000 tonnes. Les compagnies étudient également le transport par oléoduc. Les pétroliers sous-marins constitueraient une troisième solution qui permettrait de ravitailler aussi bien la région industrielle du nord-est des Etats-Unis que l'Europe en passant sous les glaces arctiques.

"Des billets verrouillés" pincent ceux qui enfreignent les règlements du stationnement

L'Agence nationale de la police a annoncé une solution au problème du stationnement illégal au Japon: "le billet de stationnement verrouillé."

Le nouvel appareil comprend un étui de 5" x 4" en vinyl avec une chaine de 6" et un billet de stationnement spécifiant la date et l'endroit où le conducteur doit se présenter à la police. Le billet est placé dans l'étui de vinyl. Lorsqu'une voiture est stationnée illégalement, cette invention est attachée avec la chaine et verrouillée au miroir de côté, au grillage avant ou à la poigné de porte et ne peut pas être enlevée tant que le délinquant ne s'est pas présenté à la police et n'a pas payé son amende.

Jusqu'à présent, les étiquettes de stationnement illégal étaient collées au pare-brise. Quelques conducteurs les déchiraient tout simplement et s'en allaient. Le nouveau billet de stationnement avec sa serrure ne peut s'enlever facilement. Depuis, il y a apparemment peu de délinquants assez imperturbables pour se promener avec un billet verrouillé se balançant en évidence du miroir de côté; presque tous ont payé leur amende.

Au Japon, un total d'environ 610,000 sommations de stationnement illégal ont été émises l'an dernier. La proportion des délinquants qui se sont présentés à la police n'était que de 46% dans les grandes villes de Tokyo, Osaka, Nagoya, Yokohama, Kyoto et Kitakyushu. C'est pour cela que les billets de stationnement à serrure ont été inventés. Actuellement, ils sont employés avec un succès marqué dans 21 préfectures y compris Osaka, Kanagawa et Kyoto.

La police de la préfecture de Kanagawa a été la première à employer les nouveaux billets en essai à Yokohama pendant 10 jours en avril. Pendant cette période 96 billets ont été émis et 86 des délinquants se sont présentés à la police. Le même essai a été fait à Osaka en août et dans ce cas 90% de ceux qui avaient reçu un billet se sont présentés.

Par contraste, des 340 billets conventionnels émis pendant la même période, seulement 142 délinquants se sont présentés.

Encouragé par les résultats de cette épreuve, l'Agence nationale de la police a l'intention d'introduire le nouveau système de billets de stationnement dans toutes les parties du pays.

(Bulletin du Japon, déc. 1969)

Il y a 350 ans naissait Louis de Frontenac

Après une brillante carrière militaire, Louis de Buade, comte de Palluau et de Frontenac, fut nommé, en 1672, gouverneur général du Canada.

Son administration autoritaire et fastueuse valut à la colonie une certaine prospérité, ainsi que l'extension de ses frontières: fondation du **fort Frontenac**, au nord du lac Ontario, exploration du Mississippi.

Mais son tempérament dominateur engendra, tant avec l'intendant qu'avec le clergé, d'incessants conflits qui provoquèrent son rappel en 1682.

En 1689, les attaques des Iroquois et des Anglais ayant rendu critique la situation du Canada, Louis de Frontenac reprit son poste. Restaurant la confiance, il repoussa l'invasion anglaise devant Québec et châtia les Iroquois. Malgré la chute de Port-Royal, les succès de d'Iberville en Acadie et à la baie d'Hudson permirent à la France de rétablir le **statu quo** à la paix de Ryswick (1697).

Frontenac fut l'un des plus grands gouverneurs du Canada. Il mourut à Québec en 1698.

(Extrait du "Grand Larousse Encyclopédique" en dix volumes.)

Augmentation de la production français d'acier

PARIS — La production d'acier brut s'est élevée en septembre à 1,898,000 tonnes, ce qui représente une hausse de 12.6% par rapport à celle de septembre 1968. Celle de fonte brute a atteint 1,537,000 tonnes, soit une hausse de 8.4%.

Au cours des neuf premiers mois de l'année en cours, la production d'acier s'est élevée à 16,517,000 tonnes, celle de fonte à 13,282,000 tonnes, soit des accroissements respectifs de 14% et 13.2% par rapport à la production des neuf premiers mois de 1968.

(BNF 8-11-69)

Chronique de CFRG

Le plus bel homme du Canada 1970

Guy Provost, coanimateur de l'émission "Place aux femmes", a été choisi le plus bel homme du Canada 1970.

Vous connaissez très bien Guy Provost, celui qui tient le rôle d'"Alexis" dans les "Belles Histoires des Pays d'en Haut"? Ces belles histoires qui font nos délices aux programmes français de télévision chaque dimanche. Cet "Alexis" qui tient encore une grande place dans le coeur de Donalda!

Avec Lise Payette, Guy Provost fait de cette émission "Place aux femmes", l'une des plus écoutées de Radio-Canada. Choisi maintenant le plus bel homme du Canada 1970, Guy Provost prendra-t-il la place dans le coeur d'autres femmes, d'autres Donalda? Sans aucun doute, car dorénavant à "Place aux femmes" les femmes feront beaucoup plus de place à Guy Provost, si ce n'est déjà fait puisque précisément ce sont les femmes qui l'ont choisi le plus bel homme du Canada 1970.

Confidences

Le vendredi 13 février, nous avons écouté les confidences des pensionnaires du Foyer d'Youville de Gravelbourg. Confidences émouvantes que nous ferons nous-mêmes dans quelque vingt ans.

Comment ces grands-pères et ces grands-mères s'étaient rencontrés? Quand échangèrent-ils leur premier baiser? Comme tout cela était déjà loin pour eux... Et pourtant que d'affection mutuelle, que de tendresse spontanée contenaient ces confidences! Pas une seule ombre de regret, rien que des souvenirs émouvants, charmants d'une vie qu'eux seuls sont à connaître tous les secrets, tous les secrets d'un amour véritable, d'une longue vie à deux. Tout ce que seul l'Amour peut réussir, parce que l'Amour c'est Dieu.

M. M.

Palmarès Discoparade '70

Du 13 au 20 février 1970

1 — Les enfants de l'avenir — Isabelle Pierre
2 — Adieu jolie Candy — Jean-François Michael
3 — Les requins — Jacques Michel
4 — Adrienne — Marthe Fleurant
5 — J'attends ta lettre Maria — Normand Gélinas
6 — Dans le soleil et dans le vent — Mana Mouskouri
7 — Nos vertes collines — Frida Boccara
8 — Petit bonheur — Adamo
9 — J'aime les filles — Jacques Boulanger
10 — Tendez-moi la main — Marc Lepage
11 — Ouvre un peu les yeux — Michel Fugain
12 — Je t'aime profondément — Claude Gauthier
13 — Il était une fois dans le sud — Les Charlots
14 — Cegep Blues — La 4e Volonté
15 — Wight Is Wight — Michel Delpech
16 — Angelica — Guy Harvey
17 — Sur la vie de notre amour — Enrico Maçias
18 — Caroline — Pierre Lalonde

Zenon Park

Réunion sociale

Le dimanche 8 février, le Conseil local des Chevaliers de Colomb convoquait les paroissiens à la salle paroissiale pour une réunion sociale. Cette réunion fut sous la présidence de M. Florent Lalonde, Grand Chevalier, qui expliqua à l'assistance assez nombreuse, que le but de cette réunion, aussi bien que de celles qui auront lieu à l'avenir, était de rassembler les Canadiens d'origine française pour se mieux connaître, encourager les jeunes et les vieux à continuer à parler le français en autant que possible, et de continuer à avoir foi à la coexistence des deux peuples fondateurs de notre pays.

Au cours de cette réunion, une dizaine de chevaliers, assistés de leurs femmes, servirent une légère collation aux personnes présentes. Tous manifestèrent l'intention de revenir à la réunion du mois prochain.

Willow Bunch

Çà et là

M. Roger Dionne a été choisi gérant du magasin coopératif de Willow Bunch, remplaçant M. Harvey Choquette, qui a donné sa démission à cause de sa santé.

M. Robert Gosselin a conduit quelque 40 élèves des 11e et 12e années à Regina où ils ont visité l'université, le musée et l'édifice du Parlement. Ils ont aussi assisté à une partie de hockey entre l'Est et l'Ouest.

Mme Robert Chartrand (née Linda Gaudry) est décédée à Calgary le 5 février, à l'âge de 54 ans. Elle était la fille de Mme Damase Gaudry, de Willow Bunch.

Malades

M. Jos. Viola, père de M. Jean Viola, de Willow Bunch, est gravement malade à l'hôpital de Victoria, C.-B.

M. Jos. Bellefleur passa quelques jours à Regina pour traitements médicaux.

M. Siméon Boisvert est patient à l'hôpital d'Assiniboia; M. Arthur Rainville, à l'hôpital de Coronach; Mme Paul Campagne, à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.



NOUVELLES INTERNATIONALES

France

Le présent et l'avenir du communisme en France

par Maurice Herr

Un congrès du parti communiste français est-il un simple fait de l'actualité politique, ou un événement de dimension beaucoup plus grande? L'attention portée par les observateurs politiques aux assises austères et laborieuses des disciples français de Lénine et de feue la IIIe Internationale, laisserait croire qu'il s'agit effectivement de quelque chose qui peut bouleverser les données de la politique française au cours des prochaines années. Mais la réalité est peut-être assez différente, car certains spécialistes de la sociologie politique ne sont pas loin de penser que le parti communiste français aurait plutôt son avenir derrière lui, que devant.

Donc, 900 délégués des fédérations, des sections et des cellules se sont réunis pendant cinq jours au Palais des Sports de Nanterre, une localité de la banlieue parisienne où les communistes détiennent la municipalité depuis le Front populaire de 1936. Naguère fermées, et quasi-secrètes, les délibérations ont eu lieu, cette année, en présence des journalistes de la presse, de la radio et de la télévisio,n qui n'ont d'ailleurs pas appris grand-chose, car le fameux "centralisme démocratique", c'est-à-dire la dictature des organismes directeurs du parti, interdit toute controverse, tout affrontement. Les délégués ne sont là que pour approuver les "thèses" du parti, et applaudir en cadence ceux qui viennent les défendre et les soutenir à la tribune.

Cette année, cependant, le congrès a eu à juger du "cas" Garaudy. Naguère, une affaire semblable se fut réglée dans le secret des délibérations du Bureau politique. Mais maintenant, le P.C. tend à se donner les allures d'un parti démocratique "comme les autres", et il a permis que le conflit qui l'oppose à M. Garaudy soit porté devant le congrès, étant entendu que les délégués ont tous été choisis de telle sorte qu'aucune note discordante ne puisse être enregistrée.

• • •

M. Garaudy est professeur de philosophie, et il milite au parti communiste depuis de nombreuses années. Député du Tarn pendant plusieurs législatures, il a été tour à tour membre du Comité Central du parti, puis membre du Bureau politique. C'est donc une personnalité "grand format". Or depuis quelque temps, et plus particulièrement depuis l'invasion de la Tchécoslovaquie, M. Garaudy s'interroge sur les fins et les moyens de son parti. Il a des doutes sur les capacités de la classe ouvrière à assumer le destin des peuples, sur le caractère démocratique du "centralisme démocratique", sur les droits de l'U.R.S.S. à imposer aux autres pays sa conception du socialisme, et finalement sur l'avenir du P.C. lui-même, qui lui parait singulièrement compromis par une certaine indigence intellectuelle qui lui interdit de s'adapter aux situations historiques nouvelles nées de l'évolution du monde. Toutes reflexions qui figurent dans un livre "Le Grand Tournant du Socialisme" que l'on a beaucoup lu à la veillée dans les chaumières communistes.

Il y a une dizaine d'années, une telle collection de péchés eut suffi à précipiter M. Garaudy dans les flammes de l'enfer rouge. Dans les démocraties populaires, on a pendu des gens pour beaucoup moins que ça! D'autant que ne pouvant exposer ses idées dans la presse et les publications du parti, M. Garaudy a donné des articles à la presse "bourgeoise" et s'est même laissé interviewer par la télévision, se rangeant ainsi, "objectivement" dans le camp des adversaires de son parti.

Cette fois, M. Garaudy a pu parler devant le congrès. Il a eu droit à vingt minutes pour répondre à des dizaines d'orateurs, à commencer par les ténors Marchais et Fajon, qui avaient férocement taillé ses thèses en pièces. Il n'a pas fait son autocritique, mais a crânement persisté dans ses erreurs, devant un auditoire glacé et hostile. Cette attitude devait coûter à M. Garaudy tous ses postes et fonctions dans la hiérarchie communiste. Il le savait. Il s'est défendu avec courage, avec intelligence et avec dignité. "Mon seul souci, a-t-il dit notamment, est le visage du parti, du parti de l'avenir... Rien ne peut arracher de moi la confiance en l'avenir de notre parti. Notre objectif est juste. Il sera d'autant plus vite atteint que les méthodes seront changées... Même si l'on écarte certains d'entre nous, les problèmes continueront à se poser..."

• • •

Le débat ouvert par M. Garaudy n'est pas clos par son expulsion du Comité central et du Bureau politique. Il intéresse non seulement le P.C. lui-même, mais toute la gauche française qui cherche désespérément la route du pouvoir, au milieu de laquelle se dresse le monolithe communiste. 300,000 militants, près de 5 millions d'électeurs, soit environ 20% de l'électorat français, le P.C. représente aujourd'hui l'élément essentiel d'une éventuelle majorité de Gauche. M. Mitterrand, les socialistes, et mêmes certains radicaux, ne voient de solution au problème de la conquête du pouvoir que dans l'alliance avec les communistes. Au plan arithmétique, l'analyse est correcte. Mais au plan politique? Sans parler de la question des libertés démocratiques et du pluralisme des partis, sujets sur lesquels les communistes ont toujours tenu des propos inquiétants, même lorsqu'ils se voulaient rassurants, que de points de désaccord entre les uns et les autres, sur les problèmes économiques, le centralisme étatique, la dictature du prolétariat, le Marché commun, etc... Une coalition hétéroclite pourrait-elle gouverner longtemps, dans le désordre sans que l'élément le plus fort, le plus dur, c'est-à-dire le Parti communiste impose sa volonté aux autres? Qui serait alors en mesure d'imposer aux communistes le respect de leurs belles promesses et de leurs engagements?

A moins — à moins que le P.C. ne change — qu'il considère comme M. Garaudy le lui a demandé, que la situation française des années 1970 n'exige pas nécessairement les solutions et les méthodes appliquées à la Russie tsariste de 1917. A moins que MM. Waldeck Rochet, Marchais et consorts, staliniens de bonne souche, ne s'aperçoivent que le "socialisme à visage humain" a plus de séduction et d'avenir que le communisme importé par les chars soviétiques. A moins que...

Sans aucun doute, les idées de M. Garaudy vont cheminer, comme celles de M. Dubcek continuent à le faire à Prague. Mais pour l'instant, le P.C. français ne "bouge" pas.

(Copyright by B.I.P.)

A la suite d'une longue expérience effectuée sur des chiens que l'on a entrainés à fumer, deux scientistes américains croient avoir obtenu la preuve que la cigarette provoque le cancer du poumon. Sur 62 chiens qui ont fumé neuf cigarettes sans filtre quotidiennement pendant 875 jours, 14 ont été atteints de cancer de poumon. (Cliché TTS)

Après les accords de Bruxelles

L'Europe communautaire vient de franchir une étape décisive

par Jean-Pierre Gouzy (1)

— I —

Quoi qu'on ait dit, les affaires du Marché Commun ont progressé remarquablement vite, depuis le "Sommet" de La Haye des 1er et 2 décembre dernier.

La Communauté est passée, le 1er janvier 1970, de la période transitoire prévue par le Traité de Rome au stade définitif. Elle a "achevée" la mise en oeuvre de la politique agricole commune; elle a (sous réserve de la ratification des six parlements nationaux) adopté le règlement financier définitif; elle s'est engagée dans la voie d'une véritable Union Economique et Monétaire qui annonce l'Union politique; enfin, elle va préparer la négociation pour l'entrée de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, de la Norvège et du Danemark, dans le "Cercle européen". Si tout va bien, cette négociation devrait pouvoir s'engager avant la fin de l'été prochain.

Ces résultats, bien sûr, n'ont pas été obtenus sans peine. Il a fallu consacrer à plusieurs reprises, pour l'obtenir, des séances harassantes et fastidieuses, tant les intérêts économiques et politiques en cause étaient considérables. Chacun avait une revendication privilégiée à défendre. L'acceptation du règlement financier par l'agriculture européenne, et le non-plafonnement des dépenses engagées pour soutenir les marchés, constituaient aux yeux des Français une condition **sine qua non** si on voulait engager des négociations avec Londres sur "l'élargissement"; pour les Néerlandais, l'accord sur le contrôle budgétaire confié au Parlement européen était une condition **sine qua non** pour que leur Parlement accepte de ratifier l'accord précédent; pour l'Italie, la réalisation au marché viticole européen était une condition **sine qua non** également. Bref, il a fallu surmonter bon nombre d'oppositions et d'antagonismes nationaux pour parvenir au terme de débats techniques fort ardus, à un compromis d'ensemble qui se tienne, et qui permette de dire que les décisions de La Haye ont été respectées.

Du 22 décembre au 7 février

Cinq dates jalonnent le dur chemin que les Six ont dû parcourir.

Le 22 décembre, on s'en souvient, les Six ont adopté les lignes générales de l'accord sur le financement de la politique agricole commune, en décidant d'attribuer à partir de 1975 des ressources jusqu'ici nationales à la Communauté: prélèvements agricoles, droits de douane, une fraction de la T.V.A. (au maximum 1% de cet impôt dont les taux seront préalablement harmonisés). Dès le 1er janvier 1971, les prélèvements agricoles et les droits de douane industriels seront progressivement affectés à la Caisse commune; le solde du budget continuant à être couvert par des contributions nationales appelées à disparaître le 1er janvier 1975. Les Six ont également dû s'entendre sur une nouvelle répartition des contributions nationales au Fonds Commun d'orientation et de garantie dès 1970, et faire droit aux revendications exprimées à cet égard par les Italiens qui ne règlent plus, cette année, que 21,50% des dépenses au lieu de 25,27%, alors que la France règlera 28% de celles-ci, au lieu de 25,21% en 1969.

Pour ce budget supranational, il a fallu accepter le principe d'un contrôle budgétaire supranational exercé par le Parlement Européen, c'est-à-dire une disposition politique lourde de conséquences.

Le Conseil des Six s'est une nouvelle fois réuni le 20 janvier pour tenter d'en terminer sur plusieurs points essentiels: marché du vin et du tabac, financement des investissements consacrés à la modernisation de l'agriculture (section "orientation" du FEOGA), maîtrise des productions excédentaires, accord sur l'étendue des pouvoirs budgétaires du Parlement européen. Finalement, il a dû se résigner à reporter ses décisions finales aux 6 et 7 février. Ce n'était pas encore la crise, mais la situation révélait des oppositions irritantes.

Les piétinements agricoles et institutionnels de ce mois de janvier européen recevaient cependant une appréciable compensation le **26 janvier**, lorsque les six ministres des Finances et de l'Economie des "Six", toujours conformément aux engagements de La Haye, ont établi un mécanisme de soutien monétaire prévoyant deux séries de mesures (aide mutuelle à court terme entre les Six — dans la limite d'un milliard de dollars de crédits automatiques — aide conditionnelle à court terme entre les "Six" dans la limite d'un autre milliard de dollars). En outre, nos grands argentiers se sont entendus sur la procédure des consultations qui auront lieu dans le cadre communautaire en matière de politique conjoncturelle; ils ont admis le principe d'un concours financier à moyen terme (une décision définitive sera prise à cet égard avant la fin du mois de juin); et le principe d'une définition concertée d'orientations chiffrées à moyen terme "pour parvenir à une harmonisation effective des politiques économiques". La Commission Européenne établira pour l'automne un projet de programme à moyen terme couvrant la période 1971-1975, période qui correspond, notons-le au passage, à celle de l'exécution du VIe Plan français.

Le 3 février, les Six ministres de l'Agriculture se sont mis d'accord sur l'organisation européenne du marché des vins. Toutefois, la commission doit maintenant rédiger le règlement définitif, conformément aux principes retenus par les ministres, et ce texte devra donc être approuvé par eux.

Le 7 février, enfin, il a été successivement décidé que:

— Le FEOGA (section garantie) prendrait en charge, sans qu'elles soient plafonnées, les dépenses engagées pour soutenir les marchés. La Commission pourra proposer des "mesures appropriées" pour rétablir l'équilibre des marchés.

— Jusqu'à 1972, le FEOGA pourra continuer à accorder, comme c'est déjà le cas aujourd'hui, 1,567 millions de francs par an pour la modernisation de l'agriculture. A partir de 1972, ce plafond pourra être "crevé" si le Conseil des Ministres des Six le décide, pour faire face aux besoins.

— Le Parlement européen pourra contrôler les "ressources financières propres" dont la Communauté disposera. L'Assemblée de Strasbourg aura non seulement la faculté d'accepter ou de refuser les dépenses qui lui seront proposées par le Conseil, mais encore d'exercer son pouvoir d'amendement sur les dépenses de fonctionnement de la Communauté, soit environ 3,5% du budget communautaire total. Enfin, l'Organisation européenne du Marché du tabac devient effective, avec certaines restrictions, dont l'une concerne le monopole de la SEITA en France, qui devra être aménagé en 1976.

Les Six ont, d'autre part, abordé pour la première fois depuis La Haye, le problème de "l'élargissement", et pris deux décisions. Ils ont admis que la Grande-Bretagne, l'Irlande, la Norvège et le Danemark entreront en même temps dans la Communauté Européenne, et que la négociation serait menée par "un négociateur unique". Reste à savoir lequel... On s'efforcera de décider en mars s'il faut confier cette lourde tâche à la Commission, comme elle le demande.

Telle est l'oeuvre considérable qui a été accomplie en deux mois de temps par les Six. Il serait vain d'en sous-estimer la portée.

(à suivre)

(Copyright by B.I.P.)

(1) M. Jean-Pierre Gouzy, Prix du Journalisme Européen 1969.

Suisse

Rapports problématiques entre Jérusalem et Berne

par Jean-R. de Ziegler

Aéroport de Genève-Cointrin par une froide matinée d'hiver. Un avion régulier de la compagnie "El Al" en transit à destination de Tel-Aviv, un douanier suisse trop curieux et c'est bientôt l'incident: la cargaison — des pièces détachées pour appareils de combat "Phantom" — sera saisie. Il existe en effet un embargo très strict envers Israël (et ses voisins arabes, naturellement) qui prévoit que même le passage en transit des marchandises prohibées ne sera pas autorisé. Et tandis que la compagnie ironise, en protestant de sa bonne foi, les douanes suisses répondent, de Berne: nous n'avons fait qu'appliquer un règlement connu de vous.

Ce nouvel incident démontre combien les rapports de la Suisse et d'Israël sont devenus difficiles. Et si l'on réfléchit bien à ce qu'est aujourd'hui la neutralité helvétique, on s'étonnera moins de cette détérioration à l'heure où les relations de la Confédération avec les Etats arabes sont aussi franchement mauvaises, surtout avec l'Irak qui, sans rompre diplomatiquement avec Berne, vient tout simplement de fermer l'ambassade qu'elle entretenait dans la ville fédérale. Mais c'est le propre d'une telle politique que d'exposer celui qui la pratique aux reproches simultanés ou consécutifs des camps antagonistes.

Il demeure que les incidents qui ternissent les rapports entre Jérusalem et Berne se produisent dans un contexte tout différent que ceux qui sont survenus entre la Suisse et les pays arabes. Cela tient à l'attitude de l'opinion publique suisse, nullement neutre. Elle a contribué à tisser des liens d'amitiés réels et multiples avec l'Etat d'Israël dont on chercherait vainement l'équivalent dans les relations avec le monde arabe. Tout ceci fit qu'en juin 1967, lors de la guerre des six jours, les Suisses prirent ardemment, dans leur très grande majorité, le parti d'Israël. Il y eut des assemblées, des manifestations, des collectes, la grande presse étant pour sa part presque unanime. Certes, on exagéra. On en sait quelque chose dans les organisations humanitaires telles que "Caritas" qui eurent beaucoup de peine ensuite à obtenir du public des subsides pour l'aide qu'elles envoyaient aux victimes de cette guerre, victimes qui étaient surtout palestiniennes.

Une telle popularité peut créer l'illusion. Comme en d'autres pays, Israël a pu être pris au piège du hiatus qui s'élargit sans qu'on y prenne assez garde entre une opinion publique ardemment favorable et un gouvernement beaucoup plus réservé. Car si la population suisse donnait libre cours à son amour de "David" contre "Goliath", le gouvernement fédéral était bien décidé, pour sa part, à demeurer strictement neutre. Il avait appliqué un embargo général dès 1955 pour tous les pays pouvant être directement impliqué dans un conflit armé au Proche-Orient; il en renforça les dispositions.

C'est peut-être de cette volonté officielle très ferme qu'on ne tient pas suffisamment compte en Israël d'où un certain nombre de mécomptes. En apprenant, après l'attentat de Kloten, que le "gorille" Mordechai serait également poursuivi, d'abord. Lors de l'éclatement de l'affaire d'espionnage concernant les plans du "Mirage" construit en Suisse sous licence, ensuite. En regard de cette seconde affaire qui était grave, puisqu'elle entraina l'expulsion d'un attaché militaire israélien à Berne, le transit par la Suisse de pièces de rechange d'un matériel américain n'est qu'une peccadille sans importance. Berne ne pouvait cependant agir autrement.

"Que se serait-il passé à Cointrin, écrit fort justement à ce sujet LA FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE, si, au lieu de nos courtois fonctionnaires, des terroristes palestiniens avaient tenté de mettre un terme à un trafic de matériel de guerre transitant par nos aérodromes?" La grande thèse des défenseurs des terroristes de Kloten était en effet que les Palestiniens avaient mené là "une opération militaire contre un objectif militaire". Si Berne avait fermé les yeux sur la répétition de telles escales, c'eût été donner d'excellents arguments à Me Vergès et à ses amis, à l'heure où il est toujours question d'une révision du procès de Winterthur.

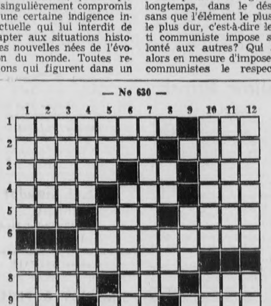
Sans aller jusqu'à permettre de dire que le séquestre de Cointrin jette une nouvelle lumière sur le drame de Kloten, ce nouvel incident incitera les autorités suisses à se montrer plus vigilantes encore. Rien, dans leur attitude à venir, ne devra laisser croire à l'une ou l'autre des parties en cause qu'elles ne pratiquent pas une politique absolument impartiale. Or, quand l'opinion est nettement engagée, pareille politique est plus facile à décréter qu'à faire appliquer à tous les instants et à tous les échelons.

Comme l'Italie, la Grèce et la France, la Suisse est une escale importante sur les grandes lignes conduisant au Proche-Orient. La guerre va se rapprocher encore d'elle et naturellement, dans les aérogares, on est sur le qui-vive. Une répétition de l'attentat de Kloten, un détournement d'avion sont toujours à craindre; seul un hasard a voulu que le fameux Christian Bellon, fêté depuis au Liban comme un héros, ne jette son dévolu sur un appareil de la "Swissair" pour le détournement qu'il projetait. A une heure pareille, où le drame où pour le moins la complication diplomatique grave menacent à tout instant, on serait assez tenté, à Berne, de donner à tous les fonctionnaires de la Confédération que cela concerne, ce conseil de Dwight Eisenhower: "soyez aussi nets que la canine d'un chien!".

Ce qui promet évidemment beaucoup de grincements avec pas mal de capitales.

(Copyright by B.I.P.)

— No 630 —



HORIZONTALEMENT

1—Qui n'est pas noble. — Berceau.
2—Nom donné à deux vents du nord. — Langue sacrée de l'île de Ceylan.
3—Ville d'Algérie. — Equerre. — Textile.
4—Filet pour prendre les poissons. — Local où l'on danse. — Entouré de terre.
5—Fait avec audace. — Cabriolet. — Enveloppe d'un oreiller.
6—Etat d'une surface velue.
7—Courbure accusée de la région lombaire de la colonne vertébrale.
8—Sentiment d'inquiétude. — Adresse. — Volonté.
9—Salutation angélique. — Première. — Emprunté.
10—Démonstratif. — Saint. — Statue en attitude de prière.
11—Sorte de caleçon bouffant. — Extrait concentré.
12—Dans exeat. — Asseaux.

VERTICALEMENT

1—Au billard, effet de recul. — Nombre qui indique combien il faut ajouter de jours à l'année lunaire pour l'égaler à l'année solaire.
2—Enlevées. — Fils du frère.
3—Ose. — Nom de diverses maladies.
4—Affaiblis. — Animal mou.
5—Action de rire. — Poil des paupières. — Usages.
6—Id est. — Qui pendent et oscillent nonchalemment.
7—Point de rotation des deux lames d'une paire de ciseaux. — Jumelles.
8—Article espagnol. — Brut. — Tente.
9—Mouche africaine. — Disposé.
10—Dansai. — Général américain.
11—Soutirait. — Nettoie en lavant et frottant.
12—Volée de coups. — Intentes en justice.

SOLUTION DU PROBLEME No 629

■ **Horizontalement:** 1. Stroboscopie; 2. Oser — Ru — Daim; 3 .Las — Deçi — Rip; 4. Ir — Parère — Ir; 5. Muter — Le; 6. Adent — Asines; 7. Relier — Tours; 8. Er — Otent; 9. Su — Ansers — Am; 10. Epi — Etre — Eve; 11. Râle — Or — Eton; 12. Asservissant.

■ **Verticalement:** 1. Solidarisera; 2. Tsar — Dé — Upas; 3. Rés — Mêlé — Ils; 4. Or — Punira — EE; 5. Datte — Ne; 6. Obère — Rostov; 7. Sucera — Terri; 8. Ir — Stère; 9. Od — Elions — Es; 10. Par — Enut — Eta; 11. IIII — Er — Avon; 12. Empressement.

L'Egypte égyptienne

Musulmans et chrétiens d'Egypte

par Pierre Gallay

— III —

"Dans la bataille qu'ils vont livrer, les soldats doivent se considérer comme les soldats de Dieu et non seulement de leur patrie; ils doivent se considérer comme les défenseurs des religions instituées par Dieu, les défenseurs des maisons de Dieu et des Ecrits saints..."

Ce message du président Nasser au lendemain de l'incendie de la mosquée El Aksa de Jérusalem, adressé aux soldats égyptiens, n'aura pas peu surpris sans doute les conseillers militaires soviétiques d'être transformés en instructeurs "de soldats de Dieu, défenseurs des religions instituées par Dieu".

Ce n'est pas la moindre ambiguïté de la République arabe unie que de proclamer le JIHAD, la "guerre sainte", pour que s'étendent sur terre "les droits de Dieu et des hommes" prescrits par le Coran en comptant sur l'aide du communisme athée aussi foncièrement hostile à l'Islam qu'au christianisme et qu'au judaïsme.

Cette "guerre sainte", précise-t-on, n'est pas dirigée contre les Juifs en tant que gens du livre, respectés à ce titre traditionnellement par l'Islam depuis le premier pacte de Dhimma (protection), signé par le prophète et les nestoriens du Najran, mais contre les Juifs en tant que sionistes. Il faut sans cesse avoir présente à l'esprit cette distinction capitale dans l'exégèse des textes arabes anti-israéliens.

Il n'y a pas qu'habileté politique dans l'attitude du président Nasser, mais une sincérité religieuse élémentaire qu'on ne peut mettre en doute. L'Egypte est d'abord enrôlée sous les bannières de l'Islam, comme elle le fut par les sultans fatimites qui fondèrent Le Caire il y a mille ans. Et l'Islam — c'est une conviction de foi pour un musulman — ne saurait être vaincu par quiconque.

Le Caire est du reste la vraie capitale de l'Islam; Le Caire, dont le ciel est griffé des minarets de ses cinq cents mosquées. Extraordinaire est le spectacle de ce Caire islamique quand on le découvre du sommet du minaret de la mosquée Ibn Touloun.

Il y a foule dans ces sanctuaires. L'Egypte musulman est pieux, très pieux. Loin de se contenter des prescriptions légales de la prière du vendredi, des cinq prières quotidiennes, de l'aumône, du jeûne du Ramadam, il recherche une piété plus sensible, des dévotions aux saints de l'Islam dont tant de tombeaux sont vénérés au Caire aussi bien dans la cité des morts qu'en pleine ville.

Il y a une recherche du contact mystique avec Dieu et cela explique la multiplicité des confréries religieuses avec leurs milliers d'adhérents. Si la confrérie des "Frères Musulmans" a été interdite pour ses visées politiques, les confréries religieuses proprement dites s'épanouissent sans entraves.

Une soirée avec une confrérie musulmane

J'ai pu assister un jeudi soir, dans la mosquée moderne de Sayedna El-Hosein, à deux pas d'El-Azhar, aux exercices de piété de l'une de ces confréries, assez proche par sa mystique de celle des célèbres "derviches tourneurs" qui voyaient dans le rythme un moyen d'entrer en communication avec Dieu.

Dès 9 heures du soir, quelque 200 hommes de tout âge et de toute condition (j'ai compté une dizaine de militaires) s'accroupissent en rangées concentriques autour du chef de la confrérie, dans une partie de la mosquée qui leur est réservée. Dans un premier temps, ils commencent à répéter inlassablement dans un même rythme de balancement du corps d'avant en arrière et d'arrière en avant: "Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu". Suit de temps à autre l'énumération des quatre-vingt-dix-neuf attributs de Dieu et la louange du saint Hosein, dont la mosquée renferme le tombeau.

Vers 10 heures, tous revêtent une robe blanche et une calotte de la même couleur. Des coupes d'eau de rose circulent et chacun y trempe les lèvres. On verse alors du parfum dans les mains de chacun des membres de la confrérie pour qu'il s'en enduise le visage et la nuque afin d'être devant Dieu comme un ange et aussi pur que l'idée que Dieu avait de lui avant qu'il ne le créât.

Les membres de la confrérie, debout, cette fois, mais toujours en rangées concentriques et se tenant par la main, recommencent alors l'invocation qui est au coeur de l'Islam et introduit dans la communauté, l'Umma: "Il n'y a pas de divinité si ce n'est Dieu, et Mohammed est le prophète envoyé de Dieu". Cette phrase est inlassablement psalmodiée sur un rythme de boléro de plus en plus rapide, avec une intensité de voix de plus en plus grande et un balancement du corps de plus en plus saccadé.

Soudain, quand une sorte de paroxysme est atteint, que les visages prennent une allure extatique, le chef de la confrérie arrête tout d'un mot. Tous s'asseyent. Un lecteur chante une "Sourate". Et de nouveau tous se lèvent pour tendre ensemble à un nouveau paroxysme. Et ainsi de suite pendant deux heures.

Enfin, vers minuit, une cérémonie de clôture consiste en un partage de pain et de friandises. Chacun quitte alors sa robe blanche et sa calotte et laisse la mosquée non sans être d'abord allé pieusement baiser la grille du tombeau du saint musulman Hosein.

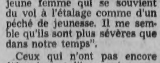
Ce soir-là, dans une salle de la même mosquée, une autre confrérie chantait également les louanges de Dieu...

Cette piété très vive des Musulmans se double au Caire d'une recherche intellectuelle: la mosquée-université d'El-Azhar, avec ses 25,000 étudiants, dont un tiers viennent de tous les pays d'Islam, en est le symbole. Mais les autres universités d'Etat du Caire, pour n'être pas religieuses, n'en sont pas moins des universités où se cherche une société arabo-musulmane moderne.

(à suivre)

(Copyrigth by B.I.P.)

Pourquoi payer, quand on peut prendre?



Le vol à l'étalage coûte à peu près $10 par an à chaque citoyen canadien. Ça n'impressionne pas outre mesure les jeunes qui le pratiquent sur une haute échelle. "Combien ça nous coûte pour les profits exhorbitants, pour les malhonnêtetés de toutes sortes? Et puis si ce n'était pas moi, ce serait quelqu'un d'autre".

Il ne faut pas confondre vol à l'étalage avec kleptomanie. L'image du kleptomane qu'on nous a présentée jusqu'ici est celle d'un enfant gâté, qui n'a besoin de rien que d'émotions fortes; qui peut même se rendre au lieu du larcin, bien installé dans la limousine familiale, conduit par un chauffeur en livrée.

"Les kleptomanes prennent n'importe quoi, pour l'émotion. Nous, nous ne dédaignons pas l'émotion, mais nous ne prenons que ce qu'il nous faut, ou plutôt ce que nous achèterions si nous en avions les moyens".

Le vol à l'étalage est presque un mode de vie, dans certains milieux étudiants. C'est un sujet dont on parle ouvertement, entre copains. Tant qu'on ne se fait pas prendre, c'est un sujet de conversation très amusant.

Mais quand on se fait prendre, on perd toute son audace. La carrière en est fortement compromise!

Parmi les gens dont nous avons obtenu les confidences, se trouve toute une famille dont les activités ont cessé, peu à peu. Madame, sa soeur, son frère et son mari ont tous été pris sur le fait, l'un après l'autre. "Il faut être de plus en plus habile pour réussir. Car la surveillance est de plus en plus serrée. Alors nous nous sommes rangés. Un peu parce que nous sommes maintenant en mesure de payer ce qu'il nous faut, mais surtout parce que nous avons la frousse."

"Dans le bon temps", cette famille peu ordinaire pouvait recevoir des amis à une table dont tous les éléments avaient été piqués; vaisselle, coutellerie et victuailles.

Un jeune étudiant qui, lui, ne s'est jamais fait prendre, ne vole que des livres, "et des choses à manger, quand j'ai faim." Il parle d'un de ses copains, qui prend tout ce qui lui fait envie, convaincu que ça lui est dû. "S'il a besoin de $500, il va le trouver, sans aucune hésitation".

—Oui, mais tout le monde peut avoir besoin de $500.

—Je parle d'un vrai besoin. Pour aller en Europe, par exemple. Pas pour s'acheter des vêtements. Il se contente très bien d'un seul pantalon.

Ce jeune homme dont les priorités ne sont pas les mêmes que celles de monsieur Tout l'monde, a trouvé moyen de manger tous les jours au même restaurant, pendant une semaine, sans payer.

"On dirait qu'ils le font exprès. Au fond, tout le monde s'en fiche. La serveuse sait que vous êtes parti avec la note. Elle n'a pas à savoir si vous êtes passé à la caisse. La caissière vous a vu vous diriger vers le téléphone. Elle ne sait pas si vous avez fini votre repas. Personne ne s'inquiète!"

Dans les grands magasins, il y a des gens qui sont payés pour s'inquiéter. Mais il arrive quand même que le système vous incite à partir sans payer. La carrière d'un de nos étudiants a commencé ainsi. Ayant choisi quelques sous-vêtements, il se dirige vers une caisse, ou personne ne peut s'occuper de lui. Il se dirige vers une autre, où une longue file de clients attend. Pressé de sortir, il glisse le paquet dans ses poches, et sort sans être inquiété.

Ce fut le début d'une carrière qui dure encore. "Quand j'étais seul, je n'étais pas très entreprenant. Mais avec la complicité de ma femme, je peux m'aventurer sans risque. Nous surveillons chacun de notre côté, et nous savons à quel moment il faut oser. Il faut être rapide. Plutôt que d'hésiter, il vaut mieux renoncer."

Cela vaut-il le coup?

"Je ne veux pas risquer un casier judiciaire", nous dit la jeune femme qui se souvient du vol à l'étalage comme d'un péché de jeunesse. Il me semble qu'ils sont plus sévères que dans notre temps".

Ceux qui n'ont pas encore été pris ont l'impression que ça ne leur arrivera jamais, à eux, puisqu'ils prennent toutes les précautions.

Deux jeunes filles, qui n'ont pas encore 20 ans, étaient aussi certaines de leur immunité, avant. Elles n'en finissent plus d'analyser leur échec. "Nous n'aurions pas dû nous fier à cette vieille chipie. — Il devait y avoir des appareils de télévision dans les cabines d'essayage. — Ce fut une erreur de porter les chandails sous nos chemisiers".

La plus jeune a reçu "le choc de sa vie", quand elle a senti une main sur son épaule, juste comme elle arrivait à la porte. Comme elle avait dans son sac à main assez d'argent pour payer les objets volés, elle et sa compagne s'en sont tirées avec quelques heures "au poste". Mais la leçon a servi. Elles n'osent plus. Cependant elles ne regrettent rien, pas plus que les autres membres de cette joyeuse confrérie des voleurs à l'étalage. "Si nous étions honnêtes, nous serions des exceptions, dans cette société!"

Jeanne Dansereau



DECORATION MON BEAU SOUCI — L'immense fenêtre astucieusement habillée s'intègre harmonieusement à ce décor qui marie l'ancien et le moderne. Des stores à lamelles verticales rivalisent de blancheur avec les murs. La matière, une cotonnade à stores, la Tentine. Le jeu des lamelles orientables donnent du relief au mur tout en permettant de doser la lumière et de protéger l'intimité de l'occupante. Romantique lit de cuivre joliment parée d'une cotonnade à fleurs.

Avertissements aux consommateurs

Si ça semble trop beau pour être vrai, c'est probablement le cas

TORONTO—Si les vendeurs n'espéraient nullement vous convaincre d'acheter tel ou tel article, il est plus que probable qu'ils gagneraient autrement leur vie. Et si vous n'éprouviez jamais la tentation d'acheter quelque chose que vous ne pouvez vous permettre, ou de sauter sur ce qui a l'air d'une aubaine, vous ne seriez pas humains.

Selon A.-R. Walker, secrétaire du bureau de protection du consommateur au ministère des Affaires commerciales et financières de l'Ontario, il semble qu'il faille répéter à satiété les conseils de sens commun pour les achats.

Il cite deux slogans que les consommateurs devraient avoir toujours à l'esprit: "Informez-vous avant d'investir", et "si ça semble trop beau pour être vrai, c'est probablement le cas."

"Il ne faut d'abord pas se laisser tenter par le cadeau, la prime, la dernière chance, l'occasion en or. Ce peut-être l'occasion rêvée pour vous de signer un contrat dont vous ne pourrez ensuite vous défaire ou d'effectuer l'achat d'un article dont vous n'avez pas besoin ou dont vous pourriez vous dispenser, si vous y pensiez deux fois."

Les lois régissant les périodes de réflexion avant l'achat final varient d'une province à une autre. Il est bon de les connaître.

"Ne signez pas de contrats d'achat pour un article qui outrepasse fortement votre budget, et ne vous laissez pas aveugler par l'aubaine incroyable qu'on vous présente. Prenez l'habitude de marchander avec soin et tâchez de découvrir s'il ne vous est pas possible de trouver une meilleure qualité de marchandise ou de service au même prix ailleurs.

"Si vous trouvez une aubaine fantastique, cela devrait vous servir de signal avertisseur. Comparez soigneusement cette aubaine à ce qu'on vous offre dans un établissement commercial digne de confiance."

Si l'achat comprend la signature d'un contrat, redoublez de prudence.

"Ne signez pas un contrat avant de l'avoir lu et compris et avant qu'on ne l'ait rempli entièrement. Ne signez jamais, au grand jamais, un contrat vierge ou un document comportant des espaces libres, simplement parce qu'un vendeur vous promet de le remplir de façon satisfaisante par la suite.

"Ne croyez pas sur parole un vendeur qui vous flatte avec douceur et ménagement. Ne vous fiez pas aux promesses verbales. Exigez que tout ce qui vous est promis soit inclus dans le contrat."

Exigez une copie du contrat complet, ce qui est requis par la loi dans certaines provinces.

Ne signez pas de formule finale avant de vous être assuré que l'on a terminé le travail ou livré la marchandise à votre satisfaction.

Si vous empruntez de l'argent ou que vous vous préparez à acheter un article, sachez exactement ce qu'il vous en coûtera, en dollars et en cents, et en taux d'intérêt, et connaissez vos obligations. Le vendeur est peut-être forcé par la loi de vous fournir ces renseignements en détail.

"Renseignez-vous sur l'étendue de vos droits dans votre province ou votre municipalité. Prenez des mesures pour vous protéger. Si vous apposez votre signature sur un document que vous ne comprenez pas et n'avez pas lu, personne ne peut plus rien pour vous."

En cas de doute, vous pouvez recourir à certains organismes d'aide: avocats, banquiers, comptables, Better Business Bureau, associations de consommateurs, Chambres de commerce ou autres. Vous pourrez aussi obtenir conseils, aide et renseignements des bureaux provinciaux ou fédéraux de protection des consommateurs.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

"Je suis un homme heureux d'être père. Je le dois en grande partie à ma femme, Monique, qui m'a toujours fait entrer dans ses maternités: avec elle, j'ai vécu son attente de l'enfant à naître, avec elle, j'ai vécu la mise au monde de chacun de nos enfants et elle a su m'intéresser à leurs sourires, à leurs premiers pas. C'est très important pour un homme d'avoir une femme qui le fasse participer à sa maternité: elle le rend davantage mari et davantage père." Extrait tiré du livre: L'amour... et rien d'autre? de Jacqueline Chabaud, Evelyne Sullerot et Claude Ullin. Pour obtenir ce livre, s'adresser à: Editions Fleurus, 31, rue de Fleurus, Paris 6e. Prix: 10,00 F.

✦ ❊ ✦

—Dis donc, ton fils voulait pourtant être oculiste, et voilà qu'il devient dentiste?

—Ah! oui, car nous avons compris que l'homme n'a que 2 yeux, mais 32 dents.

✦ ❊ ✦

Saviez-vous que du sel dans la poêle à frire prévient les éclaboussures de graisse.

✦ ❊ ✦

Des données provisoires, publiées par le Bureau fédéral de la statistique, indiquent que le nombre des malades inscrits, au 31 décembre dernier, dans les établissements psychiatriques, atteignait 66,063. Ce chiffre équivaut à une diminution d'environ 4 pour cent si on le compare à celui enregistré à la fin de 1968.

✦ ❊ ✦

Si votre téléviseur est en matière plastique, nettoyez-le avec le liquide utilisé pour les vitres. Il deviendra brillant comme un miroir.

✦ ❊ ✦

"Lorsque ma femme me fait un cadeau, disait un brave homme, j'éprouve deux surprises: d'abord celle de recevoir un cadeau, ensuite d'avoir à le payer."

✦ ❊ ✦

Pour remettre un vêtement en velours à neuf, exposez-le à la vapeur, au-dessus de la baignoire, accroché à la barre de la douche. Faites couler l'eau chaude et fermez bien la porte de la salle de bain pour conserver et chaleur et vapeur. L'humidité qui s'en dégage redonnera ce beau lustre au velours.

✦ ❊ ✦

—Seuls ceux-là sont dignes de vivre qui n'ont pas peur de mourir.

(Th. Roosevelt)

✦ ❊ ✦

Enfermez la lingerie délicate: dentelle, voilage, mousseline, bas, etc., dans un sac de tissu aéré avant de la plonger dans la machine à laver.

✦ ❊ ✦

Séraphin avait passé plusieurs jours et plusieurs nuits au chevet de sa femme mourante. Un soir, il dit à Donalda:

— Ma femme, je dois absolument sortir pour une affaire urgente; mais je me hâterai de revenir. Tout de même si, durant mon absence, tu te sentais plus mal et croyais ton dernier moment venu, aurais-tu la bonté de souffler la chandelle?...

Protégez bébé contre le rhume

Selon une brochure publiée par le ministère de la Santé nationale et intitulée **La mère canadienne et son enfant**, le rhume est une maladie dont chacun souffre de temps en temps, mais qui doit particulièrement être prise au sérieux lorsqu'il s'agit de jeunes bébés.

En premier lieu, le rhume gâte souvent l'appétit, fait important chez un être qui se développe avec une telle rapidité. En outre, le rhume peut entraîner des complications très graves, comme les maux d'oreilles, la bronchite et la pneumonie. Prenez donc toutes les précautions nécessaires pour protéger bébé contre le rhume. N'hésitez pas à éloigner de lui toute personne enrhumée. Si vous souffrez vous-même d'un rhume, lavez-vous soigneusement les mains avant et après avoir touché bébé et tenez-vous en éloignée le plus possible.

Si bébé attrappe un rhume, maintenez la température de sa chambre à 72°, et protégez-le contre les refroidissements. Supprimez le bain si la température de la pièce n'est pas assez chaude.

En général, un rhume ne dure que quelques jours. Surveillez les symptômes particuliers. Si bébé pleure en remuant la tête de part et d'autre, comme s'il avait mal aux oreilles, si sa respiration est rapide et laborieuse et s'il tousse, appelez le médecin.

La recherche en cardiologie a réussi depuis 1958, à faire baisser progressivement le nombre des décès chez les personnes de moins de 65 ans. Chaque dollar investi assure plus rapidement le progrès vers la santé du coeur.



Q. — Notre fille de dix-sept ans terminera cette année sa douzième année. Elle a d'excellentes dispositions pour le dessin et aimerait poursuivre des études artistiques. Où devrait-elle s'adresser? Merci. — **Marie.**

R. — Elle pourrait s'inscrire à la faculté des Beaux-Arts de l'Université de Manitoba, où si elle préfère les arts appliqués et le dessin commercial, elle peut demander son entrée au Red River Community College de Winnipeg.

☆ ☆ ☆

Q. — Je lis votre Courrier chaque semaine et en retire souvent de bonnes idées. Pourriez-vous me donner l'adresse du cardinal Paul-Emile Léger au Canada et au Cameroun? J'aimerais lui écrire car je suis très intéressée à ses oeuvres et à ses pauvres. Merci.

Une qui veut aider.

R. — Je regrette ne pas pouvoir vous donner l'adresse précise du cardinal Léger, mais je crois que si vous adressiez votre première lettre à l'archevêché de Montréal, on la lui ferait parvenir et en vous répondant on vous donnerait son adresse précise. Merci de vos bonnes remarques. Je suis heureuse d'avoir pu vous être utile.

☆ ☆ ☆

Q. — Dans le journal du 7 janvier 1970, une de vos correspondantes qui signait "Héritière" aurait des nappes et des draps brodés au "Richelieu" à vendre. Comme il y a assez longtemps que je cherche de tels morceaux, je vous serais très reconnaissante si vous pouviez me mettre en communication avec cette dame, soit en me faisant parvenir son adresse ou autrement.

Vous félicitant pour votre Courrier et ses réponses intelligentes, et vous remerciant très sincèrement pour votre aimable attention, je demeure. — **Fidèle lectrice.**

R. — Vos remarques aimables m'ont vivement touchée, chère lectrice, et je vous en remercie très sincèrement. Malheureusement, les règlements du Courrier ne me permettent pas de vous donner l'adresse de l'"Héritière" en question. Peut-être que si vous passiez une petite annonce dans le journal, elle vous répondrait. Vous pouvez toujours demander vos réponses sous un numéro de boite et on vous ferait parvenir la réponse. Croyez que je regrette de ne pouvoir vous obliger.

☆ ☆ ☆

Q. — Il y a trois choses que nous aimerions bien manger chez nous mais qu'on ne trouve pas dans les magasins, même dans les super-marchés. Il s'agit des aliments suivants: lapin-endives-cheveux d'ange. Nous vous serions bien reconnaissants si vous pouviez nous dire où trouver ces "gourmandises". Merci beaucoup.

Des gourmands.

R. — Je dois vous avouer que les cheveux d'ange m'ont vivement intriguée, mais je crois que vous trouverez des confitures qui portent le nom de "Citron jam" ou "Citron marmalade" dans les grands magasins aux comptoirs des aliments de luxe. Il y en a sans doute aussi aux mêmes rayons de certains des grands centres d'achats. Pour ce qui est de l'endive, j'en achète moi-même régulièrement aux mêmes endroits. Les lapins sont assez rares dans cette région. Je crois que si vous demandez au rayon de la viande des deux grands magasins, on pourrait vous en commander ou peut-être vous dire où vous en procurer. Certaines boucheries du nord de la ville en vendent peut-être. Je vous souhaite bonne chance et je dirais que vous êtes plutôt des gourmets que des gourmands.

☆ ☆ ☆

Q. — Il me semble qu'on devrait cesser de prêcher la résignation et la soumission. Mon mari aime s'amuser et il lui arrive parfois de boire un peu trop. Je vous assure qu'en ces occasions, il en entend parler et ce qu'il a dépensé à fêter, je le dépense à mon tour pour mon plaisir. Ça lui fait une bonne leçon. Que pensez-vous de ma méthode? — **Trotteuse.**

R. — Franchement, je ne l'aime pas beaucoup. Il me semble que vous cherchez à faire l'indépendante et à vous étourdir un peu plutôt que d'essayer à empêcher votre mari de trop boire. Vous vous éloignez l'un de l'autre alors que vous devriez chercher à vous rapprocher et à mener une vie intéressante ensemble. Votre méthode est trop superficielle pour vous apporter le bonheur véritable.

Des monuments qui font sourire les passants

A Brême, l'un des grands ports de la République fédérale d'Allemagne, le bâtiment abritant une caisse d'épargne — un édifice moderne — est décoré d'un petit bonhomme qui "produit" de l'argent de la manière la plus naturelle du monde. Son modèle, le "Bonhomme aux ducats" de la vieille cité impériale de Goslar, est entré dans l'histoire. En guise de protestation contre les revendications fiscales, constamment renforcées, émises par leurs princes, les bourgeois de la ville firent tailler dans la pierre un bonhomme à la culotte rabattue sur les genoux: car seul celui qui pouvait "faire" de l'argent de cette manière — il s'agissait en l'occurrence de ducats, les pièces d'or qui ont disparu en Allemagne il y a à peine un siècle — pouvait payer ses impôts. Jusqu'à présent, il ne s'est trouvé aucune association des mères de famille chrétiennes ou autres pour protester contre le petit monsieur au postérieur dénudé.

Quant aux chevaux de pierre qui, à la fenêtre d'un grand bureau de Cologne, assistent passivement aux évolutions des automobilistes, leur origine est bien différente. Ils rappellent que l'ancien propriétaire de l'immeuble a perdu un pari. Il avait émis certains doutes quant à un diagnostic médical et avait affirmé que deux chevaux graviraient son escalier, jusqu'à sa chambre, si le médecin avait raison. Le médecin avait raison — et le commerçant de Cologne eut toutes les peines du monde à faire gravir l'escalier aux braves quadrupèdes. Pour commémorer l'anecdote et à la grand joie des voisins, il laissa les deux chevaux regarder par la fenêtre pendant toute une journée.

Patron imprimé

7489

by Alice Brooks

Célébrez cet heureux jour avec ce tableau exquis.

Le tableau comprend le nouveau-né dans son Moïse, entouré de fleurs et d'oiseaux.

Vous aimerez cette gravure.

Demandez le patron 7489, grandeur 16 x 20.

Prix 50c

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.

(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Agneau farci

- 4 livres de poitrine d'agneau
- 3 t. de mie de pain en chapelure
- ½ livre de chair à saucisse
- 4 c. à soupe de beurre
- ⅓ t. d'oignon haché
- ⅓ c. à thé de sel
- ¼ c. à thé de poivre
- 1 c. à soupe de persil haché
- ¼ t. de céleri haché

• Mettre la chapelure dans un grand bol.

• Faire cuire la chair à saucisse, dans une poêle, en remuant constamment. Ajouter à la chapelure.

• Dans la même poêle, faire fondre le beurre et revenir l'oignon et le céleri hachés. Ajouter à la chapelure.

• Ajouter tous les autres ingrédients à cette farce et bien mélanger.

• Dérouler l'agneau, nettoyer si nécessaire et farcir. Rouler et ficeler.

• Faire cuire dans un four à 325 degrés en calculant 35 minutes de cuisson par livre. Servir avec une sauce à la menthe.

Etre quelqu'un, c'est être un. (Psichari)

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Méprise

PAR EDOUARD DE KEYZER

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 14

— En revenant d'où?

— Riez de moi, cela ne me fâchera pas, même si cela me peine légèrement. Je voudrais, en partant, passer par Einsiedein.

Il la considéra avec stupeur:

— Vous, Gaëtane! Avez-vous donc quelque chose à demander?

— Oui... Une grâce... Très grande... Ne vous moquez pas, je vous en prie, ajouta-t-elle sourdement.

— Je n'en ai nulle envie. Au contraire vous me voyez content... très content... Est-ce pour cela que vous étiez aujourd'hui silencieuse, sans un sourire, comme si vous hésitiez devant quelque chose, comme si vous bronchiez en face d'un obstacle?

— Oui. Il y avait de cela.

— Mais c'est entendu! Nous changeons d'itinéraire! Nous allons à Einsiedein, puis nous longeons le lac de Zurich. Nous déjeunons dans la grande ville et nous terminons l'après-midi à Lucerne. Cela vous va-t-il?

— Vous êtes gentil.

Il s'écria, si haut que les touristes se retournèrent.

— Je retiens cette phrase. Si un jour je possède une villa, je la lui donnerai pour nom de baptême. Avant cela, vous allez l'écrire dans mon agenda et me la signer.

— Que vous êtes jeune parfois! On ne croirait jamais que vous terminez de grandes études, qui requièrent de la tenue, de la prestance, avec un important quant-à-soi.

Ils rirent franchement, librement. Monique était certaine d'avoir remporté une grande victoire. Quand ils redescendirent, il lui reprit le bras, parce que, allégua-t-il, il y avait de petites pierres qui roulaient et qui provoquaient souvent des chutes.

Lorsqu'ils arrivèrent devant la grande terrasse des "Quatre Cantons", où toutes les tables étaient occupées, hypocritement Hector espérait y découvrir sa mère, lui présenter sa compagne avant que celle-ci pût s'y soustraire... Il fut déçu. Sa mère lisait sur le balcon de sa chambre, en l'attendant.

— A demain, Gaëtane, dit-il. Je vous prends au bout de l'avenue, à dix heures?

Elle accepta d'un mouvement de tête et lui tendit la main.

Monique ne parla pas à Mariette de cette excursion, et elle eut tort, car son amie, qui étudiait volontiers les cartes, l'eût renseignée sur l'itinéraire exact, mais il ne fut question que de Zurich, de Lucerne, de la promenade au Rütli, et de l'humeur, très canine, que Bédarigue montrait depuis la veille. Mariette avait même refusé de continuer une balade en sa compagnie et elle était revenue seule.

— J'avoue que si j'avais prévu ce qui m'arrive... ce qui t'arrive, je ne serais pas venue ici.

— Je comprends que tu m'en veuilles. Il faut pourtant me pardonner.

— Entre une camarade qui me plaque tout bonnement et un énergumène qui vitupère à longueur de journée, tu avoueras que ma situation n'est pas drôle... Mais rassure-toi, je t'absous. Je pense simplement à partir pour Lucerne, où je m'amuserai mieux. Je vais mûrir cette idée. Nous nous retrouverions là-bas à la gare, pour reprendre le train. A ce propos, as-tu déjà prévu ton départ? Tes amis inventés seront sensés te conduire en auto jusqu'au chemin de fer ou au bateau. Comment t'arrangeras-tu?

Les traits de Monique se tendirent, les coins de sa bouche s'affaissèrent, ses yeux se voilèrent comme si elle allait fondre en larmes.

— Je ne sais pas. Pas encore. Je lutte pour ne pas penser.

— A mon avis... Mais les avis sont faits pour être dédaignés; et puis on prétend, n'est-ce pas, que les conseilleurs...

— Dis.

— Je prendrais le train. Mais à ton fol amoureux, je dirais que je choisis le bateau du matin, qu'on viendra me conduire à Brunnen. J'aurais soi-disant fait mes adieux aux amis si bénévoles. Ceci afin que ce Quéloy n'aille pas te chercher quelque part. Il ne te verrait pas, et le rendez-vous manqué le mettrait en colère, ce qui lui ferait déjà grand bien.

C'était donc la seule conduite à adopter: tromper jusqu'au bout ce garçon dont l'amour s'affirmait si sincère.

— Je verrai, dit Monique.

Le lendemain, elle ne se rendit compte de son imprudence qu'en voyant Hector traverser la ville et prendre la route de Schwyz. Elle s'affola, se rencogna. Il supposa qu'elle craignait un courant d'air et remonta une glace. Mais pas la bonne. Et il devait ralentir l'allure à cause d'un convoi militaire qui revenait des manoeuvres. Devant la "Pension du Soleil", il passa lentement. Elle baissait la tête, se demandant si Bédarigue ne la reconnaîtrait pas.

L'alerte passée, elle ouvrit la fenêtre. Elle avait le front mouillé. Hector ne parla guère, car la route était encombrée de troupes, puis, escaladant des montagnes pour atteindre la vallée de la Sihl, elle nécessitait toute l'attention du conducteur. Il aboutit enfin dans un vallon arrosé par l'Alpbach et entra dans une bourgade abondamment pourvue d'hôtels, de restaurants et de boutiques uniquement destinés aux fidèles.

— Il paraît que chaque année, plus d'un demi-million de pèlerins défilent ici, annonça-t-il en attaquant la montée qui conduit au couvent. Avant d'y arriver il s'arrêta près d'une fontaine de marbre dont les quatorze tuyaux suffisent à peine aux gens qui désirent boire son eau bienfaisante. Monique se signa devant la Vierge que coiffait une grande couronne dorée. Puis elle épia le visage de son ami, sur lequel elle craignait de découvrir la raillerie.

— Maintenant, chez les Bénédictins, fit-il, sérieux.

Les hautes tours de l'église dominaient l'édifice. Des centaines de gens montaient. Les voitures se suivaient à la file.

— M'attendez-vous à l'extérieur? demanda-t-elle.

(à suivre)

Vol. 57—No 45

A VENDRE — St-Boniface. Bon quartier résidentiel. Maison-appartements: 4 logis, 3 fournis. PAS D'AGENTS. Composer 247-7151. 42-246-45C.

ADRESSEZ DES LETTRES POUR NOUS. Travail à domicile, facile et payant. Instructions: 25c pour frais postaux. 447 - 12e av. Ch. 33, Laval-des-Rapides, Québec. 45-263-45P.

A VENDRE — St-Norbert. Centre. Lot: 50' x 125'. Près église et écoles. Composer 269-3086. 43-251-46C.

A VENDRE — Deux lots et un monument au cimetière du St-Sépulcre. Composer 247-4419. 44-260-45C.

A VENDRE — Ste-Agathe. Maison: 3 chambres à coucher. Nouvelle salle de bains, eau courante. Chauffage: huile. Garage. Lot: 100' x 75'. Possession immédiate, termes intéressants, si désiré. Appeler Paul's Realty Ltd. 247-9267. 44-255-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, complèteemnt meublé. Entrée privée. Chauffage, eau, électricité, lessiveuse et séchoir inclus. Couple de préférence. Composer CH 7-3721. 45-266-45C.

RAND REALTY
362, rue Main
ON DEMANDE
Grande maison d'environ 8 pièces, près du Collège de St-Boniface.
Appeler PAUL GODIN
le jour: 453-8520
le soir: 474-2487
43-239-46C.

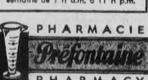
KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer 256-0101. 18-414-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, av. Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h a.m. à 11 h p.m.



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: 247-3533
Nous livrons à domicile

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour homme qui travaille. Composer CE 3-6104. 45-264-46C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

NORWOOD
Près Précieux-Sang. Grande maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Plein prix: $15,500.

ST-BONIFACE
Maison: 5 pièces. Très propre, en bon état. Garage. Près école Taché. Plein prix: $8,900.

PARC WINDSOR
Bungalow: 4 ans et demi, 5 grandes pièces, 3 chambres à coucher. Salle de bains finie en mosaïque. Laveuse de vaisselle. Beaucoup d'autres extras. Prix: $19,500. Hypothèque à 6¼%.

Bureau: 247-9267
233-3025
Paul GAGNON: 256-6538
Armand COTE: 256-2450
43-252-45C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE

St-Norbert — Rue de l'Eglise. Bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grande cuisine. Soubassement fini, pouvant servir comme logis. Lot: 50' x 165'. Hypothèque: $7,500 à 9%.

Norwood — Hill. Maison: 6 pièces, 2 chambres à coucher. Gaz. Taxe: $160. 4 pièces au premier complètement rénovées. Hypothèque CMHC à 8¼%. Mensualités $91.00. Taxe incluse. Garage. Prix: $10,-900.

St-Boniface — Rue Hamel. 2 propriétés sur même terrain. Revenu mensuel: $385. Première hypothèque, environ $12,000 à 9%. Prix avec termes faciles à négocier.

St-Boniface Centre — Immeuble: 5 logis, 20 ans. Poêles et réfrigérateurs. Revenu mensuel: $480. Plus stationnement. Comptant requis: $20,000.

St-Boniface — Rue Gareau. Doit être vendue. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Lot: 52' x 128'. Plein prix: $13,500.

APPELER
A. Ayotte: 233-5845
Larry Legros: 253-9312
39-228-45C.

DANIS REALTY
115, rue Haig, St-Vital
A VENDRE
PRES DE TOUT
Maison très solide: 4 chambres à coucher, soubassement complet avec chambre supplémentaire. Garage Clôturée. Termes faciles. Seulement $14,900.

VRAIE AUBAINE
Près école et église Ste-Marie. Bungalow: 5 pièces. Planchers bois dur. Lot: 50'. Récemment rénové à l'extérieur. Nouvelles fenêtres toutes-saisons. Taxes: $237. Plein prix: $8,900.

Appeler 233-4660
44-259-46C.

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

Dawson Memorial
Monuments "Lonite"
Ventes — Installation gratuite
Rayon 60 milles de Winnipeg
C.P. 144, Lorette, Man. Tél.: 878-2931

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, boulevard Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425



ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Vendeur digne de confiance
• Chevrolet • Nova • Chevelle
• Oldsmobile • Cutlass
• Monte-Carlo
• Camions Chevrolet
Bureau: 772-2431 — Résidence: 533-4018
CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition



Ed. Lachance Agencies

M. Nap. Gagnon

M. E. Lachance, propriétaire de l'agence Ed. Lachance, 172, rue Goulet, est heureux d'annoncer que M. Gagnon sera à votre service comme agent d'immeubles. M. Gagnon invite tous ses amis à le consulter pour achat ou vente de maisons en l'appelant à 233-3510. 45-265-45C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE
St-Norbert — Bungalow: 3 chambres à coucher. Gaz. Lot: 60' x 128'. Excellente hypothèque à 6¼%. Seulement $19,500.
Avons clients avec bons montants d'argent, désirant semi-duplex ou duplex modernes.
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
39-226-45C.

'La traduction simultanée au Canada'

Les unilingues anglophones se sentent honteux

OTTAWA — Les Canadiens, c'est-à-dire ceux de la majorité non-francophone, commencent à se sentir un peu honteux de n'être pas bilingues, déclare une interprète montréalaise dans un rapport présenté à la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Mlle Thérèse Nilski, considérée à la commission BB comme l'une des plus éminentes interprètes canadiennes, a observé que l'usage de l'écouteur dans les conférences est souvent pris comme "un aveu public d'incompétence, un symbole de culpabilité, comme un bonnet d'âne".

Le document, intitulé "La traduction simultanée au Canada", a été rédigé à la demande de la commission BB comme base pour les recommandations qui seront formulées au Parlement.

Comme pour les deux autres documents publiés le 4 février, le rapport n'exprime pas nécessairement les opinions de la commission.

Mlle Nilski a observé un changement radical, depuis 10 ans, dans les attitudes à l'égard du français au cours des conférences financières, professionnelles et politiques du Québec.

Au milieu des années '50, a constaté l'interprète, les syndicats internationaux et autres organismes ont commencé à remarquer que les commodités de la traduction simultanée permettaient "aux petits gars de Rimouski et de Trois-Rivières" de sentir qu'ils participaient aux conventions, même si les négociations se faisaient en anglais seulement.

Graduellement, un nombre croissant de francophones délégués aux conférences prennent la parole dans leur langue, même s'ils connaissent assez l'anglais pour se débrouiller.

Lente évolution

"Le changement s'est produit imperceptiblement, a noté Mlle Nilski, et non par choix conscient, délibéré, nationaliste. La population a des intérêts d'ordre pratique, économique et non intellectuel, et elle n'essaie pas de suivre le courant.

"Tout simplement, les gens respirent un air différent et ils réagissent à un besoin vigoureux et authentique qui était latent en eux il y a encore une décennie".

S'il est important d'améliorer la traduction, a noté Mlle Nilski, c'est qu'au moment où un orateur francophone parle, tous ses vis-à-vis, "grosses légumes, ministres, présidents de sociétés", sont complètement à la merci de l'interprétation.

Mlle Nilski s'est inquiétée de la qualité de la traduction à une époque où il n'y a pas assez d'interprètes pour suffire aux demandes des congrès à travers le pays. Souvent, a-t-elle noté, les organisateurs essaient d'obtenir à vil prix des services de traduction qui s'avèrent médiocres.

Parmi les mots "Dans le vent"

La revue mensuelle "Vie et Langage", éditée par Larousse, attire notre attention notamment sur le mot "enzyme":

Enzyme, non féminin ou masculin. — Substance microscopique appartenant à la catégorie des protéines et produite par des cellules vivantes, organes du corps des êtres vivants ou micro-organismes.

Rendant possibles les réactions chimiques entre deux substances sans être éliminées dans cette opération, les **enzymes** provoquent et favorisent échanges, assimilation, transformation des corps avec lesquels elles sont mises en présence.

Leur introduction dans les produits détersifs modernes a donné lieu à une campagne publicitaire fondée sur leur "gloutonnerie". Eût-on utilisé leur voracité que les enzymes eussent été voraces . . . et auraient ainsi conservé leur genre, à défaut de leur sexe! "Lancez le mot 'enzyme' dans une conversation, c'est un bon test. Si la personne dit **un** enzyme, nous avons affaire à un scientifique; **une** enzyme à un littéraire. En fait, le mot est hermaphrodite". (Louis Armand, propos recueilli par Raymond Vincent, **France-Soir** du 6-VI-69.)

NOS PETITES ANNONCES PORTENT ET RAPPORTENT

"ALOUETTE DE PRAIRIE"
Petite histoire des Franco-Manitobains.
Nombre d'exemplaires très limité. $2.60 l'unité, plus frais de poste
S'adresser à
Gad'as Brunet,
446, rue St-Jean-Baptiste,
St-Boniface, Manitoba.

LES JALONS DE LA POSTE

En 1813, les imprimeurs sont informés par les Postes qu'étant donné que les emballages des journaux risquaient d'être déchirés au cours des longs voyages en voitures à cheval sur de mauvaises routes, ils devaient inscrire les adresses dans la marge du journal de même que sur l'emballage.

Avis de Soumission

Des soumissions cachetées pour contrat général seront reçues jusqu'à 2 heures p.m., heure normale centrale, le mercredi 4 mars 1970, au bureau des architectes Gaboury, Lussier, Sigurdson, 674, rue Langevin, St-Boniface 6, Manitoba, pour **addition à l'Ecole de St-Laurent, Division Scolaire de la Prairie du Cheval Blanc no 20, St-Laurent, Manitoba.**

Des soumissions cachetées pour sous-contrats seront reçues jusqu'à 2 heures p.m., heure normale centrale, le mardi 3 mars 1970, a/s Winnipeg Builders Exchange, sous le système de garantie de soumission.

Un cautionnement de soumission de 10% est requis de chaque entrepreneur général qui soumissionne.

On peut obtenir les plans et devis au bureau des architectes sur dépôt d'un chèque visé au montant de $100.00. Cette somme sera retournée sur réception des plans et stipulations en bon état dans les cinq jours après la fermeture des soumissions.

La plus basse ou n'importe quelle soumission ne sera pas obligatoirement acceptée d'office.

Henri DeCuypere, candidat à la Commission scolaire

M. Henri DeCuypere

Il y a quelques semaines, M. Henri DeCuypere était nommé candidat à l'élection partielle à la Commission scolaire de St-Boniface.

Natif de Saint-Boniface, M. DeCuypere demeure au Parc Windsor depuis dix ans. Il est marié et père de deux enfants. Il travaille à Radio-Canada, Winnipeg depuis quinze ans, où il est maintenant agent d'exploitation. En plus de son travail, M. DeCuypere est gérant de la Caisse populaire de Radio-Canada et directeur de la Caisse populaire Coopérative du Manitoba.

Membre des Chevaliers de Colomb et du Club Belge, M. DeCuypere s'occupe aussi très activement de l'Association manitobaine pour l'éducation des enfants qui souffrent de certaines anomalies intellectuelles.

S'il est élu, M. DeCuypere se propose de voir à ce que le système scolaire manitobain s'occupe plus particulièrement de ces enfants. De plus, il croit que, dans une société où le système scolaire est une richesse inestimable pour les citoyens, le prélèvement des taxes scolaires se fasse graduellement ailleurs que sur les propriétés.

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

45-262-45C.

CENTRE CULTUREL DE ST-BONIFACE (INC.)
À LOUER
SALLE DE RECEPTION
pour
Soirées sociales, noces, showers, stags, réunions de tous genres
CAPACITE: 100 à 200 personnes
Salle pour congrès, concerts ou soirées théâtrales
Pour renseignements, appeler 233-3539 entre 2 h et 5 h

Projet du Centenaire

Si vous êtes de langue française et demeurez à Winnipeg, la Caisse Populaire du Sacré-Coeur vous offre, gratuitement, un billet du "Manitoba Centennial Derby" avec un dépôt de cent dollars ou plus à la Caisse. De plus, elle vous garantit un boni de 7½% sur vos parts, après un an.

Vous participerez en même temps au don de bourses aux élèves qui choisiraient comme carrière l'enseignement du français.

Le temps est limité au 1er juin. Pour plus amples renseignements, composez **774-9276** ou **942-3924**.

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	44.5
A—moyens	41.8
A—petits	34.7

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.19
Poulets 4-5½ lb	.18-.19½
Poulets 5½-6¾ lb	.19½-.21
Poulets, plus de 6¾ lb	-.23
Poules	
Moins de 4½ lb	.06-.07
4½-5¾ lb	.06-.07
Plus de 5¾ lb	.13-.14

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 12 février 1970 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 3,850 bovins, 550 veaux, 7,200 porcs, 200 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 2,800 bovins, 300 veaux, 6,350 porcs, 85 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix, 1,000 lb	$32.00—32.50
Bons	30.50—31.50
Moyens	28.00—30.00
Communs	25.00—28.00
Génisses	
Choix	$29.00—30.00
Bonnes	28.00—29.00
Moyennes	26.00—28.00
Communes	20.00—25.00
Vaches	
Bonnes	$23.00—24.00
Moyennes	21.50—22.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	15.00—21.00
Taureaux	
Bons	$25.00—26.00
Communs et gras	20.00—25.00
Veaux	
Bons et choix	$45.00—50.00
Moyens	38.00—44.00
Communs	25.00—37.00

Porcs

Les porcs de $37.40—38.60 ($38.25 à la fermeture). Les truies de $28.00—28.15.

Agneaux et moutons	
Agneaux bons	
80-100 lb	$28.00—29.00
60-70 lb	36.00—39.50

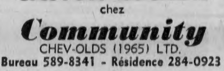
COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: 942-3451
Pour la semaine du 9 au 13 février 1970
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	73.2	73.6	73.6	73.6	74
C.W. No 3	69.6	70.2	70.2	70.2	70.4
Fourrage No 1	68.4	69	69	69	69.2
Fourrage No 2	65.4	66	66	66	66.2
Fourrage No 3	62.4	63	63	63	63.2
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	114.2	114.2	114.2	114.4	114.2
C.W. No 3 6 rangs	112.2	112.2	112.2	112.4	112.2
Fourrage No 1	101.4	101.4	101.4	101.6	102
Fourrage No 2	99.4	99.4	99.4	99.6	100
Fourrage No 3	96.4	96.4	96.4	96.6	97
SEIGLE —					
C.W. No 2	110.2	110.4	110.8	109.2	106⅝
C.W. No 3	105⅛	105⅝	104⅞	104	103.2
C.W. 2 rej.	106.2	106.4	106⅛	105.2	104⅞
C.W. No 4	81.6	81⅞	81⅜	80.4	79.4
Ergot	79.6	79⅞	79⅜	78.4	77.4
Sur voie net	110.2	110.4	110	109⅛	106.2
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA —					
Mars	317.4	317.4	312.4	314	313.2
Mai	286.4	288⅞	291	295.6	293
Juillet	278.4	279.6	282.4	287⅝	285.4
Novembre	236⅝	237.2	238.4	241.4	239.6
AVOINE —					
Mai	73.6	74.2	74.2	74.2	74.2
Juillet	75	75	75	75	75
Octobre	75.6	75.6	75.6	75.6	75.6
ORGE —					
Mai	107⅛	107.2	107.2	107⅜	107.2
Juillet	108	108	108	108	108
Octobre	109	109	109	109	109
LIN —					
Mai	290	290.4	289.2	288⅝	288
Juillet	288⅜	288.4	287.4	287⅞	287
Octobre	285	284.4	284	284	283.2
Novembre	284	283.4	283.4	283.4	282.4
SEIGLE —					
Mai	114.6	114⅞	114⅜	113.4	112.4
Juillet	109⅞	110.2	109⅝	109⅛	108
Octobre	111⅛	111.4	111.2	110⅞	109

Salle de réception du
CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
Bingo tous les samedis de 2 h p.m. à 4 h p.m.
RENSEIGNEMENTS: Lucien Leclerc
Tél.: 247-3087 — 500, boul. Provencher



Avant d'acheter ne manquez pas de voir
GASTON ROCHON
chez





CHEV-OLDS (1965) LTD.
Bureau 589-8341 - Résidence 284-0923

UNE AUBAINE
Automobile Epic, model 1969, neuve, deux portes, transmission automatique.
Prix $1725.00
Brodeur Frères — St-Adolphe, Man.
Téléphones: 883-2303
Résidence: 883-2356

EMPLOYEURS!



Nos fiches contiennent un nombre toujours grandissant d'ouvriers et d'ouvrières qualifiés et disponibles.

Soudeurs	Mécanographes
Caissières	Monteurs
Vendeurs	Emballeuses
Entreposeurs	Manoeuvres
Commis	Dactylographes



Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration
283, rue Taché — St-Boniface
Téléphone 233-3469

Le mercredi 25 février 1970
Elisez votre Commissaire d'école

VOTEZ

ROY, Laurent-J.



Autorisé par le comité d'élection de Laurent-J. Roy